



ÉDITION DE LITTÉRATURE JEUNESSE EN BRETON

Quel futur peut-on imaginer pour l'édition de
littérature jeunesse en langue bretonne ?

Mémoire présenté et illustré par Alice Armenio Coïc

Sous la direction de Mathilde Rimaud

Année universitaire 2021 - 2022

Master II Livres et médiations : édition, commercialisation et vie littéraire

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Mathilde Rimaud, ma directrice de mémoire qui m'a aidée et conseillée depuis la première évocation de mon sujet de mémoire en début de master. Sans son bon sens, son calme et son soutien, je ne serai pas venue à bout de ce qui à l'origine n'était qu'une idée fantaisiste.

Je suis également reconnaissante à Locus Solus, maison d'édition non bretonnante qui m'a accueillie pendant 4 mois dans ses locaux de Châteaulin. J'y ai effectué un stage qui n'aurait pas pu mieux se passer. J'y ai appris à faire mes premières maquettes et infographies, mes premiers salons (bretonnants) et ils m'ont fait suffisamment confiance pour me laisser travailler sur plusieurs livres de A à Z. J'ai également pu mieux appréhender les dynamiques de l'édition en Bretagne et entrer en relation avec des personnes et des structures qui m'ont assisté dans mes recherches de mémoire.

Je remercie aussi l'Office Public de la Langue Bretonne, Lire et Lecture en Bretagne, ArMen et le corps professoral des écoles Diwan, des écoles bilingues breton, publiques comme privées, pour leur aide dans la réalisation et la diffusion des sondages créés pour ce mémoire ainsi que tous les enseignants et parents qui y ont répondu. Je remercie le CRBC qui m'a gracieusement fourni des ressources documentaires et les maisons d'édition TES, Keit Vimp Bev et Bannoù-Heol qui ont accepté de répondre à mes questions.

Je souhaite remercier les étudiants de ma promotion de master qui, malgré la période tendue engendrée par la crise du coronavirus se sont soutenus les uns les autres et ont tissé un lien fort qui perdurera, je l'espère, après la fin de ces deux ans.

Enfin, toute ma gratitude va à ma famille qui, sans le faire exprès, m'a éveillé à la langue bretonne et à sa culture. Et bien sûr, merci à Alan Dipode et Joshua Tyra qui ont traduit *Bilbo le Hobbit* en breton, sans quoi, ce mémoire n'aurait peut-être pas vu le jour.

RÉSUMÉ

Depuis les années 70, un renouveau linguistique du breton a vu se développer l'enseignement du breton à l'école et naître de jeunes néo-bretonnants. Une littérature jeunesse en langue bretonne qui jusque-là n'avait eu qu'un public très restreint s'est vue ouverte à un nouveau lectorat jeune et alphabétisé. La production de livres pour la jeunesse fit un bond en avant et représente aujourd'hui la majeure partie de la production en langue bretonne. Dans ce mémoire, nous allons questionner sa dépendance aux institutions, l'adéquation de sa production avec la demande et les choix de diffusion-distribution des éditeurs afin de répondre à une question : quel futur peut-on imaginer pour l'édition jeunesse en langue bretonne ? Nous verrons que la production manque de diversité tant sur la forme que sur le fond, que des stratégies de diffusion et de distribution via le numérique et la Région gagneraient à être mises en place pour toucher plus de lecteurs potentiels et que les actions de médiation à l'école pour développer la lecture en breton pourraient être entreprises. L'édition de littérature jeunesse bretonnante est encore récente et fragile et ne peut se tenir debout sans l'aide de la Région et des réseaux militants. Mais de nombreuses évolutions sont possibles pour aller de l'avant et s'affirmer comme un marché stable voire rentable.

ABSTRACT

Starting the 70s, the Breton language revival enabled the development of Breton teaching schools and of young neo-speakers. Breton children's literature which was until then only addressed to a few readers, suddenly got to grow into a literature also intended to much younger readers. Nowadays, Breton children's books represents the biggest part of Breton literature production. In this dissertation, we will interrogate its dependency to institutions, the balance between publication and demand, and the distribution choices made by publishers to answer to one question: what future can we imagine for Breton children's literature publishing ? We will see that the production lacks diversity in content as much as style, that distribution strategy through digital technology and regional council would be a good option to reach more potential readers and that mediation actions to develop reading in Breton in schools could be done. Breton children's literature publishing is still new and uncertain and cannot stand without the help of the regional council and activist networks. But numerous possibilities are available to move forward and stand as a steady, and why not, a profitable market.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	3
Résumé.....	4
Abstract.....	4
Prologue	9
Chapitre I.Contexte	13
1.Politique linguistique	14
1.1. L'Etat	15
1.1.1.L'indivisibilité d'une nation menacée par sa richesse culturelle.....	15
1.1.2.La loi Toubon et la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires.....	16
1.1.3.2008 ou la constitutionnalisation des langues régionales.....	18
1.1.4.La loi Molac.....	19
1.2.La Région Bretagne	21
1.2.1.Le breton.....	21
1.2.2.La politique linguistique de la Région Bretagne	22
2. Le livre en langue régionale.....	24
2.1.Le rôle du livre pour les langues régionales	24
2.2.Politique du livre en breton.....	25
2.3.Au Pays de Galles.....	27
2.3.1.Situation linguistique.....	28
2.3.2.Le livre en gallois	28
Chapitre II.Quels usages linguistiques et culturels du livre jeunesse ?...31	
2.1. La diglossie inversée.....	32
1.Le livre à l'école	34
1.1.La lecture dans le système scolaire immersif Diwan.....	35
1.1.1.L'accès aux livres à l'école.....	36
1.1.2.Le livre en classe	37
1.2.La lecture dans le système scolaire bilingue.....	38
1.2.1.L'accès aux livres à l'école.....	38
1.2.2.Le livre en classe	39

2. Le livre à la maison	41
2.1.Maîtrise et pratique de la langue bretonne.....	42
2.2.L’environnement extérieur.....	44
2.3.Les livres à la maison	47
2.4.Les habitudes de lecture.....	48
Chapitre III.L’édition jeunesse en breton, un dynamisme de façade ? ...	49
1.Les maisons d’édition jeunesse en breton.....	50
1.1.La maison d’édition publique	50
1.2.La maison d’édition associative	50
1.3. La société	51
1.4.Une longue histoire de militantisme	51
2. Le marché de l’édition jeunesse en langue bretonne	53
2.1.Quelle production pour la jeunesse ?.....	54
2.1.1.Bilingue ou monolingue ?.....	54
2.2.Une diversité restreinte	55
2.2.1.Album et roman	56
2.2.2.La bande dessinée.....	59
2.2.3.Le périodique jeunesse	62
2.2.4.Le manuel scolaire.....	64
2.2.5.L’absence remarquée de l’édition numérique.....	65
3.Le chemin du livre au lecteur	66
3.1.Un talon d’Achille de taille : la diffusion et la visibilité.....	66
3.1.1.La particularité TES.....	67
3.1.2.Le distributeur-diffuseur de matière bretonnante.....	68
3.1.3.Les possibilités du numérique	70
3.1.4.La librairie	72
3.2.La médiation	74
3.2.1.Les salons du livres.....	75
3.2.2.Prix littéraires jeunesse.....	77
3.2.3. L’école	78
4.La place de la littérature jeunesse en breton	79
Épilogue	81

Bibliographie.....	85
Annexes.....	93
Annexe 0 Extraits du site de l'association Hipolenn	93
La bibliothèque itinérante d'Hipolenn.....	93
Liste des médiathèques comportant des livres jeunesse en breton	94
Annexe 1 Entretiens avec trois éditeurs.....	95
Entretien 1 - Arnaud Elégoët, éditeur aux éditions Bannoù-heol	95
Entretien 2 - Delphine Le Bras, responsable éditorial aux éditions TES	96
Entretien 3 - Yann Fañch Jacq, éditeur aux éditions Keit Vimp Bev.....	100
Annexe 2 Résultats des sondages.....	108
1/Sondage pour les enseignants en établissement Diwan.....	108
L'accès aux livres à l'école.....	109
Le livre en classe	111
2/ Sondage pour les enseignants en établissement bilingue	112
L'accès aux livres à l'école.....	112
Le livre en classe	114
3/ Sondage pour les parents d'enfants bretonnants.....	116
Maîtrise et pratique de la langue bretonne.....	116
L'environnement extérieur.....	118
Les livres à la maison	120
Les habitudes de lecture.....	120
4/ Remarques laissées par les participants.....	122
Parents d'enfants bretonnants.....	122
Enseignants en établissement Diwan.....	123
Enseignants en établissement bilingue	123
Annexe 3 Couvertures et double-pages de mangas en 2006.....	124
Couvertures.....	124
Double-planches	125
Annexe 4 Programme du Salon du livre multilingue de Pluguffan	126

Prologue

À l'occasion du colloque *La littérature de jeunesse en Afrique*, Kidi Bebey, éditrice et autrice jeunesse, expose les critères d'une littérature répondant aux besoins de l'enfant : une littérature qui sait parler aux enfants, de leur réalité mais aussi d'autres cultures ; une production diversifiée où chaque lecteur peut trouver chaussure à son pied ; une littérature valorisée par les pouvoirs publics, dans sa production et sa diffusion¹. Ces principes sont aussi ceux qui assurent la pérennité du secteur du livre et de l'édition. L'édition jeunesse de langue bretonne est récente et son lectorat encore restreint est cependant en expansion. Il est intéressant d'analyser les particularités inhérentes à ce marché pour en déterminer les possibilités d'évolution.

Je ne suis pas bretonnante, la chaîne de transmission de la langue s'étant arrêtée à la génération de mes grands-parents. Mais, grande amatrice de J.R.R. Tolkien, c'est au détour d'un rayonnement de la librairie Dialogues, à Brest, que je découvris une édition cartonnée de *An Hobbit*². J'achetais d'autres ouvrages jeunesse en breton qui me plaisaient et les réservait « pour plus tard ». En me plongeant dans ces livres, sans pouvoir en lire le texte toutefois, je m'aperçus de l'existence de caractéristiques propres à l'édition de littérature jeunesse brittophone et m'efforçais d'en comprendre les raisons. Ainsi, lors de mon entrée en master, les livres sur mon bureau, l'idée de construire mon mémoire autour de la littérature jeunesse en breton s'est vite imposée.

Ce que l'on appelle aujourd'hui les langues régionales découle d'une histoire plus ancienne encore que la formation du royaume de France. Elles étaient les langues de différents peuples aux cultures variées qui ont par la suite constitués le peuple français. Mais les politiques linguis-

1 Kidi BEBEY, « Les exigences de la littérature de jeunesse » [en ligne], dans *Richesse et exigences de la littérature de jeunesse*, présenté à La littérature de jeunesse en Afrique, Conakry, Éditions Ganndal, 2017, URL : <https://www.alliance-editeurs.org/la-litterature-de-jeunesse-en,1481>, consulté le 15 juin 2022.

2 Traduction de J.R.R. TOLKIEN, *The Hobbit, or There and Back Again*, Londres, Allen & Unwin, 1937, 310 p.

tiques menées depuis le XVIII^e siècle ont imposé le français comme unique langue de la nation et aujourd'hui, les langues de France ne sont plus parlées que par une minorité de Français. Cependant, une frange militante résiste encore au monolinguisme et défend les langues régionales et leur transmission. La langue bretonne fait face à un renouveau linguistique depuis les années 70 et grâce à l'ouverture d'écoles enseignant le breton, de jeunes locuteurs sont apparus. Nécessité faisant loi, une édition de littérature jeunesse³ en breton a émergé pour répondre aux besoins de ce nouveau lectorat. En Bretagne, 111 maisons d'éditions sont recensées sur tout le territoire administratif⁴ dont une trentaine identifiées comme maisons d'édition publiant au moins occasionnellement en breton et 18 publiant de la littérature jeunesse en breton⁵. 90% des éditeurs en langue bretonne sont installés dans le Finistère et dans les Côtes d'Armor. Le tirage moyen d'un livre en breton s'élève à 500 exemplaires contre 2400 pour un livre francophone en Bretagne⁶ et entre 2007 et 2014, 51% des éditeurs en breton n'avaient publié qu'un livre pour 3% qui en avaient publié plus de cent. Cette production, soutenue par la Région dans une logique de défense de la langue bretonne, ne repose pas sur les mêmes dynamiques que l'édition jeunesse en français. Elle cherche pourtant à répondre aux mêmes exigences de production avec ses moyens. Si la littérature pour la jeunesse est instrumentalisée par la Région et les militants dans le but de défendre la langue, comment cela se traduit-il dans la production ? Quel rôle les écoles bilingues et immersives jouent-elles dans le développement de la lecture en breton ? Y a-t-il une place pour une littérature non didactique, une littérature de loisir ? Quels sont les freins empêchant le développement de ce marché ? Quels sont les usages du livre jeunesse en breton d'un lectorat qui a déjà accès à la lecture en français ? Toutes ces questions convergent pour n'en former qu'une seule : Mais quel futur peut-on imaginer pour l'édition jeunesse en langue bretonne ?

Afin de répondre au mieux à cette question, j'ai effectué de nombreuses recherches. D'abord par des lectures multiples sur la politique linguistique nationale et régionale bretonne, sur le livre en langues minoritaires, l'histoire et la situation du breton et de sa transmission, l'édition et la lecture dans les langues régionales. Puis, j'ai lancé la deuxième phase de mes recherches pour analyser plus en profondeur le rôle de l'école dans le développement de la lecture en breton et les pratiques de lecture en breton du lectorat : avec l'aide de l'OPLB et de Livre et Lecture en Bretagne, j'ai fait parvenir deux questionnaires aux membres du corps professoral d'établissements scolaires proposant un enseignement bilingue ou immersif en Breton⁷ entre la période du 17 et du 29 mars 2022 et un total de 94 personnes représentant 85 établissements

3 Dans le cadre de ce mémoire, la littérature jeunesse prend le sens de « toute littérature à destination de la jeunesse ». Et la jeunesse est ici considérée, d'après la définition de l'ONU, comme tout individu de moins de 18 ans. L'expression « littérature de jeunesse » ou « édition jeunesse » recouvre donc des publications allant de l'imagier pour tout-petit au roman *young adult* en passant par le manga et le manuel scolaire.

4 *Chiffres-clés 2022 du livre et de la lecture en Bretagne administrative*, Livre et Lecture en Bretagne, 2022.

5 Chiffres obtenus d'après le module Annuaire des professionnels sur le site Livre et Lecture en Bretagne.

6 TMO Régions, *Enquête sociolinguistique sur les langues de Bretagne*, Office Public de la Langue Bretonne, 2018.

7 Dans le cadre de ce mémoire, le terme « enseignement bilingue » désigne les écoles, privées et publiques, proposant un enseignement bilingue français-breton à parité horaire ; et le terme « enseignement immersif » désigne les écoles associatives Diwan proposant un enseignement en immersion, d'après le modèle canadien, entièrement en breton.

scolaires ont répondu. Puis un autre questionnaire a été envoyé aux parents des élèves concernés par cet enseignement et les réponses de 104 individus ont été enregistrées entre le 29 mars et le 1^{ER} mai 2022. Enfin, des entretiens avec les trois éditeurs spécialisés en édition jeunesse en breton dont le nom a été le plus souvent mentionné dans les sondages ont été menés en mai.

Le but de ce mémoire est de comprendre quels sont les tenants et les aboutissants de l'édition jeunesse en langue bretonne afin de pouvoir appréhender ses possibilités d'évolution. Dans cet objectif, nous commencerons par dresser un état des lieux de la politique linguistique en France vis-à-vis des langues régionales et de la politique du livre en breton enrichi d'une comparaison avec le Pays de Galles afin de mesurer l'importance du lien entre les institutions publiques et l'édition en breton. Nous nous intéresserons ensuite aux usages linguistiques et culturels du livre jeunesse en breton en essayant d'analyser les pratiques de lecture de son lectorat pour déterminer les besoins de ce dernier. Enfin, nous nous pencherons sur les particularités des maisons d'édition publiant de la littérature jeunesse en breton, la production actuelle et les moyens à disposition pour que le livre atteigne son lectorat dans le but d'appréhender les difficultés inhérentes à ce marché.



Chapitre I. Contexte

L'édition en langues de France est indissociable de l'histoire des langues régionales au sein de la France, qu'elle soit royaume ou république. Si publier dans un idiome régional n'eut longtemps d'autre vocation que de pouvoir être lu sur le territoire dudit idiome, la situation est aujourd'hui bien différente. Désormais portée par des mouvements militants, elle est liée à des enjeux linguistiques et politiques dont il convient de prendre connaissance pour comprendre ses tenants et ses aboutissants.

Contrairement à la plupart des pays d'Europe, la France n'est pas un pays qui s'est bâtie autour d'une seule religion, d'une seule langue ou d'un territoire spécifique. La France est une construction politique qui s'est constituée de peuples aux mœurs, religions et langues différentes au rythme des conquêtes, des alliances et des annexions. C'est sous Louis XIV et sa politique d'absolutisme et d'expansionnisme que le territoire moderne se dessine. En 1789, la Révolution française voit le jacobinisme prendre le pas sur le fédéralisme et dès lors, la centralisation de l'État au détriment de la diversité culturelle ne cessera de s'accélérer :

À partir de 1794, certains révolutionnaires décidèrent que l'unité de la nation passait par un langage commun. Dès lors, l'utilisation du français sera considérée comme un signe de loyauté à l'égard de la République. On connaît les rapports de l'abbé Grégoire et de Barrère soumis au Comité de salut public sur la nécessité et les moyens d'anéantir les langues régionales et d'universaliser l'utilisation du français. Le réquisitoire auquel s'est livré l'abbé Grégoire contre les patois au nom d'une République une et indivisible, au motif que la langue française devait constituer le ciment de l'unité nationale, est resté célèbre. À cette époque en effet, les langues régionales représentaient la tradition et donc la réaction, alors que le français était considéré comme la langue de la raison et donc comme celle de tous ceux qui défendaient les valeurs de la Révolution. Barrère a pu ainsi écrire dans son rapport au Comité de salut public que « le fédéralisme et la superstition parlent le

bas-breton, l'émigration et la haine de la république parlent allemand, la contre-révolution parle italien et le fanatisme le basque ». Il fallait donc, pour bâtir la France révolutionnaire et asseoir l'autorité de la nouvelle élite sociale, diffuser la connaissance et l'usage du français⁸.

La Nation française moderne s'est construite sur les principes développés pendant la Révolution et a tout mis en œuvre pour assimiler les populations alors hétérogènes sous les couleurs de Paris⁹, en grande partie grâce à une politique linguistique en faveur du monolinguisme.

1. Politique linguistique

L'exclusivisme linguistique constitue des murs (et non des ponts) à l'intérieur desquels le pouvoir de domination s'exerce bien souvent au détriment du pouvoir de service : le premier pourrait se définir comme le pouvoir sur les autres ; le second serait le pouvoir pour les autres¹⁰.

Les différents gouvernements à travers l'histoire de France ont « établi et maintenu un ensemble de dispositifs tendant à homogénéiser les pratiques linguistiques sur son territoire depuis une époque déjà ancienne¹¹. » La langue est un instrument de pouvoir : le latin, longtemps langue de l'église, des diplomates, de l'écrit et par extension du savoir en fut un exemple probant. « Imposer sa langue, c'est aussi imposer sa manière de penser¹². » François Ier, en signant l'ordonnance de Villers-Cotterêts en août 1531 en a bien conscience. Si elle annonce les prémices de la création d'un état civil en obligeant les curés des à consigner les baptêmes dans des registres paroissiaux, elle est surtout restée dans l'Histoire pour avoir participé à répandre l'usage du français. Le latin y perd son hégémonie au profit du français puisque tous les articles légaux et notariés doivent désormais être rédigés dans cette langue. Cette décision a pour but de réduire le pouvoir de l'église et de participer à la centralisation du royaume. Dès lors, puisque toutes les élites du royaume adoptent le français pour se rapprocher du pouvoir central, la langue d'oïl des *parisii*, va tendre vers le statut de langue nationale.

Les langues régionales ne sont pourtant pas inquiétées avant l'avènement de la Première République et de ses vellétés d'homogénéisation linguistique. C'est véritablement sous la Troisième République, avec la promulgation des lois Ferry et le dépêchement des « hussards

8 Florence BENOIT-ROHMER, « Les langues officieuses de la France », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 45, 2001.

9 « Emblème national de la Cinquième République, le drapeau tricolore est né sous la Révolution française, de la réunion des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires. » « Le drapeau français » [en ligne], *elysee.fr*, 2015, URL : <https://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais>, consulté le 18 juin 2022.

10 Pierre DE VISSCHER, « L'emprise sociétale du langage, instrument de pouvoir », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 114-115, 2017.

11 Jean-Baptiste HARGUINDEGUY, Alistair COLE, « La politique linguistique de la France à l'épreuve des revendications ethnoterritoriales », *Revue française de science politique*, n° 59, 2009.

12 « Claude Hagège: "Imposer sa langue, c'est imposer sa pensée" » [en ligne], *L'Express.fr*, 2012, URL : https://www.lexpress.fr/culture/livre/claude-hagege-imposer-sa-langue-c-est-imposer-sa-pensee_1098440.html, consulté le 18 juin 2022.

noirs¹³ » pour l'éducation du peuple et l'éradication de ses idiomes qu'une véritable politique anti-langues régionales est mise en place. Depuis, seule la loi Deixonne ou loi relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux promulguée le 11 janvier 1951, sous la IV^e République revint sur cette résolution. Elle est la première loi à autoriser l'enseignement de quatre langues régionales : le basque, le breton, le catalan et l'occitan. Mais comme l'explique Pierre Escudé, professeur occitanophone à l'Université de Bordeaux :

La loi ne sera réellement effective qu'avec les circulaires d'application de 1966 et 1969 : formation en école normale, stages de formation pour les enseignants, option au baccalauréat. Mais l'enseignement reste bridé : «Une heure d'activité par semaine [...] peut être utilisée pour cet enseignement qui est subordonné à une demande émanant de l'instituteur et faisant état de requêtes présentées par les parents, ainsi qu'à une autorisation accordée par l'inspecteur d'académie...»¹⁴.

Premier pas vers une reconnaissance des langues régionales, elle demeure largement insuffisante pour réparer les torts causés. La Cinquième République, plus ouverte à cette question et désormais partagée entre les détracteurs et les partisans des langues de France serait-elle prête à proposer une nouvelle politique linguistique ?

1.1. L'État

1.1.1. L'indivisibilité d'une nation menacée par sa richesse culturelle

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances, son organisation est décentralisée¹⁵.

Ainsi débute le premier article de la Constitution de la Cinquième République, garant de la liberté et des droits des citoyens. Et pourtant, c'est aussi l'argument majeur employé par les détracteurs de l'enseignement des langues régionales.

Dans l'avant-propos de *Composition Française : retour sur une enfance bretonne*, Mona Ozouf évoque les deux conceptions de la nation qui cohabitent en France : la France civique et politique de Benda, « Une nation dont la simplicité puissante, obtenue par l'éradication des différences, unit toutes les communautés sous les plis du drapeau. La France est alors la diversité vaincue. » Et la France ethnique et culturelle de Thibaudet, où ce sont les « pays » qui constituent une nation riche de sa diversité. Mais seule la France de Benda bénéficie d'un cadre légal et institutionnel, là où la nation culturelle doit se contenter d'être évoquée en cours d'histoire et dans les milieux artistiques ou engagés. Le plurilinguisme qui est pourtant la norme

13 Expression de l'écrivain Charles Péguy datant de 1913 désignant les instituteurs publics.

14 Pierre ESCUDÉ, « Histoire de l'éducation, imposition du français, résistance et emploi des langues régionales en milieu scolaire », dans *Histoire sociale des langues de France*, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

15 « Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur | Conseil constitutionnel » [en ligne], URL : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>, consulté le 18 mai 2022.

dans la majorité des nations, étant une caractéristique de l'humanité, se voit refuser sa constitutionnalisation par l'État français. Alors que les langues de France font partie intégrante de la France de Thibaudet et constituent les couches successives qui assurent l'indivisibilité de la République, elles sont montrées du doigt comme vectrices de fédéralisme et de mouvements indépendantistes terroristes¹⁶. Comme un affront à l'unité de la République. Après tout, comme nous l'explique Mona Ozouf, « les sociétés modernes sont enclines à éradiquer les différences, tant elles y sont poussées par la logique de l'égalité ; mais une logique égarée, qui confond l'égalité avec la ressemblance, voire avec la similitude¹⁷. » Lorsque la République était encore jeune, cet acharnement pouvait se comprendre par une volonté de donner corps à une nation démocratique dans une situation d'urgence. Mais alors que la République indivisible est désormais bien installée, que le français n'est plus une langue régionale francilienne mais une langue nationale et que l'hégémonie de celui-ci sur tous les aspects de la vie citoyenne n'a plus à craindre la concurrence d'autres idiomes du territoire français, qu'est-ce qui empêche encore la reconnaissance des langues régionales dans un cadre institutionnel ?

1.1.2. La loi Toubon et la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires

Valérie Saugera, nous explique dans son article « La fabrique des anglicismes¹⁸ » que depuis les années 1950, avec l'accélération de la mondialisation et la consécration de l'anglais comme langue commune de communication, le nombre grandissant d'emprunts du français à l'anglais a fait l'objet d'une vive critique. L'anglais américain étant devenu *lingua franca* au détriment du français dans un nombre important de domaines liés aux sciences, à la politique ou aux médias sur la scène internationale, il est désormais identifié comme un danger pour la langue française et par conséquent l'identité française. Afin de lutter contre ce phénomène de recul du français face à l'anglais, une révision constitutionnelle est adoptée le 25 juin 1992 afin de reconnaître le français comme langue de la République. Puis, en 1994 est votée la loi Toubon qui vient renforcer le statut de la langue française en rendant obligatoire sa pratique comme « langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics¹⁹. » C'est d'ailleurs le décret du 3 juillet 1996 pour la défense et l'enrichissement de la langue française qui rend obligatoire le français dans les services publics. La DGLFLF²⁰ qui assure le suivi de la loi Toubon et du décret d'application « soutient et coordonne l'action des différents acteurs qui concourent à l'élaboration des néologismes » et « concourt par son action à la diffusion de la langue française

16 « Langues régionales : vif débat entre Paul Molac et la France Insoumise à l'Assemblée nationale » [en ligne], *France 3 Bretagne*, URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/langues-regionales-vif-debat-entre-paul-molac-france-insoumise-assemblee-nationale-1450337.html>, consulté le 18 juin 2022.

17 Mona OZOUF, *Composition française: retour sur une enfance bretonne*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Folio » 5137, 2010.

18 Valérie SAUGERA, « La fabrique des anglicismes », *Travaux de linguistique*, vol. 75, n° 2, 2017.

19 « Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française - Légifrance », 1994, consulté le 19 mai 2022.

20 Délégation générale à la langue française et aux langues de France, née en 1989 d'après le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française créé par Georges Pompidou en 1966.

en Europe et dans le monde²¹ ». Si elle a également pour mission de promouvoir les langues de France, elle s'occupe surtout de participer à la création de néologismes à destination du monde du travail sensés remplacer les anglicismes.

Mais si le *global english* est dépeint comme une langue dominante qui menace la souveraineté du français sur son propre territoire, c'est parce que les deux langues sont identifiées comme deux adversaires d'une compétition acharnée et non pas comme deux partenaires qui s'enrichissent mutuellement. Alors même qu'il est reconnu depuis longtemps par les linguistes que les langues évoluent en se mélangeant au gré des populations pour s'enrichir mutuellement, et que le français, fort de ses 300 millions de locuteurs à travers le monde dont 66 millions sur le territoire français, n'a pas à craindre de disparaître, il est difficile de comprendre la posture de lutte adoptée par certains membres de la classe politique.

De plus, la révision de l'article 2 « La langue de la République est le français » qui avait donc surtout pour but de lutter contre les anglicismes et l'utilisation de la langue anglaise en France, notamment dans les milieux professionnels, s'est découvert une autre application comme nous en parle Laurent Malo dans son article « Les langues régionales dans la Constitution française : à nouvelles donnes, nouvelle réponse²² ? » :

Conséquence imprévue de cette consécration de la langue française, l'article 2 alinéa 1, loin de fonder des droits linguistiques, est en effet susceptible de s'appliquer à l'encontre des langues régionales ou minoritaires, dont il devient curieusement l'adversaire déterminé.

En effet, puisque la langue française est reconnue comme la seule langue officielle de la République, au vu des dispositions pour la protection et la renaissance des langues prônées par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, la ratification de celle-ci devient anticonstitutionnelle. La Charte a été ouverte à la ratification en 1992 et est entrée en vigueur en 1998. La France, après de houleux débats a signé cette dernière en 1999 sans la ratifier sous le prétexte de ce problème juridique alors qu'il eut été aisé de passer outre en proposant une nouvelle interprétation de l'article 2. Regina Jensdottir, administratrice au secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, souligne en 2002 dans la revue *Hérodote* son incompréhension à ce propos :

La France étant l'une des plus vieilles démocraties du continent européen, il est difficile de comprendre les raisons d'une telle réticence à ratifier un instrument de protection des langues. La France est considérée partout en Europe comme l'un des pays les plus riches dans le domaine de la culture, qu'il s'agisse d'art, de poésie, de littérature, de gastronomie ou d'histoire, et les Français ont la réputation d'être très fiers de ce patrimoine culturel. Alors permettez-moi de voir une contradiction dans le refus français de protéger l'une des sources les plus abondantes de richesse culturelle, les langues²³.

21 DGLFLF, « Délégation générale à la langue française et aux langues de France » [en ligne], Ministère de la Culture et de la Communication, 2016, URL : <https://fli.atilf.fr/wp-content/uploads/2016/06/dglflf.pdf>, consulté le 17 juin 2022.

22 Laurent MALO, « Les langues régionales dans la Constitution française : à nouvelles donnes, nouvelle réponse ? », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 85, n° 1, 2011.

23 Regina JENSDOTTIR, « Qu'est-ce que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ? », *Hérodote*, n° 2, 2002.

Elle ajoute qu'au vu du nombre de ressortissants français pour certains locuteurs des dites langues régionales, en faveur de la ratification de la Charte, on ne peut que s'étonner de la volonté d'une majeure partie de la classe politique d'ignorer la voix du peuple.

1.1.3.2008 ou la constitutionnalisation des langues régionales

En 2008 cependant, d'importantes révisions constitutionnelles sont en cours et le débat sur la place des langues régionales dans la Constitution est remis à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Cette fois-ci la balance penche en leur faveur et l'ajout à la fin de l'article premier de la Constitution de la mention « Les langues régionales appartiennent à son patrimoine » est adopté en première lecture. Mais des protestations s'élèvent au sein du Sénat et de membres de la classe académique. Le 12 juin 2008, l'Académie française se fend d'une déclaration intitulée « La langue de la République est le français » pour faire retirer le texte rédhibitoire.

Le droit ne décrit pas, il engage. Surtout lorsqu'il s'agit du droit des droits, la Constitution. Au surplus, il nous paraît que placer les langues régionales de France avant la langue de la République est un défi à la simple logique, un déni de la République, une confusion du principe constitutif de la Nation et de l'objet d'une politique. Les conséquences du texte voté par l'Assemblée sont graves. Elles mettent en cause, notamment, l'accès égal de tous à l'Administration et à la Justice. L'Académie française, qui a reçu le mandat de veiller à la langue française dans son usage et son rayonnement, en appelle à la Représentation nationale. Elle demande le retrait de ce texte dont les excellentes intentions peuvent et doivent s'exprimer ailleurs, mais qui n'a pas sa place dans la Constitution²⁴.

Suite aux protestations illustrées dans cette diatribe, la proposition est reléguée à la partie XII des collectivités territoriales, amenant à la création de l'article 75-1. Cependant, si les langues régionales sont désormais inscrites dans la constitution, c'est loin derrière l'article 2 et au rang de « patrimoine », ouvrant la porte à une interprétation non pas de protection et d'aide au renouvellement de la langue mais de muséification. À partir de là, Laurent Malo, docteur en droit et chargé d'enseignement à la Faculté pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz, va explorer une nouvelle interprétation permettant de contourner l'article 2 dans la reconnaissance de droits linguistiques. D'abord il explique que l'affirmation du droit à pratiquer une langue régionale par un individu, même si elle est pratiquée en groupe et en public, relève de la sphère privée et du droit privé et l'article 2 concernant la sphère publique, ne peut s'y appliquer. Il évoque ensuite la possibilité d'avoir recours au raisonnement par ricochet pour accéder à la reconnaissance des droits linguistiques jusque-là maintenus en échec par l'article 2 de la Constitution sans pour autant revenir sur ce qui a été fait.

Une période charnière s'ouvre pour la question des droits linguistiques. Si les réponses apportées diffèrent en fonction des ordres juridiques, toutes convergent sur un point. La consécration en France d'un droit à pratiquer la langue de son choix passe par la reconnaissance indirecte de droits linguistiques individuels. Ce raisonnement par ricochet fondé

24 « « La langue de la République est le français » | Académie française » [en ligne], URL : <https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-langue-de-la-republique-est-le-francais>, consulté le 18 mai 2022.

sur la dimension linguistique de certains droits fondamentaux présente trois vertus. La première réside dans le fait que les droits concernés sont d'ores et déjà reconnus par la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de Justice des Communautés européennes mais aussi et surtout par le Conseil constitutionnel. Droits attractifs consacrés, ils peuvent ainsi aisément fonder des droits linguistiques dérivés. La seconde tient au fait que leur « support » permettrait de contourner le verrou constitutionnel des droits collectifs sans pour autant remettre en cause les « normes constitutionnelles (...) les plus consubstantielles au pacte républicain ». Enfin, la voie d'une reconnaissance indirecte permettrait de dépassionner un débat qui, comme en attestent les polémiques autour du futur projet de loi relatif aux langues régionales, reste encore particulièrement vivace en France. Ce ne serait pas la moindre des qualités de la jurisprudence constitutionnelle et européenne que de proposer le sens de la nuance dont elle fait preuve à un débat politique qui en manque singulièrement sur le sujet²⁵.

Il semble cependant, au vu de l'interprétation actuelle des articles 2 et 75-1 que ce plaidoyer pour l'application d'une nouvelle méthodologie d'analyse et d'interprétation soit resté lettre morte.

1.1.4. La loi Molac

Un nouvel espoir apparaît cependant avec le projet de loi Molac. Elle est publiée le 23 mai 2021 dans le Journal officiel et vient compléter les articles 2 et 75-1. Elle a pour but de préciser pour les collectivités territoriales les mesures de protection et de promotion des langues régionales. Pour cela, elle s'attaque à trois sujets : la protection patrimoniale des langues régionales, leur enseignement et enfin leur visibilité partielle dans les services publics. C'est donc la mise en place tant attendue d'un cadre juridique qui va permettre une réelle reconnaissance des langues régionales et permettre d'apporter un soutien significatif à leur promulgation. Mais là encore, le Conseil constitutionnel se saisit de l'article 2 pour censurer plusieurs articles et non des moindres : l'enseignement immersif est désormais illégal dans l'enseignement public et à peine toléré dans les établissements d'enseignement en immersion privés sous contrat d'association avec l'État, et plusieurs signes diacritiques utilisés dans les langues régionales²⁶ demeurent bannis des actes d'état civil, condamnant, entre autre, des locuteurs des langues concernées à se voir refuser la reconnaissance de la graphie de leur nom sur les documents officiels. Les réticences et les idées reçues n'ont donc pas ou peu évoluées comme en témoigne un article publié dans la *Revue politique et parlementaire*²⁷ et nommé « La langue de la République est le français²⁸ ». Le billet signé par André Bellon propose une analyse alarmiste de la situation et résolument hostile à l'enseignement immersif des langues régionales. Selon lui, la pratique

25 Laurent MALO, « Les langues régionales dans la Constitution française : à nouvelles donnes, nouvelle réponse ? », *Revue française de droit constitutionnel*, op. cit.

26 le tilde utilisé en breton et en basque et l'accent aigu sur le « i », le « o » ou le « u » en catalan.

27 Revue qui a vocation à approfondir les sujets débattus au Parlement et à destination de la classe politique.

28 André BELLON, « La langue de la République est le français » [en ligne], 2021, URL : <https://www.revuepolitique.fr/la-langue-de-la-republique-est-le-francais/>, consulté le 18 mai 2022, le titre de cet article fait écho à celui publié par l'Académie française en 2008 en réaction à l'ajout dans la Constitution d'un amendement à l'article premier pour reconnaître les langues régionales comme appartenant au patrimoine de la France, lequel amendement est devenu l'article 75-1.

d'une langue régionale ou minoritaire est louable à condition qu'elle serve à mieux maîtriser le français qui doit être la langue de l'avenir. Il évoque surtout le « danger » que l'encadrement et l'aide à la pratique de ces langues puissent représenter : « Encore faut-il que les langues régionales ne soient pas le cheval de Troie pour la domination de l'anglais ». C'est d'ailleurs l'un de ses principaux arguments pour refuser la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : il explique que selon les critères du Conseil de l'Europe, l'affirmation de la langue française comme langue de la République et donc langue commune, unique et obligatoire de tous les ressortissants français, constitue une violation des droits de l'homme sanctionnable. Mais que promouvoir l'enseignement en immersion des langues régionales reviendrait à concurrencer la pratique du français et « la capacité qu'offre la langue nationale dans la construction d'une société démocratique. » Il met ainsi dans le même panier la pratique d'une langue régionale, la « menace » de l'anglais et de la « vassalisation » à l'Union Européenne et donc à la mondialisation qu'elle incarne selon ses dires.

Le constat est donc doux-amer, la loi Molac a bel et bien permis de faire avancer la cause des langues régionales mais la motion de censure l'a fait régresser d'autant. Le chemin est encore long pour changer les mentalités et sortir d'un débat stérile qui réduit la richesse culturelle et patrimoniale française à celle d'une élite parisienne²⁹.

1.2. La Région Bretagne

En Bretagne sont publiés en 2018 les résultats de l'enquête sociolinguistique TMO³⁰ relative aux langues de Bretagne, le breton et le gallo³¹. Réalisée entre juin et juillet de la même année grâce à 8 162 enquêtes téléphoniques couvrant tout le territoire de la Bretagne historique, 207 000 locuteurs de breton et 191 000 locuteurs de gallo ont pu être recensés. Soit respectivement 5,5% et 5% de la population sur le territoire de la Bretagne historique, et 27% entend parler ces deux langues au moins une fois par mois. Malgré ce nombre de locuteurs relativement faible 73% de la population déclare vouloir plus d'enseignement du breton et 32% plus d'enseignement en gallo, ce qui dénote d'un fort attachement à la langue même parmi la population qui ne parle pas ces deux langues. Il faut également considérer que si la population bretonnante décline chaque année, le nombre de nouveaux locuteurs est également en hausse, ce qui entraîne une demande croissante de présence du breton dans tous les aspects de la vie publique et privée.

29 En effet, six des neuf membres du Conseil constitutionnel ayant ordonné la censure de la loi Molac sont nés à Paris comme nous le rappelle très justement Alain Tanguy dans son article « Langues régionales, la Constitution trahie par ses interprètes », *ArMen*, n° 247, 2022.

30 *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit.

31 Le breton et le gallo sont les deux langues reconnues officiellement par la Région Bretagne comme langues de Bretagne depuis 2004.

1.2.1. Le breton

La langue bretonne ou *brezhoneg* est issue de la branche brittonique des langues celtiques, tout comme le gallois (parlé au Pays de Galles) et le cornique (parlé en Cornouaille britannique). Elle est arrivée en petite Bretagne au V^e siècle avec les vagues d’immigrations de bretons de Grande Bretagne repoussés par les invasions successives. Mais ce n’est qu’à partir du XII^e que le brittonique se scinde en trois langues distinctes³². Historiquement, le breton est parlé en Basse-Bretagne et le gallo en Haute-Bretagne : ce qu’on appelle la ligne Sébillot délimitait autrefois une frontière très tangible entre les deux langues et coupait la Bretagne selon un axe vertical allant de Plouha à Vannes. Aujourd’hui cette frontière s’est effacée car le français prévaut mais le breton est également enseigné et parlé en Haute-Bretagne. Subsistent toutefois les quatre dialectes parlés en Basse-Bretagne : le cornouaillais (à ne pas confondre avec le cornique parlé en Cornouaille britannique donc), le léonard, le trégorrois et le vannetais mais depuis le XX^e siècle un breton unifié a émergé dans un effort de modernisation et de préservation de la langue. Si les premiers écrits en breton remontent au VIII^e siècle³³, le breton fut une langue presque exclusivement orale jusqu’au XX^e siècle. Elle peut aujourd’hui s’enorgueillir d’un corpus littéraire riche et diversifié qui ne dédaigne aucun public.

Avec la politique anti-langues régionales menée sous la Troisième République par le biais de l’école de Jules Ferry, il devient interdit de parler breton à l’école. La langue comme la culture sont dévalorisées au profit d’une langue française sensée unir le peuple de France en gommant les disparités régionales, entraînant une violente rupture dans la chaîne de transmission de la langue. Le nombre de locuteurs chute de 85% en une soixantaine d’années³⁴ et le breton est désormais classé par l’UNESCO comme langue en danger³⁵.

Mais depuis les années 70, grâce aux efforts conjoints d’un tissu associatif très dense, de militants et d’artistes tels que Alan Stivell ou Gilles Servat, la culture bretonne, et par extension sa langue, a soulevé un fort regain d’intérêt. Aujourd’hui, 636 établissements privés, publics ou Diwan³⁶ répartis sur toute la Bretagne historique permettent à 19 336 élèves d’apprendre le breton en option bilingue ou en immersion³⁷. Le nombre de nouveaux locuteurs adultes est

32 Hervé LE BIHAN, « Les origines de la langue bretonne » [en ligne], *Becedia*, 2016, URL : <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-origines-de-la-langue-bretonne>, consulté le 23 mai 2022.

33 Le premier texte en breton est un traité de médecine en vieux breton et latin. En 1464 est paru le *Catholicon*, tout premier dictionnaire en breton, mais également en français. Mais le texte en breton le plus connu est sans aucun doute le *Barzaz Breiz* par Théodore Hersart de la Villemarqué, recueil de chants et de poèmes collectés à travers toute la Bretagne et publié en 1839 et à propos duquel Georges Sand a dit qu’il était « *plus grand que l’Illiade, plus beau, plus parfait qu’aucun chef-d’œuvre de l’esprit humain* » (« Le Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne | Le blog de Gallica » [en ligne], URL : <https://gallica.bnf.fr/blog/10122020/le-barzaz-breiz-chants-populaires-de-la-bretagne?mode=desktop>, consulté le 23 mai 2022.)

34 Fañch BROUDIG, « Langue bretonne : un siècle de mutations », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 223, 2013.

35 UNESCO, *Atlas des Langues en danger dans le monde* [en ligne], Editions UNESCO, 2010, URL : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000189451>.

36 Réseau d’écoles associatives sous contrat avec l’État. La langue de l’enseignement et de la vie de l’établissement est le breton, assurant ainsi un système éducatif immersif. Ces établissements scolaires couvrent désormais tous les niveaux, de la maternelle au lycée.

37 *Les chiffres de la rentrée scolaire de l’enseignement bilingue en 2021*, Office Public de la Langue Bretonne, 2021.

également en augmentation constante malgré une phase de stagnation depuis 2014³⁸. Et le breton est revenu dans la vie publique à travers la signalétique bilingue, la télévision, la radio, les associations, les manifestations publiques ou encore les arts tels que la musique, le cinéma ou la littérature avec 91 titres publiés en langue bretonne en 2019.

1.2.2. La politique linguistique de la Région Bretagne

Avec une évolution aussi importante du nombre de locuteurs alphabétisés et de non-locuteurs attachés à la langue et à la culture bretonne, la demande pour la visibilité de la langue et la mise en place d'un accompagnement institutionnel s'est faite très forte. Même si le nombre total de locuteurs reste faible comparé à celui de la population globale de la Bretagne historique³⁹, la dimension affective reste forte au sein de cette dernière : les répondants de l'enquête de TMO de 2018 donnent une note moyenne de 5,3 d'attachement à la langue bretonne sur une échelle de 0 à 10 et 29% d'entre eux donnent une note entre 8 et 10. 55% demandent plus d'émissions en breton à la télévision et à la radio et 73% plus d'enseignement du breton dans les écoles, ce qui illustre le changement de perception de la langue entre la période de rupture de transmission dans les années 50 et 2018. Le breton est désormais vu comme une langue avec un patrimoine culturel et historique riche qu'il est nécessaire de perpétuer, et ce, par la majorité de la population de Bretagne historique. Et comme l'explique Erwan Le Pipec, cette perception positive de la langue constitue un gage d'espoir quant à l'avenir de la langue bretonne malgré des chiffres faibles voire décevants aux yeux des milieux militants les plus engagés :

Ce n'est en tout cas nullement une garantie de stabilité, si tous ces locuteurs perçoivent leur langue négativement, si pour cette raison, sa connaissance n'est jamais activée ou si elle est même cachée. Mais il est permis de se risquer à avancer que la réciproque puisse être vraie : des chiffres très bas ne sont pas non plus une fatalité, ni forcément le signe d'une situation précaire, pourvu que le regard porté sur la langue soit positif et valorisant. Pour se faire une idée de l'avenir du breton, ce n'est donc pas l'évolution du nombre de bretonnants qu'il faudra observer dans les années à venir (et qui ne comporte guère de suspense...), mais avant tout la façon dont le breton, sa connaissance et sa pratique seront évalués et reconnus dans la société bretonne⁴⁰.

C'est sans doute cette revalorisation graduelle du breton par les milieux artistiques et militants qui a permis d'entamer un cercle vertueux de reconnaissance et d'augmentation du nombre de locuteurs en poussant la Région à se lancer dans le combat. En 2004, la Région Bretagne prend donc à contrepieds la politique du Conseil Constitutionnel et est la première à adopter un plan de politique linguistique pour le breton et le gallo et à reconnaître officiellement ces dernières comme langues de Bretagne aux côtés du français. Dès 2005, cinq millions d'euros sont alloués à cette politique sur le budget primitif, et le programme 721 « Promouvoir la langue bretonne et l'expression gallo » est mis en place.

38 *L'enseignement aux adultes Bilan 2019*, Office Public de la Langue Bretonne, 2020.

39 5,5% selon le rapport de l'enquête TMO Régions, *Enquête sociolinguistique sur les langues de Bretagne*, op. cit.

40 Erwan LE PIPEC, « Le breton, langue-totem ? », *La Bretagne Linguistique*, n° 18, Université de Bretagne Occidentale – UBO, 2014.

En 2007, un sondage TMO de Fañch Broudic vient actualiser et compléter les données obtenues lors du recensement général de l'INSEE en 1999 relatif à l'étude de l'Histoire familiale. Il révèle notamment le rythme affolant de la chute du nombre de locuteurs et donc l'urgence de la situation linguistique d'une langue classée « en danger » par l'UNESCO, mais aussi le nombre très important d'avis favorables à la conservation et au développement des langues de Bretagne.

En 2010 l'État (Rectorat et DRAC), les Conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire ainsi que les Conseils généraux du Finistère, du Morbihan, des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique créent l'EPCC⁴¹ Office Public de la Langue Bretonne⁴² (OPLB, à ne pas confondre avec son homonyme basque). L'OPLB a pour mission « la promotion de la langue bretonne et le développement de son emploi dans l'ensemble des domaines d'usage d'une langue » et d'appliquer les politiques linguistiques relatives au breton. En 2012, une nouvelle politique linguistique est mise en place pour mieux répondre aux besoins des locuteurs en s'appuyant sur les chiffres de l'enquête de 2007 et des remontées du milieu associatif. La même année est adoptée la Charte d'utilisation des langues de Bretagne dans le fonctionnement et les politiques de la Région qui permet entre autres de traduire un grand nombre de documents officiels ainsi que des éléments de la vie quotidienne (notamment la signalétique). La Région et l'État signent en 2015 la Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne⁴³. Et en 2016 est créé l'Institut du Gallo qui a une vocation similaire à celle de l'OPLB.

En 2018, TMO conduit une nouvelle enquête sociolinguistique sur le breton et le gallo⁴⁴ pour la Région. Au vu des données récoltées, elle confirme l'efficacité des politiques linguistiques mises en place par la Région et le rôle essentiel de l'enseignement du breton pour les jeunes locuteurs. En suivant sont décidées les Grandes orientations de la nouvelle politique en faveur des langues de Bretagne⁴⁵ qui viennent renforcer les politiques déjà mises en œuvre jusque-là. En conséquence, 7 430 000 euros sont alloués au développement des langues de Bretagne sur le budget primitif de 2019⁴⁶. Et le 15 mars 2022, l'État, la Région et les quatre universités de Bretagne ont signé la convention spécifique pour la transmission des langues régionales (2022-2027) avec pour objectif de « Développer l'usage des langues régionales dans la vie quotidienne et augmenter le nombre de jeunes locuteurs du breton⁴⁷ ».

41 EPCC ou Établissement Public de Coopération Culturelle

42 Ou Ofis publik ar brezhoneg. Voir la brochure officielle de l'OPLB sur la page « L'OPLB - Office Public de la Langue Bretonne » [en ligne], URL : <https://www.fr.brezhoneg.bzh/137-1-oplb.htm>.

43 *Pacte d'avenir pour la Bretagne, Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne*, Région Bretagne, 2015.

44 TMO Régions, *Enquête sociolinguistique sur les langues de Bretagne*, op. cit.

45 *Grandes orientations de la nouvelle politique en faveur des langues de Bretagne*, Région Bretagne, 2018.

46 *Budget primitif 2019*, Conseil Régional de Bretagne, 2019.

47 Citation extraite du résumé de la convention spécifique pour la transmission des langues régionales (2022-2027) disponible sur la page « Transmettre et soutenir le breton au quotidien · Région Bretagne » [en ligne], *Région Bretagne*, URL : <https://www.bretagne.bzh/actions/langues-regionales/breton/>, consulté le 27 mai 2022.

2. Le livre en langue régionale

2.1. Le rôle du livre pour les langues régionales

En France, les langues régionales ayant été écartées le plus possible de la vie publique et du système éducatif à travers une politique oppressive, une véritable diglossie s'est mise en place. La plupart des langues régionales de France sont de tradition orale, même si certaines peuvent également jouir d'une tradition écrite ancienne, cette dernière était réservée à une élite et la majorité des locuteurs ne pouvaient pas lire dans leur langue maternelle. Et lorsque l'école a été rendue obligatoire et en français, au lieu d'apprendre à lire le breton, le basque ou l'occitan, les élèves ont dû apprendre à parler et à lire français. Si bien que le français devenait la langue de l'enseignement, de la connaissance et de la littérature alors que leur langue maternelle n'était plus que la langue de la maison. Il faut ajouter à cela la politique gouvernementale de dévalorisation des langues et des cultures régionales en en donnant une image « arriérée » à grand renforts de « plouc⁴⁸ », de « baragouiner⁴⁹ » ou encore de « bécassine⁵⁰ » : « *Il a fallu apprendre le français à l'école, comme si on n'était pas des gens bien*⁵¹. » Ainsi que la domination du français dans tous les domaines de la modernité, achevant d'assimiler le français à l'ascension sociale et le breton à la ruralité et la stagnation. En conséquence, un grand nombre de foyers ont brisé la chaîne de transmission de la langue pour ne pas enseigner la langue « associée à des sentiments de douleur, d'humiliation et de honte⁵² » à leurs enfants. Plusieurs générations se sont ainsi retrouvées coupées de leur langue, de leur patrimoine et bien trop souvent de leur famille, ne pouvant même plus communiquer. Mais depuis quelques années, ce phénomène d'acculturation recule grâce à des efforts constants des milieux associatifs et militants. Malgré ce regain de popularité, le statut des langues régionales demeure très fragile avec un nombre de locuteurs en baisse constante et la marque de la honte qui subsiste. Dans le but de sortir de cet impasse, l'enseignement des langues régionales dès le plus jeune âge connaît un franc succès même s'il ne parvient pas encore à compenser la perte de locuteurs natifs et des systèmes bilingues sont mis en place au quotidien pour donner le plus de visibilité possible à plusieurs

48 « Paysan ; personne rustre, qui manque de savoir-vivre. » Il s'agirait d'une abréviation des noms de communes bretonnes commençant par *plouc-*, tel que *Plougastel-Daoulas*. -CNRTL

49 « Parler mal une langue (maternelle ou étrangère) jusqu'à la rendre inintelligible ; en particulier, en la prononçant incorrectement. » Bas-breton, *bara*, pain, et *gwîn*, vin ; mots que les Français entendaient souvent dans la bouche des Bretons, et qui leur servirent à désigner un langage inintelligible. -Trésor de la Langue Française informatisé

50 Personnage de livre jeunesse naïve qui a amplement participé à véhiculer les clichés sur les bretons entretenus par la bourgeoisie parisienne. Catherine BERTHO LAVENIR, « Naissance de Bécassine » [en ligne], *FranceArchives*, URL : https://francearchives.fr/fr/pages_histoire/39597, consulté le 27 mai 2022.

51 Propos recueillis auprès de Marguerite, locutrice première de breton, dans le cadre de la thèse de Gaëlle VIOLO, *Héritage, patrimonialisation, revitalisation ? : approche ethnologique des transmissions de la langue bretonne en Bretagne (France) éclairées par celles de la langue française en Saskatchewan (Canada)*, dans *les filiations*, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2013.

52 « Feelings of pain, humiliation and shame were undeniably associated with speaking Breton a few generations back » extrait de Anne HELLEGOUARC'H-BRYCE, « Cette atroce division mentale : Impact and Perceptions of Language Loss in Brittany », dans Heather WILLIAMS Anne HELLEGOUARC'H-BRYCE (éd.), *Regards croisés sur la Bretagne et le pays de Galles/ Cross-Cultural Essays on Wales and Brittany*, Centre de Recherche bretonne et Celtique, Brest / Centre for advanced Welsh and Celtic Studies, Aberystwyth, 2013.

langues régionales. L'augmentation du nombre de jeunes locuteurs et la volonté de revaloriser ces langues et de les rendre plus visible rend donc nécessaire la production culturelle⁵³ et notamment littéraire : à des fins pédagogiques, telles que la transmission de la culture ou de la langue, mais aussi de légitimation en montrant que l'on peut créer et produire un corpus littéraire d'une qualité au moins égale à celui de la langue dominante. C'est aussi un excellent instrument de mesure de la vitalité de la langue : il y a une grande différence entre une offre constituée uniquement de traductions de titres tombés dans le domaine public et une offre variée de titres de création, de traduction, suffisamment riche pour que les lecteurs de tous âges puissent lire dans leur langue régionale pour le plaisir et non pas dans le seul but d'apprendre la langue ou parce qu'il n'y avait que trois titres disponibles.

2.2. Politique du livre en breton

La Bretagne est un pays de lecteurs comme peuvent en témoigner les 21% d'inscrits en bibliothèque municipale (contre 16% pour la moyenne nationale⁵⁴), les 600 000 exemplaires de Ouest France (périodique régional en tête du classement en France⁵⁵) vendus quotidiennement, ou encore Calibreizh, Fédération des cafés librairies de Bretagne⁵⁶ seule structure de ce genre en France. Et si ces chiffres ne concernent que la littérature de langue française, les soutiens apportés à l'édition de livres de langue bretonne semblent indiquer une ambition similaire.

Là où Livre et Lecture en Bretagne est soutenu à égales mesure par l'État (DRAC) et la Région et que de nombreuses aides sont mises en place par cette dernière pour les librairies, les maisons d'édition, les auteurs ou encore les manifestations littéraires, l'édition en breton bénéficie également d'un soutien supplémentaire de la Région via des aides à l'édition, à la traduction, à l'impression. Grâce à ces aides, la production littéraire en langue bretonne est dynamique et créative mais le public visé étant encore très restreint, l'édition bretonnante est en fait dépendante des aides régionales.

La Région Bretagne est le principal soutien financier de l'édition en langue bretonne. Les éditeurs sont d'ailleurs de plus en plus orientés vers elle par les autres collectivités. La Région porte à bout de bras l'édition en langue bretonne, qui ne pourrait pas exister sans son soutien. Il s'agit d'une politique de répartition des fonds et d'aide aux projets. La répartition des aides se fait par conséquent en fonction de ces projets⁵⁷.

Et donc de l'orientation de la politique du livre mais aussi de la politique linguistique de la Région. Si cette dernière vise à dynamiser la production littéraire en breton, elle instrumentalise également la littérature bretonnante : la littérature en breton devient un outil de soutien à la

53 Cinéma, actualité, littérature, musique, cuisine, ...

54 *Chiffres-clés 2021 du livre et de la lecture en Bretagne administrative*, Livre et Lecture en Bretagne, 2021.

55 ACPM, « Classement Diffusion Presse Quotidienne Régionale 2021 » [en ligne], URL : <https://www.acpm.fr/les-chiffres/Diffusion-Presse/Presse-Payante/Presse-Quotidienne-Regionale>, consulté le 28 mai 2022.

56 *Les librairies cafés, guide pratique*, Agence Régionale du Livre Provence Alpes Côte d'Azur, 2018.

57 *L'édition en langue bretonne et en gallo*, Office Public de la Langue Bretonne, Pole Étude et Développement, Observatoire des pratiques linguistiques, 2016.

langue et à son apprentissage ainsi qu'une démonstration de la place du breton comme langue de l'expression culturelle et donc une forme de légitimation de la langue et non plus une pure démarche artistique ou commerciale qui répond aux demandes d'un lectorat déjà présent.

Comme pour le basque, l'aide à l'édition en langue bretonne est donc un élément du projet global de politique linguistique et cherche à œuvrer pour l'avenir : on n'écrit pas pour la majorité des bretonnants actuels, qui sont très minoritairement des lecteurs de toute façon ; il s'agit d'œuvrer pour l'avenir de la langue, quitte parfois à brûler des étapes⁵⁸.

Dans cette optique, plusieurs aides sont apportées par la Région aux maisons d'édition qui publient en breton⁵⁹ :

- Aide aux frais d'impression (subvention à hauteur de 50% des frais d'impression pour une première édition monolingue avec un plafond de 3000 euros par livre et 25% pour un livre bilingue avec un plafond à 1200 euros. Pour une réédition de livre monolingue, l'aide baisse au même niveau qu'un livre bilingue et pour la réédition d'un livre bilingue, 12,5% peuvent être pris en charge avec un plafond à 750 euros.)
- Aides à la traduction (concerne une liste d'ouvrages considérés comme importants et issus de la littérature mondiale établie par un comité de l'OPLB et la commission permanente de la Région, le premier tome de la saga Harry Potter a été le premier ouvrage à bénéficier de cette aide. L'aide peut financer 90% du coût de traduction avec un plafond à 5000 euros par projet. Le plafond annuel est à 20 000 euros. Cette aide peut être cumulée avec les autres aides à l'édition.)
- Aide à l'édition de bandes dessinées en breton par les éditeurs qui détiennent les droits ou en co-édition (50% des coûts prévisionnels HT de l'impression, de la traduction, de la relecture intermédiaire et des droits d'édition, avec un plafond à 6000 euros par album pour les nouvelles éditions. Pour les rééditions, l'aide baisse à 25% des coûts d'impression et des droits d'édition avec un plafond à 2500 euros. Le total des aides attribuées ne doit pas dépasser 25 000 euros par an.)
- Aide à l'édition de revues littéraires en breton (avec un plafond de 2500€ par an)
- Aide aux structures pouvant soutenir un programme éditorial cohérent et pérenne (une aide pour soutenir le fonctionnement des maisons d'édition, elle représente 78% du total des aides allouées à l'édition bretonnante en 2015. L'aide ne peut excéder 20 % des dépenses éligibles HT, dans la limite de 20 000 € par maison d'édition et par an.)

En plus de ces aides, les maisons d'édition peuvent prétendre aux aides de l'État (DRAC) mais ces dernières sont souvent éloignées des problématiques liées à l'édition en langue régio-

58 Mannaig THOMAS, « Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne, 2000-2010 », *La Bretagne Linguistique*, n° 18, Université de Bretagne Occidentale – UBO, 2014.

59 *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit. ; *Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne 2022-2027*, Région Bretagne, 2022.

Ces chiffres sont également disponibles sur le site de la Région Bretagne, au registre des subventions.

nale et ne sont donc pas souvent sollicitées. De même, si la structure Livre et Lecture en Bretagne est riche en projets pour le milieu de l'édition en général (et donc souvent en français), elle ne touche pas les éditeurs bretonnants « Les éditeurs considèrent qu'il serait souhaitable d'avoir un organisme se consacrant à l'édition en langue bretonne, fonctionnant également dans cette langue peut être sur le modèle du Centre du Livre du Pays de Galles, Cyngor Llyfrau Cymru/Welsh Books Council, qui prend en charge l'édition en langue galloise de l'écriture jusqu'à la diffusion⁶⁰. »

2.3. Au Pays de Galles

Contrairement à la politique du livre menée par l'État français qui a pour objectif de garantir la diversité de la production et l'indépendance des professions du livre, la politique du livre en breton menée par la Région Bretagne est liée à la politique linguistique de cette dernière. La production éditoriale est dépendante financièrement des institutions, ce qui soulève des questionnements quant à l'indépendance de sa production. Le Pays de Galles est un pays qui a connu une situation linguistique similaire à celle de la Bretagne et qui, en réaction, mène une politique du livre très différente liée à son statut de nation. Une comparaison entre ces deux politiques qui dérivent d'une situation semblable permettra d'appréhender sous un nouveau jour les stratégies politiques et éditoriales adoptées en Bretagne.

2.3.1. Situation linguistique

Le Pays de Galles est un pays membre du Royaume Uni qui compte deux langues officielles : le gallois et l'anglais. On y compte 3 139 000 habitants dont 562 000 locuteurs de gallois. Comme en Bretagne, il y a une rupture forte entre l'est plus anglophone et l'ouest plus galloisant. Il y a également une disparité dans les villes, où le nombre de locuteurs grimpe alors qu'il baisse en campagne. La langue galloise est une langue celtique issue de la même branche brittonique que le breton et le cornique, c'est également la plus importante en termes de nombre de locuteurs ou de santé de la langue. Pourtant, si le nombre de galloisants est aujourd'hui à peu près stable, il a fortement baissé par le passé, au point de menacer la langue de disparition au profit de la langue dominante : l'anglais. D'un point de vue du phénomène d'acculturation et d'humiliation d'un peuple, le Pays de Galles et la Bretagne partagent un passé douloureux qu'il est encore difficile d'assumer. Le gouvernement soutient activement la langue galloise comme le montre la mise en place du plan « Cymraeg 2050⁶¹ » qui a pour objectif d'atteindre un million de locuteurs gallois en 2050. La culture et les médias y tiennent une place importante et en particulier la littérature galloise (en gallois et en anglais).

60 L'édition en langue bretonne et en gallo, op. cit.

61 *Cymraeg 2050, A million Welsh speakers*, Welsh Government, 2018.

2.3.2. Le livre en gallois

La tradition écrite galloisante est ancienne et intimement liée au religieux et à la tradition bardique. D'autant plus que, comme nous l'explique Anne Hellegouarc'h-Bryce dans son article « L'édition galloise : regards sur un phénomène excentrique⁶² », pour des raisons de divergence d'opinion par rapport à l'église anglicane et donc à sa production écrite, une demande plus que pressante pour des ouvrages non-conformistes⁶³ s'est développée et a ainsi lancé l'âge d'or de l'édition galloise.

Cette opposition à l'Angleterre et au mépris que cette dernière manifestait à l'égard du peuple gallois a marqué l'histoire de l'édition galloise une deuxième fois, lorsque fut publié en 1847 un rapport d'enquête à charge contre le niveau d'éducation au Pays de Galles et son absence de culture et de littérature digne de ce nom. Dès lors, les gallois se sont empressés de traduire et publier le plus grand nombre d'ouvrages gallois possible :

Il s'agissait d'apporter la preuve de l'éducation des Gallois pour discréditer les commissaires et leurs conclusions, en rendant visible – donc nécessairement accessible en anglais – la grande masse de littérature galloise qui existait mais qui était largement inconnue du public anglophone. Il fallait prouver que la langue galloise n'était ni un vulgaire baragouin ni un frein au progrès moral du pays, et que la littérature galloise n'avait rien à envier à la littérature anglo-saxonne⁶⁴.

Il n'est pas difficile en lisant ces lignes de faire un parallèle avec l'histoire de la langue et de la littérature bretonne tant on y retrouve les mêmes ingrédients : la volonté de légitimation de sa culture, de sa langue et de ses droits pour un peuple humilié par une nation dominante. Même si le Pays de Galles est resté un pays à proprement parler tandis que la Bretagne s'est vue intégrer au Royaume de France en 1532⁶⁵, les deux territoires partagent un traumatisme semblable.

Mais à la différence de la Bretagne où l'édition en breton et l'édition en français ne se rattachent pas aux mêmes structures, le Pays de Galles s'est doté d'une structure publique du livre qui assure le soutien d'une production littéraire en gallois et en anglais. C'est le Welsh Books Council, un organisme public créé par le gouvernement gallois en 1961, qui assure la politique publique du livre : « développer l'intérêt pour les livres en gallois ou en anglais publiés au Pays de Galles, et développer une production littéraire galloise de qualité, quelle que soit la langue utilisée⁶⁶. » Pour ce faire, l'organisme octroie des aides conséquentes à la

62 Anne HELLEGOUARC'H-BRYCE, « L'édition galloise: regards sur un phénomène excentrique » [en ligne], dans Mannaig THOMAS Nelly BLANCHARD (éd.), *Des littératures périphériques*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Collection "Plurial" », ISSN : 0154-5604 », 2014, URL : <https://hal.univ-brest.fr/hal-01015424>, consulté le 2 août 2021.

63 Le non-conformisme est un mouvement religieux qui s'est construit en grande partie en opposition à la doctrine anglaise et qui regroupe trois écoles : les presbytériens, les congrégationalistes et les baptistes. Les Sunday Schools, établissements privés religieux où l'enseignement était entièrement dispensé en gallois, sont issues de ce mouvement.

64 Anne HELLEGOUARC'H-BRYCE, « L'édition galloise: regards sur un phénomène excentrique » [en ligne], dans Mannaig THOMAS Nelly BLANCHARD (éd.), *Des littératures périphériques*, op. cit.

65 En 1532 François Ier promulgua l'édit d'Union qui acheva d'annexer la Bretagne et la priva de son indépendance militaire

66 Ibid note 42.

distribution, à l'édition et aux auteurs⁶⁷. Un débat a saisi le milieu littéraire en 2012 lorsqu'un auteur gallois a remis en cause ces aides et la viabilité de cette politique du livre. Mais le milieu littéraire s'est justifié en arguant que ce modèle n'avait pas vocation à vendre mais à préserver et stimuler une culture et deux langues. En cela le Pays de Galles se différencie de la Bretagne puisqu'il ne s'agit pas de produire un outil-corpus littéraire dans une langue mais bien d'encourager une production culturelle nationale. C'est la littérature pour la littérature. Et pourtant, sans les aides du Welsh Books Council au Pays de Galles et de la Région en Bretagne, aucune de ces littératures ne pourraient persister.

⁶⁷ Mais ces aides sont passées de 4,1 millions de livres sterling en 2010 à 3,6 millions en 2017 (Martin ROLPH, *Review of support for books from Wales*, Welsh Government, 2014 ; *Committee's findings on the Independent Review of Support for Publishing and Literature in Wales*, National Assembly for Wales Commission, 2018.)



Chapitre II. Quels usages linguistiques et culturels du livre jeunesse ?

L'édition en langue bretonne est présentée comme l'un des fers de lance de la politique linguistique mise en place par la Région Bretagne. *A fortiori* l'édition à destination des nouveaux locuteurs : tous les jeunes bretonnants inscrits dans les filières bilingues et immersives de Bretagne. Car la transmission de la langue et la transmission de la lecture vont de pair, elles dépendent à la fois du cadre scolaire et du cadre familial, font l'objet d'un apprentissage commun et s'émulent l'une et l'autre.

Par la lecture, les élèves s'approprient pleinement le langage. Ils reconnaissent des formes et structures langagières, utilisent les temps appropriés et enrichissent leur lexique. Ce travail se fait sur la durée et il est essentiel pour les enfants d'avoir accès à des supports qui leur permettent de collecter, mobiliser et utiliser les structures et formules rencontrées au fil des pages.

En ce sens, le livre de jeunesse représente un vecteur prometteur pour les apprentissages, mais il est essentiel d'accompagner les apprenants dans son utilisation. Le rôle des adultes est à ce titre essentiel⁶⁸.

Selon l'enquête sur les langues de Bretagne de TMO datant de 2018, 79% des locuteurs de breton ont plus de 60 ans et seul 27% des locuteurs de plus 70 ans peuvent lire le breton pour 98% des 15-24 ans. Cela s'explique par le fait que la plupart des locuteurs de plus de 70 ans ont appris le breton grâce à la transmission orale familiale et n'ont donc jamais eu de cours de breton à proprement parler. Ils ne peuvent donc pour beaucoup pas le lire et encore moins l'écrire. De plus, historiquement, les familles bretonnantes étant souvent des familles

⁶⁸ Agence française de développement, Institut français, UNESCO, *Pourquoi la littérature jeunesse ? Livret de plaidoyer pour renforcer le rôle du livre de jeunesse au service des apprentissages*, Institut français, coll. « Lire pour apprendre, Ressources éducatives », 2021.

de paysans, elles étaient trop pauvres pour pouvoir s’offrir des livres et, de toute façon, l’offre littéraire bretonnante était trop mince et surtout trop mal distribuée. Ainsi, même si la majorité des locuteurs a plus de 60 ans, en 2015, 35% de la production littéraire moderne en breton s’adressait à la jeunesse⁶⁹. Ce nouveau lectorat jeunesse a donc des particularités inhérentes à sa situation linguistique (langue maternelle, langue apprise, diglossie ...), et ses pratiques de lecture (cadre scolaire ou familial) qu’il convient d’analyser pour mieux comprendre le phénomène de l’édition jeunesse en langue bretonne.

2.1. La diglossie inversée

Dans son article « Diglossie » pour la revue *Langage et société*, Marinette Matthey nous donne deux définitions du terme diglossie. La première est celle de la diglossie comme cohabitation entre plusieurs variétés d’une même langue, à la manière des dialectes arabes et de l’arabe littéral ou des dialectes bretons en Basse-Bretagne. Mais nous utiliserons ici la deuxième définition qu’elle en donne pour parler de la diglossie breton-français :

Le terme de *diglossie* renvoie à celles de *langue dominante vs dominée*, de *fonctionnement diglossique* et de *représentation linguistique*. Cette théorie met au centre de sa conception les notions de *conflit*, de *pouvoir* et de *subordination* d’une langue à une autre. Dans cette théorie, les situations diglossiques sont vues comme instables, dynamiques, enjeu d’un conflit de langues symbole d’un conflit politique. Cette situation de conflit n’est pas ressentie comme telle par la plupart des locuteurs et locutrices de l’espace concerné, car elle est oblitérée par le fonctionnement diglossique qui les conduit à avoir honte de leur propre langue, à construire des représentations linguistiques qui la dévalorisent (langue pour plaisanter, pour se moquer d’autrui) ou qui la mythifient (langue du cœur, des affects). Cette définition de la diglossie est inspirée de Philippe Gardy et Robert Lafont (1981)⁷⁰.

Sous la troisième République sont mises en place les lois de Jules Ferry qui rendent l’école primaire obligatoire, laïque, gratuite et en français. Les langues régionales et les patois sont bannis de l’éducation et même des temps de récréation. Une première diglossie se met en place : en Basse-Bretagne, le breton est la langue maternelle de tous les écoliers mais le français est la langue de l’école, de la République et donc de l’écrit. L’alphabétisation et l’éducation passent uniquement par le français, de même que les possibilités d’élévation sociale. Si bien que le breton est désormais désavoué par ses propres locuteurs qui ont honte de le parler et craignent que leur langue maternelle ne leur permette pas d’accéder à la société moderne française. À partir de la Première Guerre mondiale, le nombre de locuteurs qui avait déjà baissé, chute drastiquement. Les parents décident de ne pas transmettre le breton à leurs enfants et des situations familiales complexes voient le jour où les enfants ont parfois du mal à communiquer avec leurs parents ou grands-parents, qui ne maîtrisent pas toujours très bien le français (et certains préfèrent se murer dans le silence plutôt que de parler breton à leurs enfants). Avec les

69 Jacques ANDRÉ, *L’édition en langue bretonne de 1975 à 2015*, Université de Rennes 2, 2019.

70 Marinette MATTHEY, « Diglossie », *Langage et société*, Hors série 1, 2021.

mouvements militants de la deuxième moitié du XX^e siècle naissent les premiers établissements scolaires en langues régionales : les écoles immersives Diwan naissent en 1977, les écoles publiques bilingues à parité horaire en 1982 et les écoles privées bilingues à parité horaire en 1990. Une politique linguistique régionale finit par suivre dans les années 2000 et met l'accent sur la création de nouveaux jeunes locuteurs. Mais une nouvelle diglossie se met en place : les enfants apprenant le breton à l'école dans des modèles immersifs (le breton est la langue d'enseignement et de vie de l'établissement) ou bilingues (l'enseignement est dispensé pour douze heures en français et douze heures en breton mais la langue de vie de l'établissement est le français). Mais les familles de ces enfants ne parlent pas forcément breton et utilisent pour beaucoup le français comme langue de communication. Les enfants se retrouvent alors dans une situation de diglossie inversée dans le sens où la langue de l'école est désormais le breton et la langue du foyer le français.

La scolarisation en breton en fait un objet d'apprentissage qu'il faut travailler et pour lequel on obtient des notes. Son non-usage systématique en famille et cet aspect scolaire de son apprentissage, crée une attitude particulière chez l'enfant qui ne souhaite pas utiliser le breton en dehors du cadre scolaire car il s'agit pour lui d'un exercice ou d'une activité scolaire, au même titre que de faire des maths ou du sport⁷¹.

Mes enfants disent que le breton est la langue de l'école⁷²

L'un des enjeux devient donc de faire entrer la langue bretonne dans les foyers non brittonophones. Notamment par le biais des médias et des loisirs : la radio avec des émissions pour les enfants, la télévision avec des dessins animés, des séries et des films en breton mais surtout avec les livres qui sont des objets matériels que l'on peut conserver et partager en famille, qui peuvent revêtir un affect :

Le livre de jeunesse constitue un pont entre la langue première et la langue seconde. Support de valorisation de la langue de l'enfant, les livres de jeunesse bilingues permettent d'accompagner le passage entre la langue parlée chez soi et la langue d'instruction employée à l'école⁷³.

71 Catherine ADAM, *Bilinguisme scolaire breton-français du jeune enfant, les représentations parentales et leurs influences*, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2015.

72 (voir la section Remarques des répondants en annexe 2)

73 Agence française de développement, et al., *Pourquoi la littérature jeunesse ? Livret de plaidoyer pour renforcer le rôle du livre de jeunesse au service des apprentissages*, op. cit.

1. Le livre à l'école

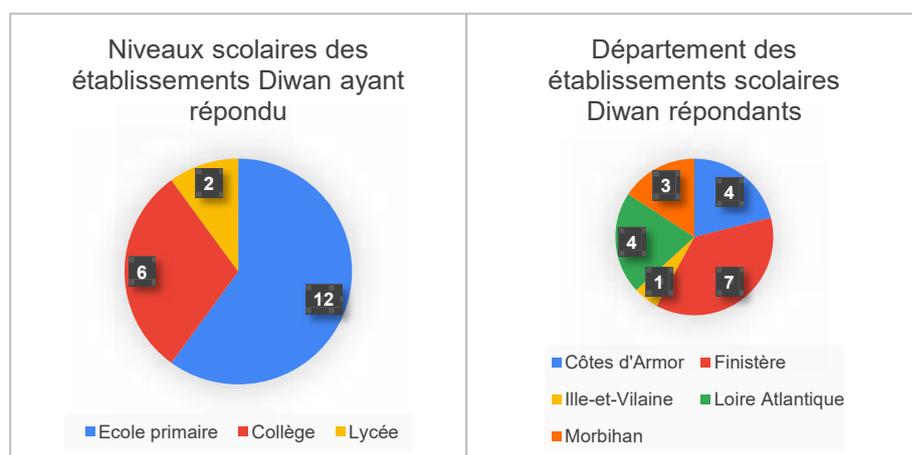
« L'école joue tout d'abord un rôle d'ouverture culturelle et de démocratisation, révélé dans des enquêtes comme « L'enfance des loisirs », surtout pour les activités culturelles légitimes, comme les sorties scolaires aux musées, à des spectacles de danse, de théâtre, d'opéra. (...) Côté lecture, l'institution scolaire (notamment les CDI, Centres de documentation et d'information) et la société dans son ensemble à travers les actions des bibliothèques, des médiathèques, des centres sociaux, etc. cherchent à encourager la lecture pour le plaisir et à faire découvrir la diversité des supports écrits, pour développer le goût de lire chez tous les enfants, et les familiariser avec les différents types de support écrit qu'ils auront à rencontrer dans leur vie quotidienne⁷⁴. »

À la rentrée 2021, 19 336 étudiants de la maternelle au lycée se répartissaient entre les trois systèmes scolaires sur tout le territoire de la Bretagne historique : 4 030 élèves à Diwan, 9 821 élèves en école publique bilingue et 5 485 en école privée catholique bilingue. Il y a plusieurs différences majeures dont il faut tenir compte entre les systèmes d'enseignement bilingue et immersif : tout d'abord, dans le système immersif, la langue de l'enseignement et de vie de l'établissement est le breton. Autrement dit, les enfants n'entendent parler que le breton tout au long du temps scolaire (exception faite des heures d'apprentissage d'autres langues) et sont encouragés à s'exprimer en breton pendant et en dehors des cours. Alors que dans le système bilingue est respecté la parité horaire : la langue de l'établissement est le français et l'enseignement est dispensé en français et en breton sur le même nombre d'heures (par exemple treize heures en français et treize heures en breton). Ensuite, du fait du système immersif, les élèves inscrits en école Diwan auront une meilleure maîtrise de la langue. Leur vie culturelle bilingue est souvent plus riche grâce à la nature associative et militante des écoles Diwan. Les associations de parents d'élèves peuvent également y être plus impliquées. Mais le programme scolaire est le même et la maîtrise du français est de qualité égale à celle des élèves en filière monolingue française⁷⁵. Dans le cadre de mon étude sur l'édition jeunesse en langue bretonne, je me suis intéressée aux pratiques de lecture en milieu scolaire immersif et bilingue comme élément constitutif de l'environnement du jeune lectorat. Afin de mieux cerner les pratiques de lecture en breton à l'école, j'ai lancé un sondage auprès des établissements scolaires où un enseignement bilingue ou immersif du breton est dispensé sur les cinq départements de Bretagne. 23 individus, dont 20 enseignants et 3 professeurs documentalistes, représentants 20 établissements scolaires ont répondu au sondage concernant les établissements scolaires immersifs Diwan⁷⁶.

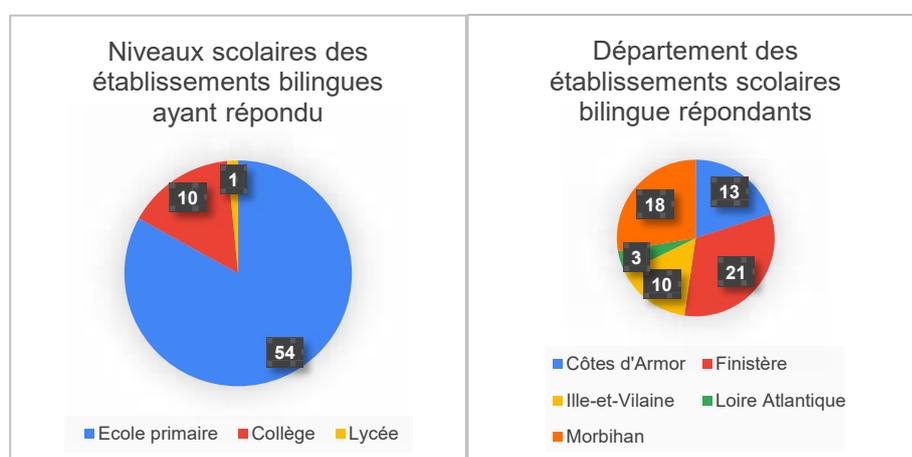
⁷⁴ Catherine REVERDY, *La lecture, entre famille et école : comment se développe le goût de lire, Conférence de consensus sur la lecture*, Institut français de l'Éducation, ENS de Lyon, 2016.

⁷⁵ « Le français, une évidence » [en ligne], *Diwan*, URL : <https://www.diwan.bzh/fr/le-francais>, consulté le 16 mai 2022.

⁷⁶ (Les résultats sont présentés dans la section 1 de l'annexe 2)



Et 71 individus, dont 66 enseignants et 5 professeurs documentalistes, représentant 65 établissements scolaires ont répondu au sondage concernant les établissements bilingues (public et privé catholique)⁷⁷.



Les réponses des participants me serviront d'appui pour mon analyse.

1.1. La lecture dans le système scolaire immersif Diwan

Les écoles Diwan sont des établissements associatifs sous contrat avec l'État, c'est-à-dire qu'ils sont gérés par les parents d'élèves (eux-mêmes regroupés dans des associations de parents d'élèves) et le programme scolaire suivi y est celui de l'Éducation nationale. Les enseignants ont également passé le concours de l'éducation nationale et doivent en plus attester d'une maîtrise suffisante de la langue pour enseigner le breton en immersion. Ces écoles nées d'une volonté militante de défense de la langue bretonne accueillent donc le plus souvent des membres en accord avec ces valeurs et l'implication de chacun y est forte. L'accès à la culture et à la création en langue bretonne font partie des prérogatives inscrites dans la charte de Diwan⁷⁸.

⁷⁷ (Les résultats sont présentés dans la section 2 de l'annexe 2)

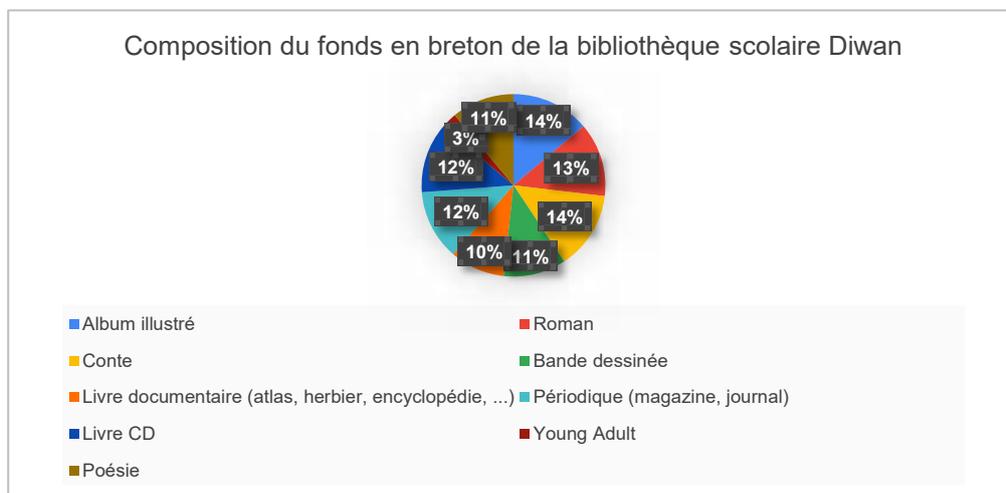
⁷⁸ « La charte de Diwan (1977) » [en ligne], *Diwan*, URL : <https://www.diwan.bzh/fr/la-charte-de-1977>, consulté le 16 mai 2022.

1.1.1. L'accès aux livres à l'école

Cet attachement à la culture est reflété par la bibliothèque scolaire dans la plupart des établissements. Qu'elle ait une pièce dédiée ou qu'elle soit disséminée dans chaque classe, elle garantit l'accès aux livres à tous les élèves. On constate qu'elle est le plus souvent gérée par les enseignants, mais qu'à l'école primaire, documentalistes ou parents d'élèves ont la charge de la bibliothèque scolaire. Les chiffres présentés dans ce tableau sont issus du sondage pour les enseignants en école Diwan. Les chiffres les plus importants correspondent aux établissements ayant entre 70 et 200 élèves.

Bibliothèque scolaire	Nombre d'ouvrages estimé
5	100
4	200
2	300
2	500

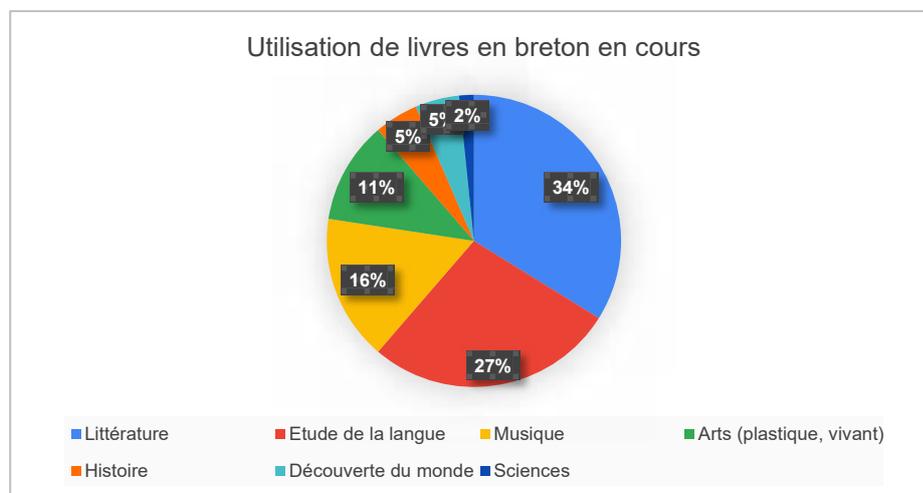
Mais plus encore que le nombre d'ouvrages disponibles, c'est la diversité des titres qui indique la richesse d'une bibliothèque. Les résultats du sondage indiquent un équilibre d'une régularité sans faille entre les différentes catégories : albums illustrés, romans, contes, bandes dessinées, livres documentaires, périodiques, livres CD et poésie se partagent le fonds en breton sans qu'aucun prenne le dessus sur l'autre. La représentation de chaque catégorie varie entre 10% (livres documentaires) et 14% (albums illustrés).



De même, 14 maisons d'édition au moins sont représentées dans les bibliothèques scolaires sur les 18 qui publient en breton pour la jeunesse. Les cinq éditeurs les plus présents sont sans surprise TES qui publie des ressources pédagogiques gratuites (manuels, albums jeunesse...), Keit Vimp Bev qui édite des périodiques, des romans et des albums, Bannoù-heol qui est spécialisée en bandes dessinées et en livres pour tout-petits, An Here, maison d'édition fondée par des enseignants Diwan pour alimenter les bibliothèques des écoles, et disparue en 2006 et enfin Coop Breizh qui publie des albums jeunesse en breton.

1.1.2. Le livre en classe

L'utilisation de livres en classe est également importante et n'est pas une activité de médiation superflue dont pourraient se passer les élèves. Pour beaucoup d'enfants inscrits en école Diwan, le professeur est le premier médiateur du livre en breton. S'ils viennent de familles non bretonnantes et ne parlent la langue qu'à l'école, ils n'ont pas forcément beaucoup de contacts avec la littérature jeunesse en breton. Aborder des livres en classe permet de les aider à se construire des repères et une culture littéraire valable pour tous les élèves. Tous les participants au sondage ont d'ailleurs affirmé utiliser les livres en classe. Sept matières ont principalement été citées : les deux tiers des cours où sont employés des livres sont bien sûr la littérature (34%) et l'étude de la langue (27%). Puis la musique avec les livres de comptines et les albums CD (16%) et les arts (11%). Les 12% restants se composent de l'histoire, de la « découverte du monde » et des sciences. Pour être utilisés en cours, ces livres font l'objet d'un choix du professeur selon leur qualité d'écriture (30%), leur niveau de langue ou la richesse du vocabulaire (40%), leur histoire intéressante (25%) ou la lisibilité et la longueur du texte (5%). L'accent est mis sur la qualité littéraire du livre, l'objectif est de construire une culture littéraire en breton tout en étudiant la langue autant pour son style, sa prose que pour développer la qualité et la richesse de l'expression langagière de l'enfant.



Des actions de médiation littéraire plus assumées sont régulièrement entreprises par les enseignants ou les documentalistes que ce soit sur le temps de la classe ou pendant des projets plus conséquents. La moitié de ces actions pour encourager la lecture en breton consiste en des prix des lecteurs comme le Lenn ha dudi⁷⁹ (21%) et des rallye lecture (29%). L'autre moitié est dominée par des projets avec des membres de la chaîne du livre (22%) tels que la fabrique de livres en classe avec un éditeur (10%) les projets avec auteurs et illustrateurs (8%) ou avec les bibliothèques (12%) puis la lecture en classe (16%) et une minorité propose une bibliographie d'ouvrages recommandés (5%).

⁷⁹ Prix des lecteurs organisé dans les écoles Diwan. Les élèves lisent une sélection d'ouvrages pendant l'année puis élisent leur trois préférés.

1.2. La lecture dans le système scolaire bilingue

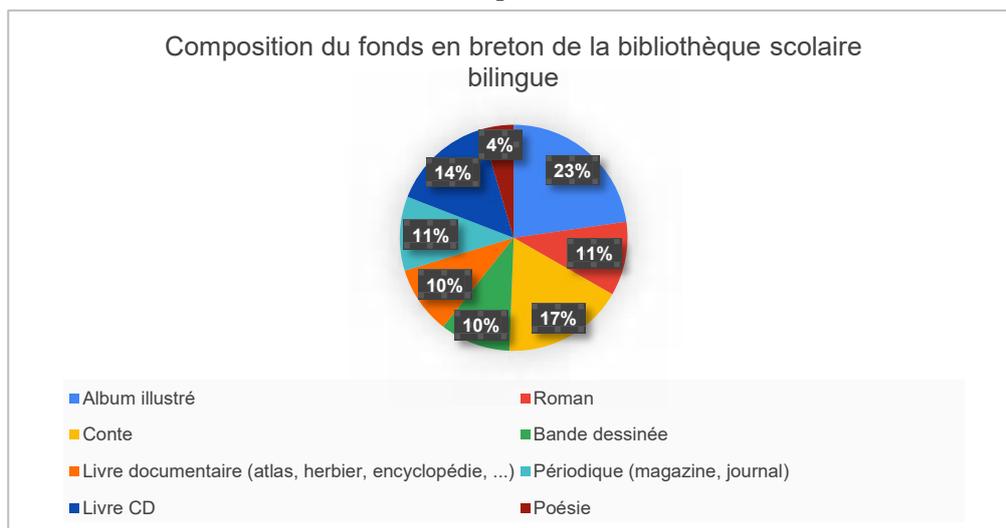
Sous le terme « bilingue » sont regroupés dans ce mémoire aussi bien les établissements scolaires privés que publics qui proposent au moins une filière d'enseignement en breton à parité horaire avec le français. La particularité de ces filières est qu'elles se trouvent le plus souvent au sein d'écoles francophones monolingues et que si l'accès à la culture n'y est aucunement négligé, il n'est toutefois pas investi du même aspect militant que dans les écoles Diwan, ou alors à titre personnel.

1.2.1. L'accès aux livres à l'école

La bibliothèque scolaire à l'école primaire est en grande majorité gérée par un enseignant mais pour une minorité de petits établissements, cette tâche est confiée au personnel administratif, aux parents d'élèves ou à une association. Dans les collèges et lycées, les documentalistes et les enseignants partagent cette charge.

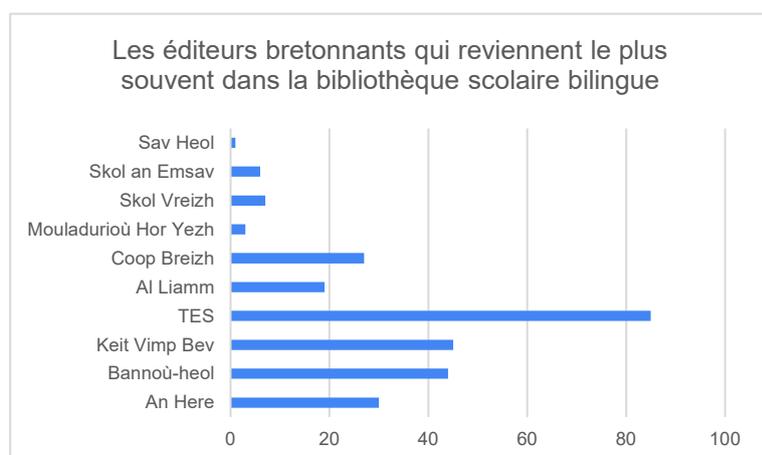
Bibliothèque scolaire	Nombre d'ouvrages estimé
3	entre 1 et 20
17	entre 20 et 50
19	entre 50 et 100
9	entre 100 et 400

La majorité des bibliothèques proposent entre 20 et 50 livres en breton mais quatre établissements scolaires publics (une école maternelle, une école élémentaire, une école primaire et un collège) ne possèdent aucun livre en breton. La majorité des établissements proposant entre 100 et 400 titres en breton sont des écoles primaires.



La composition des bibliothèques scolaires est là aussi relativement bien équilibrée. Si on peut observer une majorité d'albums jeunesse, de contes et de livres CD, c'est en raison du grand nombre d'écoles primaires ayant répondu au sondage. De manière surprenante, le ratio de bandes dessinées est plutôt faible par rapport à ces dernières catégories. On observe également

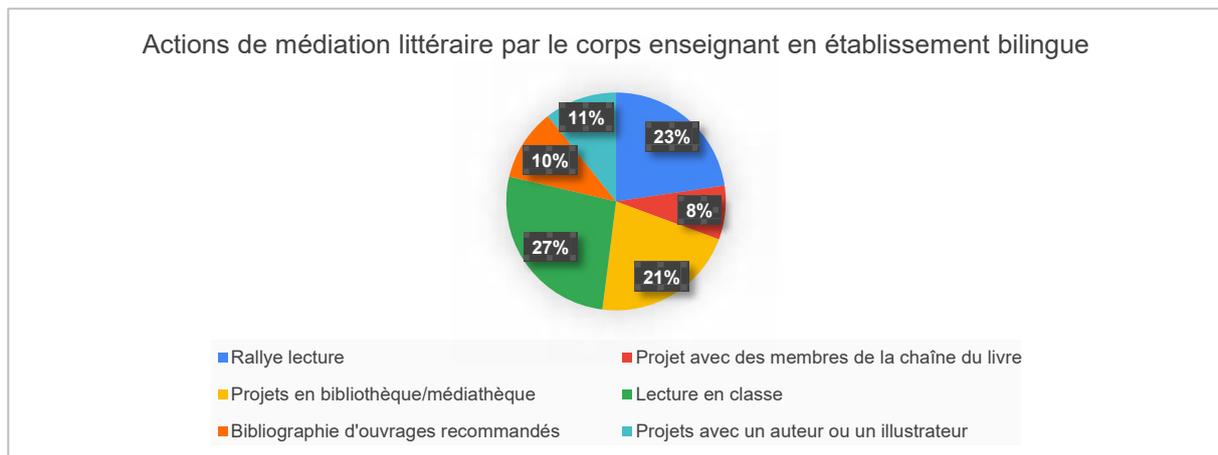
une moins grande variété de maisons d'édition. TES est la plus représentée, loin devant les deux suivantes : Keit Vimp Bev et Bannoù-heol.



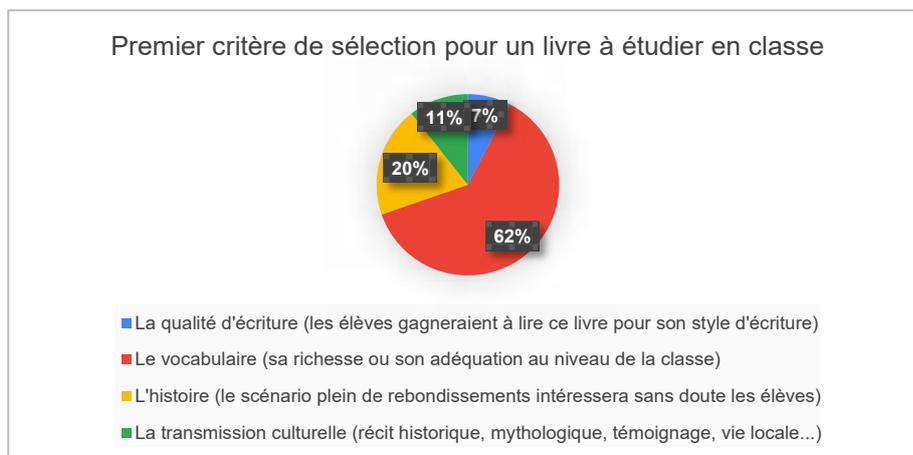
La diversité des ouvrages des bibliothèques scolaires en établissement bilingue est moindre par rapport à celle des établissements Diwan mais le nombre de titres en breton qu'elles contiennent sont comparables. Si les établissements bilingues sont généralement plus importants en terme d'effectifs que les écoles Diwan, les filières bilingues ne représentent qu'une minorité du total des élèves. Le budget alloué à l'achat de livres est donc logiquement utilisé pour une majorité de livres en français. Le nombre d'écoles proposant plus de 50 titres en breton est donc impressionnant. Le fonds en breton gagnerait toutefois à se diversifier et des subventions allouées aux petits établissements ne comportant pas ou peu de livres en breton pourraient être mises en place.

1.2.2. Le livre en classe

Les ratios d'utilisation de livres par matière sont sensiblement les mêmes que dans les classes Diwan avec deux tiers occupés par la littérature (38%) et l'étude de la langue (22%). Puis le dernier tiers partagé entre la musique (15%), les arts (11%), l'Histoire (8%), la lecture en classe (5%) et les mathématiques (1%). Les critères pour choisir les livres utilisés en classe sont cependant bien différents : c'est le niveau de langue et la richesse du vocabulaire (60%) qui prend le pas sur l'histoire (20%) et la qualité d'écriture (7%). La transmission culturelle (11%) apparaît pour la première fois comme critère de sélection, montrant qu'il y a aussi la volonté d'ancrer la langue dans un patrimoine régional. Mais surtout, l'orientation littéraire est totalement éclipsée ou presque par la volonté de renforcer la maîtrise de la langue des élèves. En enseignement à parité horaire, l'exposition à la langue bretonne pendant la semaine se limitant à une douzaine d'heures. Les étudiants ne développent pas un niveau suffisant pour envisager une étude littéraire d'un livre, ce dernier reste un outil de support linguistique.



Ce constat se confirme en examinant les actions de médiation littéraire entreprises dans le cadre scolaire : la lecture en classe (27%), les rallye lecture (23%) et les projets en bibliothèque (21%) constituent les trois quarts des activités. Le dernier quart se compose de projets avec des membres de la chaîne du livre, auteurs, illustrateurs (11%), éditeurs (10%) et un grand nombre de bibliographies d'ouvrages recommandés (10%). La lecture en classe et les projets avec les bibliothèques ont une place très importante ainsi que la bibliographie d'ouvrages recommandés : il s'agit d'exposer les élèves à une expression littéraire complexe pour enrichir leur expression langagière.



Catherine Reverdy, chargée d'étude et de recherche dans l'équipe Veille & Analyses de l'Institut français de l'Éducation en 2016, évoque dans *La lecture, entre famille et école : comment se développe le goût de lire* le fait que si l'école permet une plus grande proximité de l'offre (en parlant de la bibliothèque scolaire mais surtout des actions de médiation en milieu scolaire), elle ne garantit pas une égalité d'accès pour autant. Elle aborde aussi le phénomène de dichotomie des bénéfices de la lecture dans le cadre scolaire. D'un côté les bénéfices extrinsèques à la lecture tels que les résultats scolaires ou le développement des capacités d'analyse et de l'autre les bénéfices intrinsèques : prendre du plaisir à lire, développer son imagination,... Elle conclut en essayant de répondre à la question «Comment l'école peut-elle aider l'élève à avoir un rapport personnel à la lecture ?» :

(...) pour que l'école accepte de prendre en compte les pratiques culturelles des adolescents telles qu'elles sont, en particulier la diversification de leurs goûts, une piste proposée par Périer (2007) est de désacraliser le livre, pour permettre à tous les élèves d'accéder à un statut de lecteur à part entière, de faire partager par les élèves leurs expériences de lecture, à l'instar du « Goncourt des lycéens » ou de la construction par les élèves d'une bibliothèque commune au CDI, et de transformer le CDI en véritable lieu de passage entre usages scolaires et animation culturelle, pour réconcilier les jeunes avec la lecture⁸⁰.

Si certaines de ces propositions sont déjà appliquées dans bon nombre d'établissements immersifs (prix des lecteurs, rallye lecture, projets avec des auteurs, illustrateurs, éditeurs, ...) elles représentent encore une minorité de ce qui est fait dans la plupart des établissements bilingues.

2. Le livre à la maison

L'accès aux livres en breton est garanti dans une certaine mesure par les établissements scolaires bilingues et immersifs mais dans des proportions qui peuvent varier selon le type d'enseignement, la taille et le budget (qui est partagé avec les livres en français dans le cas de filières bretonnantes dans les établissements francophones) de l'école et l'implication du personnel (enseignants, documentalistes, associations des parents d'élèves). En 1994, dans un article intitulé « Le rôle du contexte éducatif familial dans l'apprentissage de la lecture-écriture » pour la revue *Actes de lecture*, Éva Louvet-Schmauss, Professeur en psychologie sociale à l'Université de Strasbourg, établit le rôle prépondérant de la famille dans la transmission des pratiques culturelles et notamment en ce qui concerne la création du goût de la lecture chez l'enfant :

En effet, des pratiques éducatives familiales diversifiées et fonctionnelles dans le domaine de l'écrit (lecture de livres de jeunesse, fréquentation de bibliothèques, ...) permettent à l'enfant de développer dès le plus jeune âge un véritable comportement de lecteur⁸¹.

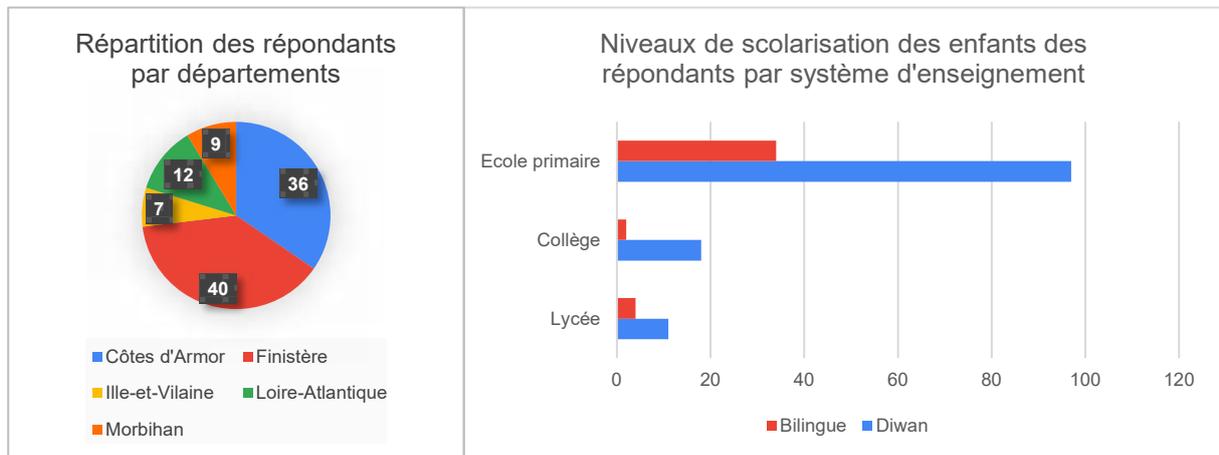
Afin de mieux cerner les pratiques de lecture en breton de la jeunesse, il convient donc de s'intéresser à leur environnement linguistique, familial et leur accès aux livres dans le cercle domestique. Les pratiques de lecture en famille sont très différentes en fonction de plusieurs critères : si la langue de communication à la maison est le français (les parents ne parlent pas le breton) ou le breton (un voire les deux parents parlent breton ou au moins le comprennent), si les parents ont l'habitude de lire en français ou en breton, s'il est aisé de se procurer des livres ou magazines en breton en dehors de l'école (bibliothèque, librairie...), si les parents lisent des livres aux enfants...

J'ai donc lancé un sondage auprès des parents d'élèves inscrits dans des filières bilingues ou immersives sur les cinq départements de Bretagne. 104 individus ont répondu. Les deux

⁸⁰ Catherine Reverdy, La lecture, entre famille et école : comment se développe le goût de lire, Conférence de consensus sur la lecture, op. cit.

⁸¹ Éva LOUVET-SCHMAUSS, « Le rôle du contexte éducatif familial dans l'apprentissage de la lecture-écriture », *Actes de lecture*, n° 47, 1994.

tiers des répondants sont répartis entre le Finistère et les Côtes d'Armor, ce qui n'est pas tout à fait représentatif de l'offre d'enseignement du breton en milieu scolaire, puisque le Morbihan compte également un grand nombre d'établissements bilingues et immersifs⁸². Les niveaux scolaires représentés sont pour la plupart des écoles primaires et le système d'enseignement le plus représenté est le système Diwan⁸³.



Il est important de noter que les réponses apportées durant ce sondage sont biaisées par la nature même du sondage participatif : les parents ayant accepté de se prêter à l'exercice d'un sondage d'une vingtaine de questions sur leurs pratiques de lecture et celles de leurs enfants, leur environnement et leurs capacités linguistique portent un intérêt particulier à ce sujet. Cet intérêt ne se manifestant sans doute pas uniquement dans le cas d'études menées par des personnes extérieures, il est plus que probable qu'il s'affirme également dans leur quotidien et prenne racine dans des valeurs engagées pour la cause de la langue bretonne. Lesdites réponses ne reflètent donc pas avec impartialité la totalité des foyers dont les enfants sont inscrits en filière brito-phonique et l'éventail des pratiques culturelles pratiquées.

2.1. Maîtrise et pratique de la langue bretonne

Parmi les familles dont au moins un enfant apprend le breton à l'école, celles où au moins un des deux parents le parlent et les foyers non brito-phoniques ne se trouvent pas sur un même pied d'égalité : d'un côté le parent bretonnant (passif ou actif) peut accompagner et conseiller l'enfant dans sa lecture et va plus facilement lui offrir des livres en breton puisqu'il est à même de comprendre leur contenu et de juger de leur qualité, et d'un autre côté le parent non bretonnant se trouve rapidement dans une situation d'impuissance où il doit s'en remettre entièrement au système scolaire.

Dans l'échantillon de réponses (106 répondants), 62% des parents parlent le breton et 16% l'apprennent. 5% le comprennent mais ne le parlent pas et 17% ne le parlent ni le comprennent. On observe une différence importante de maîtrise du breton selon les départements. Ainsi, les

82 (voir les cartes de répartition des en ouverture de l'annexe 2)

83 (Les résultats sont présentés à la section 3 de l'annexe 2)

départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine sont partagés à égalité par les locuteurs et ceux qui apprennent le breton alors que ces derniers représentent une part infime des répondants des départements du Finistère et des Côtes d'Armor. Parmi ceux qui le parlent ou l'apprennent, la majorité des parents ont appris le breton une fois adultes, en stage court ou long (34%), en cours du soir (21%) ou par eux-mêmes (17%), sachant que ces pratiques sont souvent complémentaires les unes des autres. Il n'est pas rare de compléter un enseignement en cours du soir par une étude personnelle et des stages courts. La transmission scolaire représente une faible marge avec 9% pour les cursus scolaires Diwan et 5% pour les cursus bilingues. Plusieurs parents ayant appris ou ayant été initiés au breton expliquent ne pas avoir effectué la totalité de leur scolarité dans ces modèles d'enseignement et en avoir passé une partie en classes francophones monolingues. De manière surprenante, la transmission familiale du breton concerne 14% des parents bretonnants. Ce taux paraît relativement faible quand on sait qu'elle concernait encore 47% des locuteurs de 25-39 ans et 72% des locuteurs de 40-59 ans en 2018⁸⁴. Celle-ci ne suffisant généralement pas à assurer une pleine maîtrise de la langue, elle a pu être complétée par les autres méthodes d'apprentissage énumérées précédemment.

Les pratiques linguistiques au sein du foyer semblent suivre les chiffres de la maîtrise de la langue puisque le breton est parlé dans les deux tiers des familles (11% ne parlent que le breton à la maison et 60% parlent le breton et le français). Ces chiffres étant issus d'une frange active de locuteurs de breton, il ne faut pas les considérer comme une généralité. De plus, le taux de breton et de français parlé en famille est soumis à l'appréciation du répondant, et les deux langues ne sont probablement pas pratiquées à même hauteur dans toutes les familles pour une même réponse). Malheureusement, l'absence de chiffres officiels ne permet pas une mise en perspective de ces données. Les 29% de foyers où le breton n'est pas pratiqué correspondent aux familles non brittophones, aux locuteurs passifs et à une marge de parents apprenant le breton.

Il faut noter une particularité des foyers bilingues, quelles que soient les langues parlées : il n'est pas rare pour un parent monolingue dont l'enfant et le conjoint sont bilingues de faire l'effort d'apprendre l'autre langue du foyer afin de pouvoir mieux échanger et garantir une continuité linguistique, surtout dans le cas d'une langue en situation minoritaire en dehors du foyer, comme c'est le cas des langues régionales en France. Dans une plaquette éditée par l'Office Public de la Langue Bretonne visant à promouvoir l'enseignement bilingue du breton sont donnés les conseils suivants aux parents non bretonnants qui souhaiteraient inscrire leur(s) enfant(s) dans une filière bilingue :

Si vous ne parlez pas breton, ne vous inquiétez pas. Vous pourrez quand même l'aider en :

- utilisant des livres bilingues - le texte en français vous permettra de situer l'histoire,
- n'hésitez pas à prendre des livres simples en langue bretonne. Votre enfant sera très content de vous aider à apprendre à lire en breton ! Il existe également des livres accompagnés d'un enregistrement, cela vous aidera sûrement,

84 TMO Régions, *Enquête sociolinguistique sur les langues de Bretagne*, op. cit.

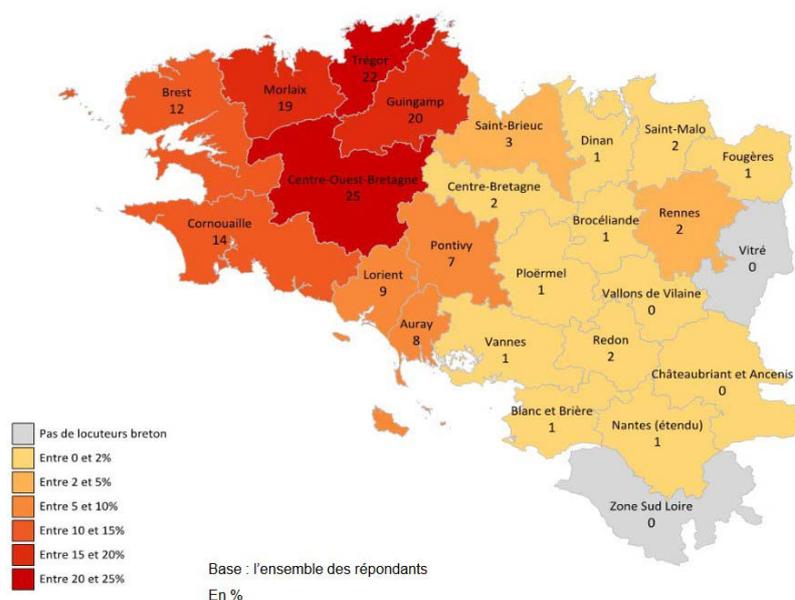
- n'oubliez pas que les enfants adorent parler des images qu'ils voient au fil des pages ; aidez-les dans la langue qui vous met le plus à l'aise,
- le plus souvent, lorsqu'il y a des devoirs à faire à la maison, les instructions sont bilingues. Laissez votre enfant vous expliquer ce qu'il a à faire à partir de ces quelques phrases - c'est toujours valorisant pour lui⁸⁵.

Le livre et les activités autour de lui tiennent une place centrale dans le processus d'immersion et de transmission de la langue. Notamment dans le cas de foyers où le breton n'est pas la langue de communication, le livre représente un support écrit rassurant : il donne une consistance matérielle à la langue et permet de la suivre sans pour autant la maîtriser, et la langue utilisée fait office de «bon breton», de langue correcte (grammaire, orthographe, vocabulaire) sur laquelle on peut s'appuyer dans le cas où les parents se sentent gênés par leur maîtrise du breton (bien que cela soit vrai également dans certains cas de bons locuteurs). Mais dans les faits, il n'existe que très peu de publications bilingues pour la jeunesse, et les livres CD permettent plus à l'enfant de découvrir un livre seul ou sans savoir encore lire qu'au parent de situer la prononciation de mots dans une langue qu'il ne maîtrise pas. Ainsi, lors d'une réunion d'information pour un stage de longue durée pour apprendre le breton, plusieurs individus désiraient apprendre le breton dans ce but. Certains évoquaient d'ailleurs avoir déjà acquis des bases grâce aux discussions avec leur enfant. Une forme de transmission inversée peut donc également être provoquée par la nécessité d'une situation de bilinguisme au sein du foyer.

2.2. L'environnement extérieur

L'environnement linguistique extérieur au foyer et à l'école est également un élément important à prendre en compte. Il participe à la construction linguistique de l'enfant en donnant l'occasion d'être confronté à d'autres situations que celles rencontrées dans le cercle scolaire et domestique et en légitimant la langue qu'il parle ou qu'il apprend. À la question « Diriez-vous que vous vivez dans une zone où il est aisé de pratiquer le breton en dehors de la maison ? (signalétique, activités sociales...) », les réponses se sont nuancées en fonction des territoires. Dans les Côtes d'Armor et le Finistère, plus de la moitié des parents estiment relativement aisé de pratiquer le breton hors du foyer alors que les trois quarts des parents de Loire Atlantique, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine répondent par la négative. Ces chiffres peuvent s'expliquer par la répartition du nombre de locuteurs dans ces départements sauf pour le Morbihan qui fait partie de la Basse-Bretagne et qui est historiquement bretonnant.

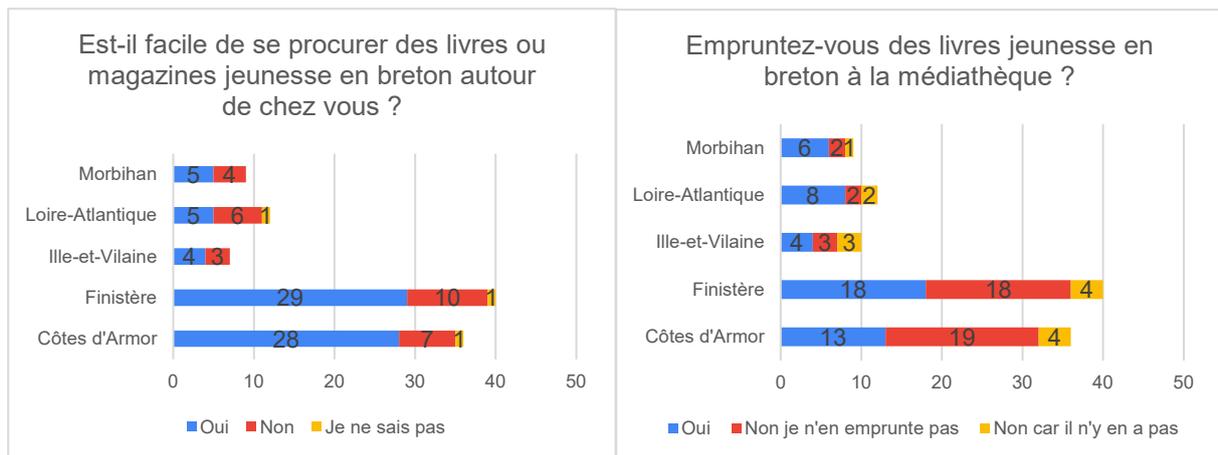
85 « Kregiñ gant ar vuhez diouzh ar gwellañ, Choisissez l'enseignement bilingue », Office Public de la Langue Bretonne.



Carte issue de l'Enquête sociolinguistique sur les langues de Bretagne par TMORégions en 2018

Mais lorsqu'il s'agit de se procurer des livres ou des magazines jeunesse en breton dans leur environnement proche, la part des parents trouvant cette démarche aisée n'est pas proportionnelle à la facilité de pratiquer le breton dans l'environnement en dehors du foyer. La moitié des parents des départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire Atlantique et du Morbihan estiment aisé de trouver des livres jeunesse à proximité de chez eux. Mais pour les départements du Finistère et du Morbihan, cette facilité de trouver des livres est inférieure à celle de pratiquer le breton hors du foyer. Cependant, on peut observer que les méthodes d'acquisition des livres jeunesse en breton restent sensiblement les mêmes entre les deux catégories. La part des parents trouvant aisé de trouver des livres en breton se procure plus de livres via l'école (4% de plus) ou en librairie généraliste (5% de plus) ou spécialisée (2% de plus) et moins sur des sites spécialisés (3%), des salons du livre (3% de moins) ou grâce à des dons, cadeaux (4% de moins).

Enfin, toutes les catégories affirment emprunter des livres jeunesse en breton à la bibliothèque ou médiathèque. Les trois quarts des parents empruntant en médiathèque se situent dans les départements du Morbihan et de la Loire Atlantique. De manière étonnante, la majorité des parents des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine n'empruntent pas de livres jeunesse en breton à la médiathèque. Et une frange moindre des parents n'empruntant pas (quoique importante dans le cas de l'Ille-et-Vilaine puisqu'elle représente un tiers des parents) expliquent ce fait par l'absence d'ouvrages jeunesse en breton dans les bibliothèques autour de chez eux. Plusieurs facteurs peuvent esquisser une explication à cette situation : tout d'abord, le Morbihan et la Loire Atlantique font partie des départements dans lesquels il est le plus difficile de se procurer des ouvrages en breton selon les réponses précédentes. Le fonds des médiathèques constitue alors une ressource importante pour avoir accès à des livres en breton. Alors que dans le Finistère et les Côtes d'Armor, les répondants ont pour la majorité estimé qu'il était aisé de se procurer des ouvrages en breton. Le besoin de se déplacer dans une médiathèque est donc moins fort.



Ensuite, toutes les médiathèques ne proposent pas les mêmes possibilités selon les départements. La liste des médiathèques proposant des livres jeunesse en breton dressée par l'association Hipolenn le montre bien⁸⁶. Dans le Morbihan, deux réseaux de médiathèques proposent un fonds en breton : les Médiathèques du Golfe et les Médiathèques de Terre Atlantique, dont la médiathèque de Bréac'h qui a passé un accord avec le Centre culturel aréen Sten Kidna pour bénéficier d'un dépôt public de livres en breton. Sten kidna à Auray et Skol-Uhel ar Vro (ou Institut Culturel de Bretagne), basé à Vannes, sont deux structures promouvant la culture bretonne et notamment le breton. Elles proposent un service de prêt dans leurs locaux mais aussi à travers d'autres médiathèques. Dans l'Ille-et-Vilaine, seules quelques médiathèques proposent des ouvrages jeunesse en breton et elles sont presque toutes basées à Rennes. Et l'association Skol an Emsav pour l'apprentissage du breton, basée à Rennes elle aussi, n'est ouverte au prêt que les mercredis. Dans le Finistère, le réseau des bibliothèques du Finistère propose un fonds en breton de 1587 titres disponibles sur tout le territoire mais aucune communication n'est réellement faite à ce sujet. Dans les Côtes d'Armor, c'est l'antenne de la Bibliothèque des Côtes d'Armor, à Cavan, qui propose un fonds en breton de 4000 ouvrages, occupant tout le deuxième étage de Ti ar Vro, la maison de la culture bretonne. Les livres sont empruntables sur place ou à travers le réseau de médiathèques mais ils ne sont pas forcément mis en valeur en dehors de l'antenne. Quant aux résultats de la Loire Atlantique, les deux tiers des répondants sont basés sur Nantes et sa périphérie proche, où se situent deux médiathèques proposant un fonds jeunesse en breton, ce qui explique ce fort taux d'emprunt. Les médiathèques proposant des livres en breton sont rares et comme le souligne Livre et Lecture en Bretagne dans son rapport de 2021 *Politique documentaire dans les réseaux en Bretagne*⁸⁷, la politique documentaire en réseau est «balbutiante» en Bretagne, et ne facilite pas la circulation des titres sur les territoires. De plus, peu de bibliothécaires sont sensibilisés à la lecture en breton malgré l'action de l'association Hipolenn et la plupart ne parlant pas breton, ils peuvent éprouver des difficultés dans le choix d'acquisition des titres. L'association Hipolenn propose en plus de sa petite bibliothèque itinérante de 50 titres⁸⁸, une liste de recommandation d'ouvrages jeunesse

86 (voir la liste des médiathèques comportant des livres jeunesse en breton en annexe 0)

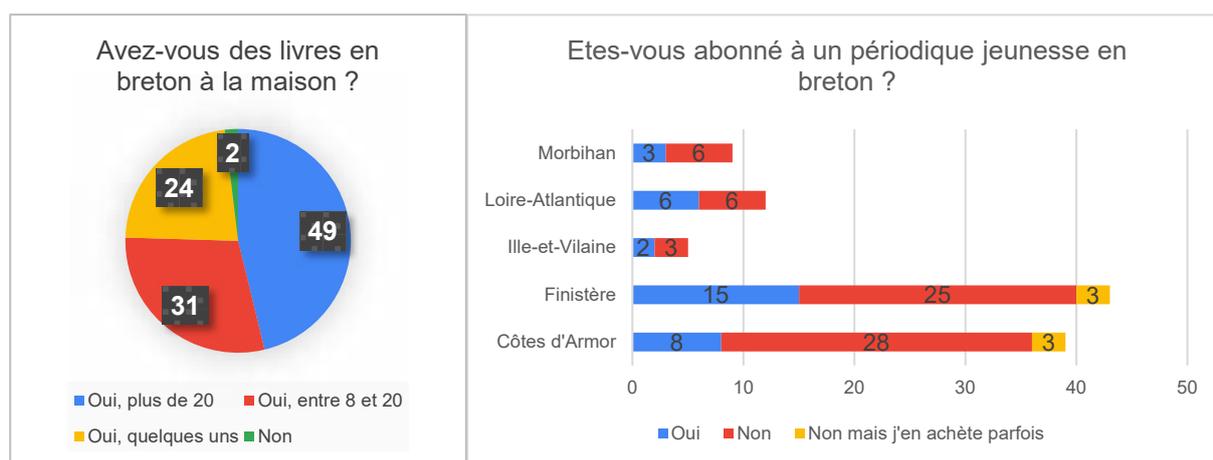
87 *Politique documentaire dans les réseaux en Bretagne*, Livre et Lecture en Bretagne, 2021.

88 (voir la bibliothèque itinérante d'Hipolenn en annexe 0)

en langue bretonne pour pallier à ce problème. Mais la question de l'absence de mise en valeur subsiste dans la plupart des départements à l'exception du Morbihan.

2.3. Les livres à la maison

Seuls 2% des parents n'ont pas de livres jeunesse en breton à la maison. Et 75% des familles possèdent au moins huit livres jeunesse en breton.



Par contre, les deux tiers des foyers ne sont pas abonnés à des périodiques jeunesse dans le Morbihan, le Finistère et les Côtes d'Armor mais 7% à 8% des parents des deux premiers en achètent parfois. 50% des parents d'Ille-et-Vilaine et de Loire Atlantique sont abonnés à des périodiques jeunesse en breton.

Sur les dix éditeurs proposés à la question « connaissez-vous ces éditeurs ? », sept d'entre eux étaient connus d'au moins 70 foyers (Coop Breizh atteint le score de 93 foyers mais étant le seul éditeur proposé qui édite aussi en français, cela a dû jouer en sa faveur). Et neuf autres éditeurs ont été cités par un à quatre parents : Timilenn (4), Sav-heol (3), An Alarc'h (2), Al lanv (2), Yoran Ambanner (2), Goater (1), Ar Gripi (1), Barn ha Skrid (1) et Nadoz-vor (1). Ce qui témoigne d'une grande diversité éditoriale dans les foyers au regard du nombre d'éditeurs de langue bretonne spécialisés en jeunesse (18) et dont la plupart ne publient qu'occasionnellement.

Enfin, les critères des parents pour l'achat d'un livre jeunesse en breton diffèrent de ceux du milieu scolaire. On peut voir que les illustrations (22%), l'histoire (24%) et la qualité générale de réalisation de l'ouvrage (18%) priment sur l'aspect didactique avec la valeur pédagogique (11%) et le niveau de langue (17%). L'aspect « lecture loisir » est mis en avant par rapport à la « lecture didactique » (littéraire en immersif et linguistique en bilingue), ce qui confirme l'importance de la famille dans la création des goûts littéraires et du statut de lecteur. Même si l'importance du niveau de langue confirme également le rôle de la famille dans la continuité linguistique à la maison. On peut également observer que le soutien à un auteur ou éditeur (7%) est faible, ce qui indique que les livres choisis ne sont que dans une moindre mesure des « lectures militantes ».

2.4. Les habitudes de lecture

Mais posséder des livres jeunesse en breton ne suffit pas s'ils ne sont pas mis en valeur par des pratiques de lecture familiales pour amener le livre à l'enfant.

Le rôle des parents et de la famille est particulièrement central. Les moments de lecture partagés à la maison stimulent la motivation à apprendre à lire mais sont également un facteur d'amélioration des compétences langagières⁸⁹.

Catherine Reverdy explique également que les pratiques culturelles des parents sont transmises, que ce soit passivement ou activement, à leurs enfants. Si les parents ont l'habitude de lire régulièrement, de fréquenter les librairies et les bibliothèques, il y a de fortes chances pour que leurs enfants intègrent ces pratiques et les maintiennent à l'âge adulte.

Un fort investissement dans les loisirs de la part des parents est "transmis" aux enfants, même si les types de loisirs sont différents. Ceci se révèle particulièrement vrai pour les loisirs artistiques, dont les goûts se transmettent autant que les biens et les pratiques⁹⁰.

Les deux tiers des parents des cinq départements lisent des livres en breton de temps en temps, environ un tiers n'en lit jamais et une petite minorité en lit fréquemment. Mais 89% d'entre eux affirment avoir lu des livres en breton à leurs enfants et 61% des enfants lisent des livres en breton par loisir, parce qu'ils en ont envie. Quant à leurs préférences de lecture, on peut observer une forte prédominance des albums (28%) et des bandes dessinées (24%). Puis viennent les périodiques pour la jeunesse (13%) les livres CD (11%) et les contes (9%). Et les romans et les livres documentaires sont lus par 6% des jeunes lecteurs. Un déséquilibre est visible entre l'offre et la demande puisque les bandes dessinées sont bien plus appréciées des enfants que les romans alors que la publication de ces derniers est supérieure à la production de bandes dessinées, certes régulière, mais relativement faible. Pour quelle raison ce décalage existe-t-il ? Quels sont les éléments qui empêchent une production plus adaptée aux goûts de la jeunesse ? Nous allons essayer de répondre à ces questions dans la partie suivante.

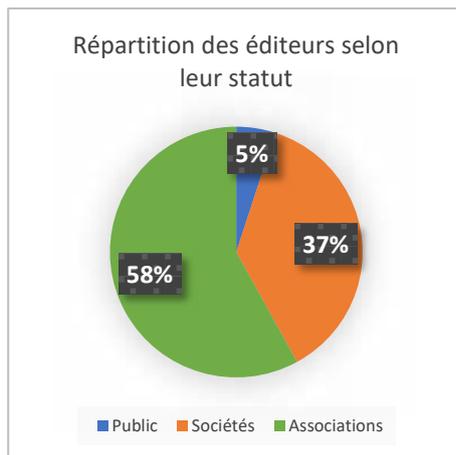
⁸⁹ Agence française de développement, et al., *Pourquoi la littérature jeunesse ? Livret de plaidoyer pour renforcer le rôle du livre de jeunesse au service des apprentissages*, op. cit.

⁹⁰ Catherine REVERDY, *La lecture, entre famille et école : comment se développe le goût de lire, Conférence de consensus sur la lecture*, op. cit.



Chapitre III. L'édition jeunesse en breton, un dynamisme de façade ?

Sur les 111 maisons d'édition recensées sur toute la Bretagne, seules 18 publient en breton pour la jeunesse. Les maisons d'édition en langue bretonne sont de petites structures soutenues dans leur grande majorité par des bénévoles : en 2014, l'édition en breton cumulait à peine 23 postes à temps plein en contrat à durée indéterminée contre 540 pour l'édition en Bretagne⁹¹. Les bénévoles sont des militants de la langue bretonne qui exercent pour la plupart un métier sans rapport avec le domaine de l'édition.



Chiffres issus du rapport de 2014 de l'OPLB sur l'édition en breton et en gallo



Carte représentant la localisation des maisons d'édition ayant publié au moins un titre entre 2007 et 2014, et issue du rapport de 2014 de l'OPLB sur l'édition en breton et en gallo

91 L'édition en langue bretonne et en gallo, op. cit.

1. Les maisons d'édition jeunesse en breton

On distingue trois statuts juridiques de maison d'édition : public, associatif et les sociétés. Nous allons les détailler à travers trois exemples concrets afin de faire ressortir les différents modèles économiques et dynamiques de production en édition jeunesse en breton.

1.1. La maison d'édition publique

Ti-Embann ar Skolioù⁹² ou TES⁹³ est une maison d'édition issue du Service Canopé Rennes. Canopé est un opérateur de l'Éducation nationale qui a pour mission d'accompagner les enseignants dans leur vie professionnelle que ce soit par des formations ou par la création de ressources pédagogiques. D'autres maisons d'édition publiques en langues régionales sont issues du Réseau Canopé telles que PlaReLa pour l'alsacien, CAP'ÒC pour l'occitan ou IKAS pour le basque. TES a été créée en 1994 pour répondre aux besoins des enseignants bilingues, elle est aussi subventionnée par le Conseil régional. Elle publie entre 20 et 25 ouvrages par an (imprimés et ressources numériques) pour les professeurs et les élèves des trois filières de breton (public, privé et Diwan). Sa production se constitue dans sa grande majorité de manuels scolaires et de ressources pédagogiques qui couvrent toutes les matières du programme scolaire pour tous les niveaux mais elle possède dans son catalogue des albums et des romans jeunesse pour la plupart issus de traductions. C'est une petite équipe brito-phone de six employés pilotée par un Conseil d'édition constitué d'un inspecteur pédagogique régional bretonnant, d'inspectrices de l'éducation nationale et de conseillers pédagogiques premier et second degré des trois filières d'enseignement⁹⁴. Les publications de TES sont envoyées gratuitement aux établissements scolaires qui en font la demande et les particuliers peuvent acheter les ouvrages grand public sur le site internet. Étant financée par l'Éducation nationale et la Région, TES n'est pas soumise à la loi de la rentabilité et peut se permettre de prendre en charge des projets onéreux comme la production de livres CD tant que ceux-ci restent dans la ligne éditoriale de la maison.

1.2. La maison d'édition associative

Il s'agit généralement d'une petite voire toute petite structure : il n'est pas rare qu'elle soit dirigée par un seul bénévole comme c'est le cas de la maison d'édition Bannoù-heol⁹⁵ dirigée par Arnaud Élégoët, occasionnellement aidé de deux autres personnes. Enseignant de breton et de musique en collège et lycée, sa ligne éditoriale est simple : traduire les livres qui lui plaisent et qui plaisent à ses enfants ou ses élèves. La maison d'édition spécialisée jeunesse a édité 84

92 En français « la maison d'édition des écoles ».

93 (voir l'entretien 2 en annexe 1)

94 « Petra eo TES ? – Ti-Embann ar Skolioù » [en ligne], URL : <https://www.reseau-canope.fr/tes/petra.php>, consulté le 8 juin 2022.

95 (voir le résumé d'entretien 1 dans l'annexe 1)

titres dont 17 bandes dessinées, des albums pour les tout-petits et un ambitieux album-CD. Elle publie en moyenne 2 titres par an et toujours en breton. Mais il existe également des structures éditoriales associatives de taille plus conséquente telles que Keit Vimp Bev⁹⁶. Association née en 1984, elle s'est transformée en maison d'édition par accident : un vol de bandes dessinées traduites en breton dans les locaux de l'association a fait prendre conscience de la demande de livres pour les jeunes. Depuis, la maison d'édition s'est spécialisée en littérature jeunesse (bandes dessinées, albums, romans, périodiques...) et a gonflé ses effectifs : une vingtaine de bénévoles travaillent à la production de contenu pour le périodique Ya !, et environ cinq autres aident à l'activité éditoriale en plus des quatre salariés. La ligne éditoriale, en plus de sa spécialisation en jeunesse se caractérise par la volonté de travailler en circuit court avec une majorité de créations, avec des auteurs et des illustrateurs bretons, l'impression en Finistère et également la volonté de proposer des produits peu onéreux. Dans les deux cas de figure, l'argent des ventes est entièrement réinjecté dans l'édition d'ouvrages (création, impression et rémunération des salariés dans le cas de Keit Vimp Bev).

1.3. La société

Le dernier type de maison d'édition est un modèle plus rare. L'exemple le plus représentatif en est Coop Breizh, la coopérative culturelle bretonne. Entreprise coopérative, issue de l'association militante Kendalc'h, son fonctionnement s'apparente beaucoup plus à celui des maisons d'édition francophones de Bretagne. L'équipe de 25 personnes est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles. La maison d'édition cumule plusieurs cordes à son arc : en plus de son activité éditoriale, elle propose également des services de diffusion, de distribution, de production musicale et possède deux librairies spécialisées. L'édition en langue bretonne ne constitue pas une part importante de la production mais elle est régulière, surtout depuis la création de son label jeunesse Beluga⁹⁷ avec des livres pour la jeunesse édités dans les deux langues.

Les deux derniers cas de figure présentés sont issus de démarches militantes, la première ne pouvant pas l'être directement puisque dépendant de l'Éducation nationale. Et même si Coop Breizh fait moins figure de structure engagée de par son statut juridique qu'une petite maison d'édition associative, elle pourrait se passer d'éditer en breton, le fait qu'elle le fasse démontre une volonté militante.

1.4. Une longue histoire de militantisme

L'édition en langue bretonne repose sur le militantisme, que ce soit dans la ligne éditoriale ou le fonctionnement. Le conseil administratif de Coop Breizh est constitué de douze bénévoles et les maisons d'éditions associatives sont elles aussi portées par des bénévoles bien que

96 (voir l'entretien 3 dans l'annexe 1)

97 Beluga est l'anagramme de *bugale* qui se traduit par « enfant » en breton.

certaines, comme Keit Vimp Bev, puissent se permettre d'employer des salariés. La raison en est simple : gérer et animer une maison d'édition est particulièrement chronophage, seuls des bénévoles pouvant s'investir dans la durée font donc partie de ces structures. Les bénévoles sont donc soit des personnes ayant un travail qui peut s'accommoder d'une telle activité soit des retraités qui, pour beaucoup, sont des militants engagés dans des mouvements en faveur de la langue bretonne depuis les années 60-70. Les maisons d'édition contemporaines peuvent donc se réclamer comme l'héritage de la période de combativité dans le domaine littéraire bretonnant du XIX^e siècle, ainsi que l'expliquent Nelly Blanchard et Mannaïg Thomas dans le prologue *Des littératures périphériques*⁹⁸

Il s'agit de devenir lisible, visible, autoréflexif et, parallèlement, de tendre vers la structuration d'un pseudo-champ dans un contexte sociolinguistique de chute brutale du nombre de locuteurs et un contexte glotto-politique de reconquête sociale de la langue bretonne.

Elles y évoquent les causes imputables à ce combat littéraire :

Les raisons de la non-autonomie du champ littéraire breton sont multiples. On peut entre autres mentionner la diglossie britto-française qui depuis deux siècles a fait du breton une langue surtout paritaire – c'est-à-dire la langue des relations de proximité, qu'elles soient amicales ou familiales, alors que le français occupe le registre de l'officialité - ; le fait que les bretonnants ont appris à lire et à écrire en français et ne sont pas lettrés dans leur langue maternelle ; le rejet des formes linguistiques paritaires par certains promoteurs de la langue et de la littérature bretonnes, ce qui n'a pas favorisé l'adhésion des bretonnants aux projets littéraires ; le support linguistique breton qui pose aujourd'hui de manière accrue la question de la lisibilité des textes. On peut également signaler des critères plus généraux, caractéristiques des littératures périphériques, comme le volume restreint de la production, un lectorat trop peu nombreux, une faible institutionnalisation et une faible organisation du domaine, l'absence d'œuvres fondatrices offrant des valeurs communes⁹⁹...

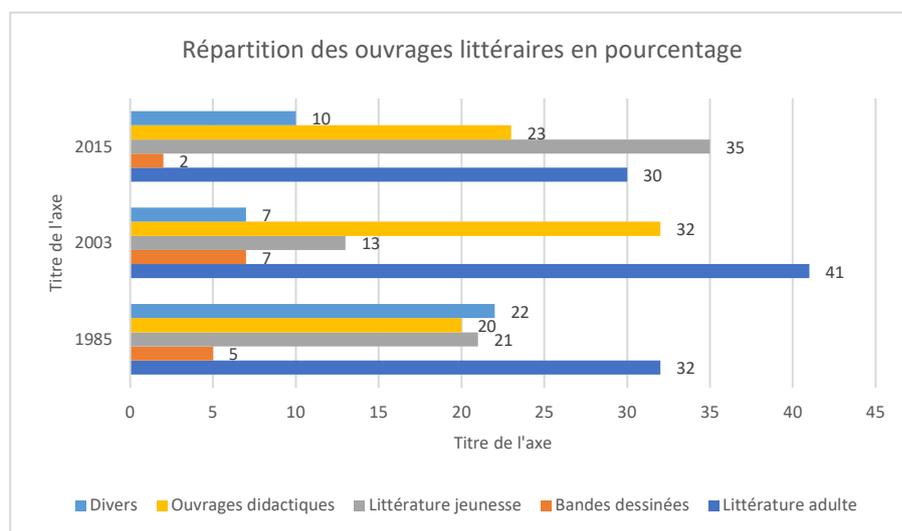
La littérature jeunesse en breton est une nouveauté dans l'histoire de l'édition bretonnante et découle de ce combat pour une littérature de langue bretonne plus visible, plus accessible mais avant tout de la politique linguistique menée par la Région Bretagne en faveur de la langue bretonne.

98 Nelly BLANCHARD, Mannaïg THOMAS, *Des littératures périphériques* [en ligne], Brest, France, Presses universitaires de Rennes, 2013, URL : <https://hal.univ-brest.fr/hal-01003229>, consulté le 13 juin 2022.

99 Ibid.

2. Le marché de l'édition jeunesse en langue bretonne

La part de l'édition jeunesse dans la production en langue bretonne est plus importante que pour la production en français : 35% en breton contre 26% en français. Mais ça n'a pas toujours été le cas, c'est même un phénomène récent comme l'illustre Jacques André dans son dossier *L'édition en langue bretonne de 1975 à 2015*¹⁰⁰ :



Chiffres tirés du dossier de Jacques André *L'édition en langue bretonne de 1975 à 2015*

Avant l'impulsion lancée par les maisons d'édition Al Liamm et Emgleo Breiz dans les années 70, la littérature jeunesse de langue bretonne est à peu près inexistante. Mais avec la naissance de la première école Diwan en 1977 et la signature de la Carte culturelle bretonne la même année, des maisons d'édition telles que An Here se lancent dans l'aventure de l'édition jeunesse. Dès lors, les publications pour la jeunesse ne feront que se multiplier d'année en année, sans que cela soit synonyme de rentabilité pour autant.

Dans le rapport sur l'édition en langue bretonne et en gallo de l'Office Public de la Langue Bretonne, il est mentionné que les nouveaux locuteurs sont « plus regardants que le lectorat militant qui achète des livres en langue bretonne avant tout pour soutenir l'édition dans la langue. (...) Pour dépasser les ventes militantes, il est indispensable d'améliorer la qualité tant dans le fond que dans la forme afin d'intéresser plus de lecteurs¹⁰¹. » Cette affirmation est d'autant plus juste dans le cas des jeunes néo locuteurs. Il ne faut pas oublier que ces derniers sont pour la majorité francophones de naissance et, à ce titre, ils lisent aussi des livres en français. Or, l'édition jeunesse en langue française est bien plus compétitive qu'en langue bretonne. Les rares manuscrits acceptés sont retravaillés mais la forme étant presque plus importante puisqu'elle est le premier contact du lecteur avec le livre, elle est l'objet d'une attention toute particulière. Il faut que les milliers de nouveautés jeunesse puissent se démarquer les unes des autres dans les rayonnages des libraires et elles rivalisent toutes d'originalité et de qualité. Alors qu'en édition jeunesse bretonnante la sélection est presque inexistante. Et la majorité

¹⁰⁰ Jacques ANDRÉ, *L'édition en langue bretonne de 1975 à 2015*, op. cit.

¹⁰¹ *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit.

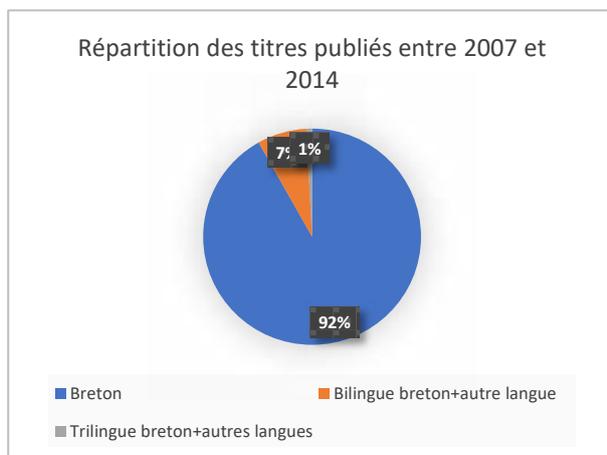
des maisons d'édition sont tenues par des bénévoles dont l'édition n'est aucunement le métier, ils ne maîtrisent pas toutes les compétences nécessaires à la création d'ouvrage de la même qualité que les publications francophones. Même si l'on peut observer une amélioration dans ce domaine, elle concerne une minorité d'éditeurs. Les enfants ne sont pas des militants, leur cercle familial peut l'être mais ce n'est pas suffisant pour pousser un enfant vers un livre.

2.1. Quelle production pour la jeunesse ?

Alors que les deux tiers de la production littéraire en langue bretonne sont des créations, 55% des livres pour la jeunesse en breton sont des traductions. Elles représentent 85% des bandes dessinées et les deux tiers des albums contre 90% des romans jeunesse qui sont créés en breton, notamment grâce aux prix littéraires¹⁰². Si ce phénomène peut s'expliquer en partie par l'aide à la traduction pour les maisons d'édition délivrée par la Bretagne, ça n'en est pas la seule cause. D'autres enjeux viennent faire pencher la balance en faveur de la traduction : la maîtrise du breton des parents d'élèves, le financement, les effectifs réduits des maisons d'édition,... Mais certains éditeurs prennent le contrepieds de cette tendance en n'éditant que des créations.

2.1.1. Bilingue ou monolingue ?

L'édition en langue bretonne est dans sa grande majorité monolingue : 97% des titres pour la jeunesse sont uniquement en breton contre 85% des titres pour adultes. Ce phénomène s'explique en grande partie par la politique linguistique menée par la Région Bretagne à travers les aides qu'elle alloue à la création et la traduction d'ouvrages. Mais dans l'extrait de la plaquette visant à promouvoir l'enseignement bilingue du breton, les livres bilingues y sont cités comme moyen de partager la lecture avec un enfant lorsque le parent ne parle pas breton, ce qui est le cas de 80% des parents dont les enfants apprennent le breton en milieu scolaire. Ces conseils sont donc en contradiction avec la politique du livre en breton menée par la Région.



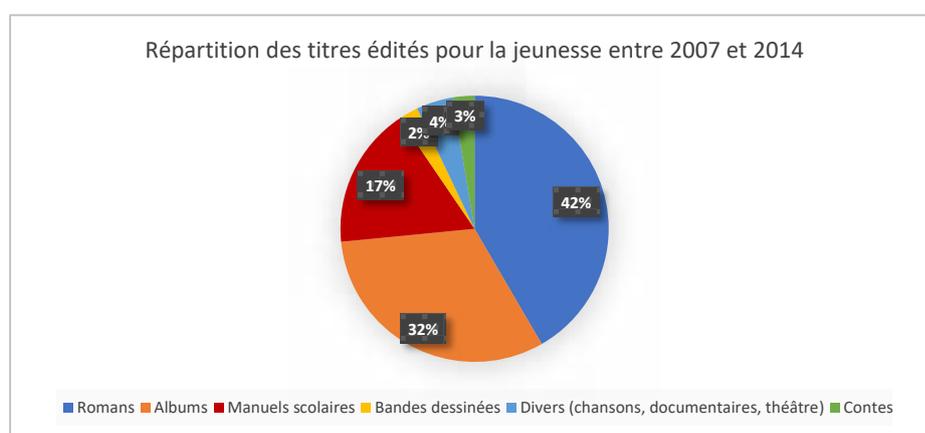
Chiffres tirés du rapport de 2016 de l'OPLB L'édition en langue bretonne et en langue gallo.

102 *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit.

Les livres CD et les traductions occupent une part importante des ventes des livres à destination de la jeunesse car elles sont les seuls moyens pour les parents non bretonnants d'avoir un repère. Les livres CD permettent de bénéficier de la prononciation et de laisser l'enfant découvrir le livre seul à loisir, et les traductions constituent du point de vue des parents une valeur sûre puisqu'elles sont souvent déjà connues de l'adulte dans sa langue natale par expérience de lecture au même âge que leur(s) enfant(s) ou bien par mise en avant dans les milieux littéraires familiers (librairies en français) et peuvent juger plus facilement du contenu. Mais une autre option encore peu proposée est envisageable : l'édition d'ouvrages bilingues. Les aides à l'édition bilingue sont minorées (les aides de la Région ne s'élèvent qu'à 25% des frais de production du livre contre 50% si le livre est monolingue) mais certaines maisons d'édition essaient de faire des propositions alternatives telles que *Lizig Priñsezig an douar* édité par Ti Douar Alre et Emglev Bro an Orient. Le livre est monolingue mais propose un CD ainsi qu'un livret comportant une traduction du texte à destination des parents. Ces derniers peuvent ainsi suivre l'histoire avec l'enfant et faire rentrer le breton dans la sphère affective et familiale, contribuant par là-même à faire reculer le schéma diglossique installé. La maison d'édition Kerjava, dans le Trégor, propose un grand nombre de livres jeunesse bilingues breton-français voire trilingues avec de l'anglais. Et la revue bilingue *Toutouig* à destination des tout-petits de 0 à 3 ans est éditée par Keit Vimp Bev avec l'objectif assumé de permettre aux parents non bretonnants de partager un moment de lecture et de les accompagner dans découverte de la langue aux côtés de leur(s) enfant(s).

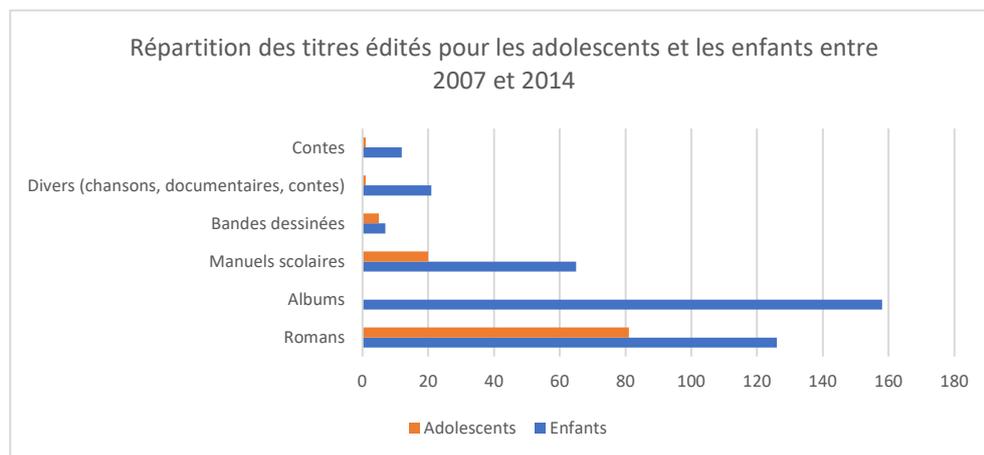
2.2. Une diversité restreinte

L'édition jeunesse en breton est encore récente et présente un dynamisme honorable dans le domaine de l'édition en langue régionale puisqu'elle publie plus de 20 titres par an. Mais ce dynamisme ne rime pas encore avec diversité littéraire. En dehors des romans, des albums et des manuels scolaires, l'offre se tarit vite. Quelques contes et bandes dessinées sont édités régulièrement mais rien de comparable aux trois grands champs illustrés dans le graphique ci-dessous.



Chiffres tirés du rapport de l'OPLB sur l'édition en langue bretonne et gallo de 2016.

De plus, la plupart des titres pour la jeunesse concernent les enfants de la maternelle à la fin de l'école élémentaire. À partir du collège, il devient difficile de trouver des livres pour les adolescents comme le fait remarquer cet enseignant en établissement bilingue « le peu de choix de livres à destination des collégiens en breton. Peu de traduction : les deux premiers Harry Potter en breton alors que c'est sorti depuis 25 ans... un exemple parmi d'autres. Un seul titre de mangas...¹⁰³ »



Chiffres tirés du rapport de l'OPLB sur l'édition en langue bretonne et gallo de 2016.

Cette absence de publications à destination des adolescents provoque une discontinuité dans la lecture : jusque-là, ils avaient grandi en ayant l'opportunité d'avoir accès à des livres dont le niveau de langue et le type d'histoire était adapté à leur niveaux. Mais à partir du collège, il n'y a plus que quelques courts romans pour faire la transition avant d'avoir le niveau et le goût nécessaire pour lire des livres de littérature « adulte ». Alors que les ventes de romans *young adult*¹⁰⁴ explosent dans l'hexagone, les lecteurs bretonnants se retrouvent privés de livres à se mettre sous la dent... à moins de lire en français.

2.2.1. Album et roman

Dans le graphique vu auparavant, on constate que les romans et les albums représentent les trois quarts de l'édition jeunesse en breton. Les deux types d'ouvrages sont produits de manière très différentes puisque les albums sont pour les deux tiers issus de la traduction tandis que 90% des romans sont les fruits de la création d'auteurs bretonnants¹⁰⁵. Les albums, contes et imagiers pour les enfants sont achetés par les parents qui ont besoin de reconnaître les titres qu'ils ont déjà lus en français pour pouvoir en situer la qualité lorsqu'ils ne maîtrisent pas la langue. Mais ce choix n'est pas établi en amont de l'édition mais au bout de la chaîne. L'explication est donc à chercher ailleurs : nous avons évoqué le fait que les enfants ne sont pas des militants, pour avoir envie de lire un livre, il faut qu'il leur plaise ou du moins, qu'il leur soit bien amené. Et les

¹⁰³ (voir les remarques des répondants dans l'annexe 2)

¹⁰⁴ Appellation venant des Etats-Unis et désignant l'ensemble des romans à destination des jeunes entre 13 et 30 ans, la période d'âge peut varier selon les éditeurs. On y retrouve surtout les littératures de l'imaginaire (fantasy, fantastique, science-fiction, anticipation).

¹⁰⁵ *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit.

structures éditoriales bretonnantes étant en majorité des associations dont les bénévoles n'ont pas forcément les compétences pour créer des livres avec le même degré de professionnalisme que les livres jeunesse proposés en librairies francophones. Il faut une grande connaissance de la littérature jeunesse, des compétences en graphisme, des textes de qualité, ... et une trésorerie permettant de payer l'auteur et l'illustrateur, ce qui n'est pas donné à toutes les maisons d'édition. La traduction en revanche, permet de partir d'un produit déjà abouti dans le texte, l'esthétique et la forme. Il « suffit » d'acheter les droits, de traduire et d'imprimer pour proposer un beau livre qui plaira aux enfants et rassurera les parents sur les salons du livre, ce qui représente un gain de temps certain par rapport à la création. De plus, les aides de la Région Bretagne à la traduction viennent faciliter ce processus.



Sélection d'ouvrages pour la jeunesse illustrant cette production, dans l'ordre : un livre pour les tous petits sur la peur du noir chez Keit Vimp Bev, un album CD qui effectue un tour du monde en musique chez Bannoù-heol, un autre album CD d'un conte traduit en Bretagne depuis le début du siècle dernier, lu et réécrit en vannetais et édité par Ti Douar Alre et Emglev Bro an Oriant, et l'édition en breton du premier tome de Harry Potter chez An Amzer.

Il est très important de proposer des livres de qualité, variés et adaptés au niveau de langue des jeunes lecteurs pour les aider à s'approprier la lecture et la langue. Sur ce dernier point il y a aussi matière à amélioration : sur les 547 références jeunesse répertoriées sur le site klask, seuls 34 livres-CD pour la jeunesse sont proposés. De plus, à l'ère du numérique, une minorité propose un téléchargement en ligne des fichiers audios. Pourtant les livres avec enregistrements sont recherchés par les parents, brittophones ou pas. Ils permettent d'entendre une autre voix, un autre breton que celui parlé par l'enseignant ou dans le cercle familial. Mais l'offre reste faible, car en plus de produire un livre, il faut également produire un CD, parfois musical avec la contribution de musiciens qu'il faut aussi rémunérer. TES, la maison d'édition publique, en édite la majeure partie car « Pour les livres CD que nous avons édités, c'était aussi parce que l'on sait que ça coûte très cher à faire. Prendre ces gros projets en charge et les distribuer gratuitement aux établissements permet de faire en sorte que les écoles soient équipées d'outils pour la transmission de la langue¹⁰⁶. » Mais d'autres alternatives qui pourraient se révéler économiques sur le long-terme existent comme la boîte créée par les éditions Lunii « L'édition en breton reste très restreinte même si cela évolue. Malheureusement la plupart du temps les enfants vont d'eux-mêmes mêmes plutôt vers des livres en français. Le breton leur demande un effort supplémentaire (pour ceux dont ce n'est pas la langue principale). À quand la création

106 (voir l'entretien 2 en annexe 1)

d'une "boîte à histoires" en breton comme la Lunii ... une idée¹⁰⁷ ! » suggère un parent d'élève bretonnant. Il s'agit d'une boîte dans laquelle on peut charger des albums audio. On trouve ces derniers dans le catalogue en ligne de l'éditeur et il y a juste à télécharger l'histoire désirée avant de la mettre dans sa fabrique à histoires.

Quant aux romans qui représentent environ 42% des publications pour la jeunesse en breton, ils sont issus pour la plupart des prix des lecteurs organisés par Keit Vimp Bev et Féa. L'édition de livres pour les enfants est largement majoritaire, comme si les éditeurs estimaient qu'une fois appris à lire et à parler breton, les adolescents n'avaient pas besoin de continuer à lire ou pouvaient directement passer à la lecture de *Marc'h al lorc'h*¹⁰⁸. Un parent d'enfant bretonnant déplore ce chaînon manquant¹⁰⁹ :

Je trouve qu'il y a beaucoup (mais sûrement pas assez) de livres en breton pour les petits jusqu'à 6-7 ans (En gros, les albums jeunesse). Mais qu'il manque de livres attractifs pour les enfants plus grands. Mes enfants sont très à l'aise à lire en français des romans conséquents (*Les Royaumes de feu*) racontant souvent d'aventures. Mais j'ai l'impression qu'ils n'ont pas trouvé de «premiers romans» pour se lancer dans la lecture de romans en breton. La collection des petits livres à 5 € de KVB ne les passionnent absolument pas. J'ai l'impression que leur niveau de breton (pourtant relativement bon) ne leur permet pas d'accéder à des histoires qui leur plaisent. Un peu comme s'ils étaient obligés de lire des livres de niveau «premières lectures» CP/CE1 en français.

Les éditions Keit Vimp Bev proposent sept titres dans leur collection de romans Aes da lenn¹¹⁰ qui s'adresse aux nouveaux locuteurs ou aux lecteurs qui manquent encore de vocabulaire pour passer à des œuvres plus complexes. Mais seulement deux livres traitent de sujet pouvant intéresser la jeunesse. Et il n'y a que peu de traductions de romans étrangers, alors qu'une grande partie des lectures de romans viennent de la littérature fantasy ou d'anticipation anglosaxonne. Depuis la publication du premier tome de Harry Potter, seul le deuxième volume est paru en breton alors que la saga s'est vendue à 500 millions d'exemplaires à travers le monde dont 33 millions en France, et a été traduite dans 80 langues¹¹¹. 1500 exemplaires du premier volume en breton se sont pourtant écoulés en deux semaines¹¹². Mais les lecteurs bretons jusque-là avides de romans doivent apprendre à rester sur leur faim ou se tourner vers d'autres langues, l'édition de bandes dessinées en breton n'échappant pas non plus à ce phénomène.

107 (voir les remarques des répondants dans l'annexe 2)

108 Le nom breton du *Cheval d'orgueil* de Pierre-Jakez Hélias paru en 1975.

109 (voir les remarques des répondants dans l'annexe 2)

110 « Facile à lire » en breton.

111 « Harry Potter : plus de 500 millions d'exemplaires vendus dans le monde » [en ligne], *ActuaLitté.com*, URL : <https://actualitte.com/article/20916/edition/harry-potter-plus-de-500-millions-d-exemplaires-vendus-dans-le-monde>, consulté le 19 juin 2022.

112 « Harry Potter fait un carton chez les Bretons » [en ligne], *Bibliobs*, 2012, URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/web-side-stories/20121029.OBS7398/harry-potter-fait-un-carton-chez-les-bretons.html>, consulté le 19 juin 2022.

2.2.2. La bande dessinée

Le secteur de la bande dessinée en breton, quant à lui, est largement dominé par la traduction, et le plus souvent de bande dessinée franco-belge. Mais *Paotr Louarn* (ou *Fox-Boy* dans sa version française) de Laurent Lefeuvre se démarque par sa double qualité de comics en breton. Publié en 2011 dans la revue de Keit Vimp Bev *Louarnig* (on appréciera le jeu des titres du comics intitulé « garçon renard » publié dans la revue « petit renard »), le super-héros breton est né en français. Effectivement, Laurent Lefeuvre, rennais de son état, n'est pas bretonnant. C'est donc Camille Argouarc'h, maquettiste et rédactrice chef de la revue qui traduit *Paotr Louarn* en breton. Les éditions Delcourt et Komics Initiative en proposent depuis 2014 une version française cartonnée et en couleur. Tandis que la version bretonne se contente d'une édition souple en noir et blanc de quelques numéros. En effet, la bande dessinée est un produit de luxe que peuvent difficilement se permettre les petites structures, a fortiori dans le cas d'une création puisqu'il faut pouvoir rémunérer le scénariste et le dessinateur pendant toute la phase de création comme le souligne Yann Fañch Jacq, éditeur de Keit Vimp Bev¹¹³. Alors que la maison d'édition a fait le choix d'éditer des livres peu onéreux pour garantir un accès au plus grand nombre et que les coûts de publication d'une bande dessinée restent élevés (Keit Vimp Bev vend les tomes au prix de 8€ tandis que Komics Initiative les vend à 22€) il devient difficile de poursuivre l'aventure :

Le problème c'est que Delcourt est devenu principal actionnaire dans son histoire et nous on était un petit peu le côté « parent pauvre » de l'affaire. On a continué ces collaborations mais on ne pouvait pas se permettre de publier des albums en couleur donc on a sorti ça par petits bouts en noir et blanc. On a sorti quatre numéros mais on n'arrive pas à suivre parce qu'on n'a pas les moyens pour. C'est parti d'une collaboration mais maintenant ça nous a dépassé largement.

Même si *Paotr Louarn* peut s'enorgueillir d'un joli succès (le premier tome, tiré à 1000 exemplaires a même eu droit à une réédition), il ne peut prétendre soutenir la comparaison avec *Fox-Boy*. La création de bandes dessinées jeunesse en langue bretonne est donc largement pénalisée par son coût que ne peuvent soutenir de petites structures et par sa publication dans une langue minoritaire qui limite son lectorat aux seuls bretonnants.

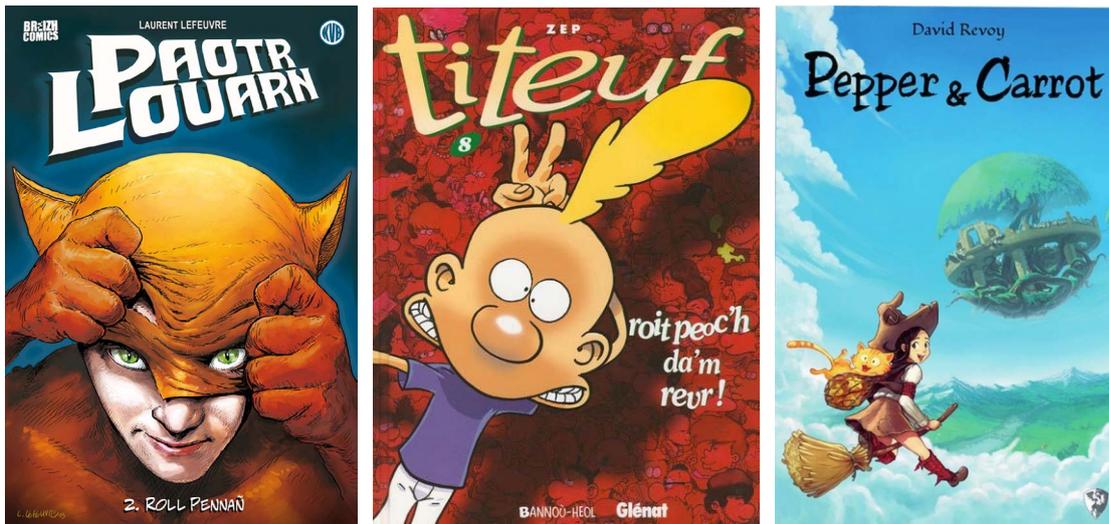
La traduction de bandes dessinées, *a contrario*, compte de nombreux titres à son actif. Des classiques du genre (de *Boule et Bill* à *Thorgal* en passant par *Lou*, *La balade de Yaya* ou *Titeuf*) à des propositions hors des sentiers battus comme *Pepper & Carrot*¹¹⁴ ou les premiers manhua¹¹⁵ de la saga *The celestial zone*¹¹⁶.

113 (Voir l'entretien 3 dans l'annexe 1)

114 Webcomic libre, gratuit et en open source financé par ses lecteurs et disponible dans 60 langues.

115 Un manhua est une bande dessinée chinoise, elle présente certaines caractéristiques communes avec les mangas (influences graphiques, découpage) mais elle se lit de gauche à droite et est issue d'une tradition qui lui est propre.

116 *An Neñva* en breton. Sur la série de 25 volumes créée par l'auteur singapourien Wee Tian Beng, deux tomes seulement ont été publiés en breton contre 6 en français par le même éditeur en 2006 et 2007.



Sélection d'ouvrages qui illustre la production de bandes dessinées en breton, dans l'ordre : le comics breton paru chez Keit Vimp Bev, la traduction d'un numéro de *Titeuf* éditée par Bannoù-heol et enfin le webcomic de David Revoy traduit et édité par Ar Gripi.

La Région soutient ce secteur activement notamment grâce à des aides pour l'édition de bandes dessinées en langue bretonne et la traduction littéraire car :

La bande dessinée est un puissant vecteur d'incitation à la lecture pour les enfants et adolescents. Le nombre de titres disponibles en langue bretonne à l'attention de ces publics inscrits en filières bilingues reste cependant limité, notamment pour ce qui concerne les séries de bandes dessinées considérées comme classiques. Compte tenu de l'économie particulière de ce secteur éditorial et des contraintes qui pèsent sur les éditeurs en langue bretonne désirant traduire, éditer et distribuer ces titres, un dispositif spécifique de soutien à la traduction et l'édition en langue bretonne de bandes dessinées est mis en place¹¹⁷.

Aussi certaines maisons d'édition telles que Bannoù-Heol se spécialisent-elles dans la traduction des grands classiques du neuvième art. Enseignant et éditeur bénévole, Arnaud Élégoët se fie à ses goûts mais surtout à ceux de ses élèves pour choisir les bandes dessinées à traduire en breton. Ainsi, son catalogue affiche aussi bien des tomes de *Titeuf* que de *Thorgal*. Là aussi, la maison d'édition ne s'est pas contentée de la traduction de bandes dessinées et s'est diversifiée pour proposer des albums et imagiers pour petits, comme en témoigne le succès de *Arzhig Du (Petit ours brun)*. Mais ce n'est pas tant à cause du frein financier (ici allégé puisqu'il s'agit de traduction donc sont à charges les droits d'édition, la traduction et l'impression) qu'à cause du manque d'ouvrages pour les petits.

D'autres bandes dessinées moins répandues mais figurant aussi au rang des classiques bénéficient de cet élan de traduction telles que *La Balade de Yaya* de Jean-Marie Omont et Zhao ou *Persepolis* de Marjane Strapi. Elles témoignent d'une volonté d'ouverture culturelle au monde. Dans le même objectif, *An Neñva*, le premier manhwa en breton édité par les Éditions du temps a rencontré un joli succès au début mais s'est arrêté après la parution du deuxième tome. Selon Yann Fañch Jacq, le lectorat se serait satisfait avec un seul tome comme pour un effet de mode

¹¹⁷ « Langue bretonne - Édition de bandes dessinées · Région Bretagne » [en ligne], Région Bretagne, URL : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/bandes-dessinees-bretonnes/>, consulté le 5 mars 2022.

« ça y est, on a notre manga en breton ». Mais la cause de cette déroute pourrait être à chercher du côté du manque de visibilité et du choix du titre à traduire. Même en français, la traduction de la série n'a pas dépassé le tome 6. Le manhua, même s'il présente certaines caractéristiques communes avec le manga ne jouit pas des mêmes codes narratifs, références culturelles et, il faut bien le reconnaître, de la même qualité graphique. De plus, *An Neñva* est traduit d'une œuvre remontant à 1999 alors que les codes graphiques et narratifs évoluent très rapidement dans ce secteur, si bien qu'à sa sortie, l'ouvrage était déjà démodé selon les standards de 2006 : *Naruto*, *Fullmetal Alchemist* ou *xxxHolic* battaient déjà leur plein¹¹⁸. L'histoire et ses références culturelles sont profondément ancrées dans la tradition littéraire et mythologique chinoise, jusque-là inconnues du grand public habitué à des références japonaises¹¹⁹. Le lecteur peut donc être déstabilisé par le type d'histoire, les références culturelles qui lui sont inconnues, les codes graphiques qui diffèrent et le style graphique en décalage avec les publications de la même période. Il semblerait que le succès du premier tome en breton s'explique effectivement plus par sa qualité de premier manhua (incorrectement qualifié de « manga » sur la couverture) en langue bretonne que par l'attrait de sa couverture ou de son contenu. De plus, ce type d'ouvrage est souvent rapproché des storyboard de films plus que de la bande dessinée franco-belge ou du comics américain car il se caractérise par une narration beaucoup plus dynamique avec une description des actions plus par l'image que par le texte. De fait, il ne peut même pas vraiment servir de support linguistique. Il ne serait pas erroné de songer que si le tome deux n'a pas rencontré le même succès que son prédécesseur, c'est peut-être en partie dû au fait que les lecteurs n'ont pas suffisamment apprécié le tome 1 et n'ont pas voulu poursuivre l'expérience, plus qu'à une question d'avoir son manga en breton comme pour compléter une collection de types d'ouvrages en breton.

Pepper ha Carrot, enfin, est une bande dessinée issue d'un webcomic français à revendication militante. Dans la section « à propos » de son site, David Revoy explique :

Pepper&Carrot est une comédie humoristique pour tout publique. Vous n'y trouverez ni sexe ni violence. Étant gratuit, libre et open-source, Pepper&Carrot est un bel exemple pour démontrer que la culture libre peut-être cool. J'investi mes efforts sur la création d'une BD de haute qualité, car gratuit, libre et open-source ne veut pas dire amateur et au rabais. Bien au contraire¹²⁰.

La bande dessinée est entièrement financée par ses lecteurs grâce à un système de mécénat en ligne, ainsi « *Pepper&Carrot* reste indépendant et protégé du monde éditorial, de la pub et du marketing agressif¹²¹. » Entièrement publiée sur son site, la bande dessinée est traduite dans

118 (voire l'annexe 3)

119 Il me semble nécessaire de préciser, au vu des courantes confusions, que les langues chinoises et japonaises n'appartiennent pas au même groupe linguistique et qu'il en va de même pour leurs cultures respectives. On peut retrouver des éléments communs tels que le bouddhisme ou certains courants littéraires et artistiques mais leurs mythologies, entre autres choses, sont foncièrement différentes.

120 « À propos » [en ligne], *Pepper&Carrot*, URL : <https://www.peppercarrot.com/fr/about/index.html>, consulté le 13 mai 2022.

121 Ibid.

60 langues, dont le breton, par les internautes et le dernier épisode a reçu le soutien de 1036 mécènes. Le succès est au rendez-vous puisque la bande dessinée a également été publiée au format papier en allemand, français¹²², portugais et en breton ! C'est Stefan Carpentier des éditions Ar Gripi qui a traduit et édité les deux premiers volumes en breton. Mais le premier tome n'est plus disponible à la vente et comme l'explique Yann Fañch Jacq, dans le cas de la réédition de bande dessinée « le problème avec les rééditions c'est qu'on a quand même beaucoup de mal à s'en sortir. Il vaut mieux tirer un peu plus mais retirer c'est vraiment la galère, ce n'est pas parce qu'un titre est épuisé qu'on ne va pas se planter sur le retraitage donc il faut faire attention¹²³. », sans compter que l'aide à la réédition d'une bande dessinée en breton ne s'élève qu'à 25% des frais d'impression et des droits d'édition contre 50% pour une première édition.

Ainsi, même si la production de bandes dessinées en langue bretonne représente à la fois la majorité de l'offre pour les adolescents dans la part de la littérature jeunesse, la volonté d'ouverture au monde et de modernisation du corpus littéraire, elle constitue pour l'instant un terrain miné aux yeux des éditeurs. Mais la demande accrue de la part d'un lectorat grandissant ainsi que des établissements scolaires pourrait finir par faire pencher la balance du bon côté. La publication de planches de bande dessinée dans les périodiques, pour l'instant anecdotique, pourrait y contribuer en adoptant un modèle à la Marvel comics ou à la Shûeisha¹²⁴.

2.2.3. Le périodique jeunesse

Les éditions Keit Vimp Bev sont les seules à proposer des revues pour la jeunesse en breton. Elles en publient trois qui couvrent tous les niveaux de 0 à 12 ans ainsi qu'une revue pour adulte *Ya !*

Toutouig (0 à 3 ans) est une revue bilingue pour les tout-petits et leurs parents ou les crèches et écoles maternelles qui paraît depuis 2019. Elle a donc pour particularité de proposer un contenu double afin d'aider les parents à initier leurs enfants au breton ou de les accompagner dans leur apprentissage que les parents soient brittophones ou pas. On y trouve une comptine, des histoires, des jeux et du vocabulaire sous forme d'imagiers. Deux versions audios de chaque revue sont disponibles au téléchargement gratuitement sur le site de Keit Vimp Bev : une version en *gwenedeg* (dialecte vannetais) et une version en KLT ou *Kerne Leon Treger* (dialectes de Cornouailles, du Leon et du Trégor).

Rouzig (3 à 7 ans) est une revue entièrement en breton pour les jeunes bretonnants publiée depuis 2001. On y trouve des enquêtes, des jeux, des fiches bricolage ou cuisine, de courtes histoires et quelques pages de bandes dessinées, l'une ayant pour héros la mascotte de la revue : le chien Rouzig et l'autre, *Dañvad du enez-eusa*, un chien et une brebis. La revue propose également une traduction française et une version audio en breton (histoires, rubriques et jeux enregistrés séparément) disponible gratuitement sur le site de l'éditeur avec l'aide des radios France Bleu Breizh Izel et Arvorig FM.

122 4 tomes sont parus aux éditions Glénat depuis 2016 dont le dernier en mars 2022.

123 (voir l'entretien 3 dans l'annexe 1)

124 Marvel et Shônén Jump sont deux maisons d'éditions spécialisées respectivement dans la publication de magazines de comics (*The Amazing Spider-Man*, *The Avengers*, ...) et de mangas de type shônén (*Shônén Jump*).

Louarnig (7 à 12 ans) est une revue pour les préadolescents éditée depuis 2000, entièrement en breton, qui comporte surtout des articles de vulgarisation, de courts reportages, des jeux et plusieurs extraits de bande dessinées (ces derniers sont soit des créations [*Paotr Louarn*, *Nina ha Maug*, *Katell ha Kadvael*] soit des traductions [*Titeuf*, *Lou*, *Kid Paddle*, *La balade de Yaya...*] en partenariat avec les maisons d'édition qui les éditent : Bannoù-heol, Goater, BZH5).

Nées d'une collaboration avec l'homologue occitan Vistedit, c'est d'abord la revue *Louarnig* qui voit le jour d'après la revue en occitan Plumalhon, « Du jour au lendemain, il nous suffisait de traduire des textes et puis on avait un journal qui avait de la gueule parce qu'il y avait des couleurs, des reportages sur l'histoire, les animaux, tout ça en breton. Puis on s'est dit que c'était un peu dommage de ne faire une revue que pour les 7-12 ans en breton et que lorsqu'on démarre une école bilingue, les enfants sont tout petits, ils ont trois ans¹²⁵. » Ni une ni deux, la revue *Rouzig* fait son entrée en scène et cette fois-ci, ce sont les occitans qui rejoignent le projet jeunesse puis celui de la revue pour adultes *Ya !*, mais les affres des financements finissent par avoir raison de cette alliance. C'est pourtant peu de temps après que Keit Vimv Bev se lance dans son dernier projet de périodique en date : *Toutouig*.



Sélection de numéros de chaque revue jeunesse éditée par Keit Vimv Bev

Ces périodiques mensuels d'une grande qualité de réalisation et esthétique (pas moins de 8 scénaristes et illustrateurs travaillent régulièrement à ces éditions) sont proposés pour le prix attractif de 5€ ou 4,50€ par mois dans le cas d'un abonnement (alors que ses homologues français proposent des prix en moyenne 0,50€ à 1€ plus chers). Des collaborations avec des structures extérieures contribuent à la qualité du contenu (maisons d'édition pour les pages de BD, radios pour les enregistrements, l'Office Public de la Langue Bretonne pour la correction). Et l'avis des lecteurs et parents est régulièrement sollicité pour améliorer et participer à l'élaboration de la revue. Tous ces éléments témoignent d'une véritable volonté de proposer des contenus modernes, de qualité et adaptés aux lecteurs qui puissent les accompagner le long de leur scolarité et rivaliser avec la presse jeunesse en français. Mais leur diffusion très restreinte, puisque essentiellement par le biais de leur site internet, limite le nombre d'abonnés. Et en comparaison avec la presse nationale, la presse jeunesse en breton manque toujours de diversité : revues spécialisées (voyage, musique...) ou des magazines féminins et masculins.

125 (voir l'entretien 3 en annexe 1)

2.2.4. Le manuel scolaire

Mais le livre par excellence qui va accompagner les néo bretonnants tout au long de leur cursus scolaire, c'est le manuel. Édités par TES, il y en a pour tous les niveaux et toutes les matières. Sur le site internet des éditions Ti-Embann ar Skolioù, deux classements des ouvrages sont proposés : par matière (scolaire) ou par support. En effet, en plus des manuels scolaires en breton, TES édite aussi des ressources pédagogiques numériques, audio, vidéo, sur CD-DVD ou à télécharger. Ainsi, même si le changement régulier des programmes scolaires peut parfois rendre la proposition de manuels imprimés difficile, du matériel pédagogique en ligne sous forme de fiches à imprimer ou projeter pour les élèves et les professeurs pallie à cette possibilité de carence. Ces ressources peuvent également servir à l'exploitation en classe d'albums jeunesse édités par TES.



Sélections de ressources pédagogiques illustrant la production de TES, dans l'ordre : un recueil en breton des Fables de La Fontaine avec CD, un manuel de géographie pour les classes de 4ème et un manuel de mathématiques pour le CP.

Toutes les classes sont couvertes, de la maternelle au lycée et surtout, tous les systèmes d'enseignement qu'ils soient bilingues ou immersifs, publics, privés ou associatifs. Ainsi, le matériel pédagogique est disponible gratuitement pour les établissements scolaires qui en font la demande. De la méthode de lecture aux mathématiques en passant par la littérature et l'histoire-géographie, toutes les matières sont disponibles sur tous les supports. Et l'élaboration du matériel pédagogique se fait en lien avec les enseignants brittophones puisqu'ils sont les plus à même de connaître les besoins dans leur classe. Des albums jeunesse ou des recueils de contes sont également mis à disposition avec des fichiers pédagogiques en ligne comprenant livret pour le professeur et exercices voire jeux et enregistrements audio pour les élèves. Ces ressources pédagogiques numériques sont de plus en plus utilisées dans l'enseignement pour leur immédiateté, interactivité, en l'occurrence leur gratuité et surtout, leur adaptabilité. Car non seulement ces ressources en ligne peuvent être utilisées pour différents niveaux, différentes manières d'enseigner, ou être modifiées en fonction du programme scolaire, mais elles peuvent également être partagées et étudiées à distance, ce qui peut se révéler un avantage conséquent

lors de situations telles que celles rencontrées pendant les confinements de la crise sanitaire du Covid-19. En résulte un important phénomène de transition numérique dans le milieu scolaire à l'échelle nationale, il y a donc fort à parier que l'on va assister à un développement des ressources pédagogiques numériques.

2.2.5. L'absence remarquable de l'édition numérique

Mais il n'existe que peu ou prou d'édition littéraire en numérique, exception faite des ressources pédagogiques numériques de TES ou du contenu audio téléchargeable sur le site des éditeurs. Alors que le numérique constitue une formidable opportunité pour l'édition en langues régionales et l'édition jeunesse en permettant aux éditeurs de se passer des frais d'impression et de stock, de gagner en visibilité et de toucher directement un lectorat jeune. La distribution se ferait principalement en ligne et, avec une campagne de communication adaptée au lectorat visé, pourrait toucher une cible beaucoup plus large.

Dans le domaine de la bande dessinée il y aurait également beaucoup à faire en s'emparant par exemple du format webtoon¹²⁶, webcomic¹²⁷ ou même des smartfictions¹²⁸. Le nombre de lecteurs de livres numériques a été multiplié par quatre entre 2012 et 2017 selon une étude du SNE¹²⁹ et en 2021¹³⁰, ils représentent 13,5 millions de français dont 22% de grands lecteurs. Le profil des lecteurs est en majorité jeune puisque 78% d'entre eux ont entre 15 et 34 ans et 32% des jeunes lecteurs de moins de 15 ans lisent des livres numériques. Sans compter qu'avec les confinements liés à la pandémie, le taux de lecteurs numériques a augmenté de 7%, et 17% des lecteurs pensent augmenter encore leur consommation de lecture numérique à l'avenir¹³¹.

Mais dans l'édition en langue bretonne, la part des ventes du livre numérique ne représente que 3% du chiffre d'affaires dont 1% uniquement numérique en 2010¹³² contre 10,11% pour l'édition en français en 2020¹³³ et 20% aux États-Unis en 2012¹³⁴. Le domaine du livre numé-

126 Un webtoon est une bande dessinée numérique que l'on peut lire sur smartphone. Généralement disponibles sur des applications payantes par abonnement ou gratuites comme l'application Webtoon de Line, les webtoon se lisent en « scrollant ». C'est-à-dire en défilant du haut vers le bas, une case à la fois. Ils se présentent sous forme de chapitres ou d'épisodes, à la manière d'un feuilleton, et certains auteurs proposent des webtoon « augmentés » : avec un fichier audio joué pour accompagner la lecture d'un chapitre, des animations vidéos ou des liens externes. Arrivés de Corée du Sud en France en 2011 avec la plateforme Delitooon, les lecteurs de webtoon à travers le monde, principalement des adolescents et jeunes adultes, se comptent désormais par millions. Les webtoon les plus populaires sont régulièrement publiés au format papier ou adaptés en films et séries.

127 Un webcomic est une bande dessinée publiée en ligne sur des plateformes dédiées (comme Pixiv ou Turbomedia), des blogs (comme pour *Pepper & Carrot*) ou les sites de prépublication des éditeurs. Ces bandes dessinées peuvent ensuite être éditées au format papier. Elles présentent souvent du contenu interactif et, en France, elles sont souvent synonymes de démarche engagée (comme c'est le cas de Turbomedia ou du blog de David Revoy.)

128 Une smartfiction est une fiction interactive sur smartphone. Elle se présente le plus souvent sous forme d'application ou de séquences sur les réseaux sociaux mais sa seule limite est la créativité.

129 *Baromètre des usages du livre numérique - Synthèse des évolutions sur 5 ans (2012-2017)*, SOFIA/SNE/SGDL, 2017.

130 *12ème édition du Baromètre sur les usages des livres imprimés, numériques et audio (2022)*, SOFIA/SNE/SGDL, 2022.

131 *Usages des livres numériques, audio et imprimés pendant la période de confinement du printemps 2020*, SOFIA/SNE/SGDL, 2020.

132 *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit.

133 *Les chiffres de l'édition 2020-2021, Synthèse du Rapport statistique du SNE*, SNE, 2021.

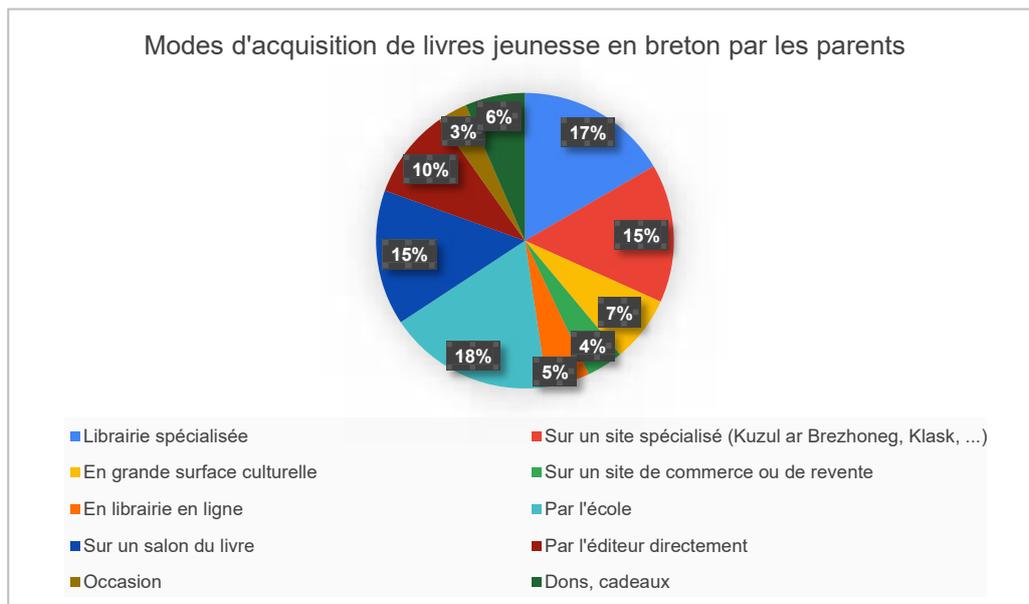
134 Jean-Paul SIMON, « Ce que le numérique a déjà changé à l'édition » [en ligne], *INA, La Revue des Médias*, URL : <http://larevuedesmedias.ina.fr/ce-que-le-numerique-deja-change-ledition>, consulté le 14 avril 2022.

rique est encore largement méconnu et mal appréhendé par les éditeurs de langue bretonne alors qu'il pourrait constituer un outil de premier choix. Une campagne d'information sur les possibilités du numérique auprès de tous les acteurs du monde du livre pourrait avoir des répercussions bénéfiques sur le livre jeunesse en langue bretonne.

3. Le chemin du livre au lecteur

Comme pour les éditions dans d'autres langues régionales de France, le talon d'Achille de l'édition en langue bretonne réside dans sa visibilité et sa diffusion. La demande augmente avec le nombre de nouveaux locuteurs et d'ouverture d'établissements scolaires et la production suit laborieusement mais sûrement. Mais à quoi bon si cette dernière ne parvient pas jusqu'aux potentiels lecteurs ?

3.1. Un talon d'Achille de taille : la diffusion et la visibilité



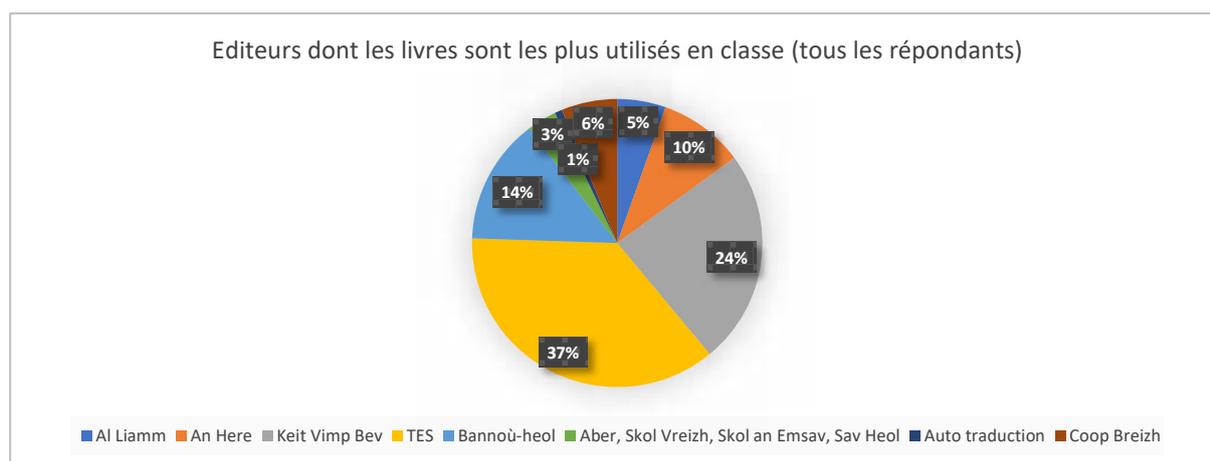
Chiffres tirés des sondages envoyés aux parents d'enfants bretonnants

L'édition jeunesse en langue bretonne se compose de petites structures et la diffusion-distribution représentent un coût ou un travail qu'elles n'ont pour la plupart pas les moyens d'assumer. Ce qui se reflète directement dans les achats des parents d'élèves bretonnants, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus. Ces préférences indiquent non seulement un marché spécialisé (jeunesse, breton) mais aussi un éloignement du public : l'école (18%) dépasse tout juste la librairie spécialisée (17%) et l'autre majorité des achats se fait sur les salons du livre (15%), un des rares moyens de découvrir les nouveautés rassemblées et de les acheter, et les achats en ligne, qui permettent d'obtenir des livres qu'on ne peut pas trouver dans son environnement proche (24%). Les aides de la Région se concentrent sur la traduction et la production en elle-même, sans accompagner les éditeurs jusqu'au bout du chemin du livre. Les maisons d'édition

jeunesse en breton sont pour la majorité associatives et reposent sur des bénévoles qui n'ont pas souvent de compétences professionnelles liées au domaine du livre. Leur chiffre d'affaires leur permet uniquement de se consacrer à l'édition de nouveaux livres.

3.1.1. La particularité TES

Ti-Embann ar Skolioù est une exception sur la scène bretonnante puisqu'elle peut se passer de diffusion-distribution. De par son statut de maison d'édition publique qui édite des ressources pédagogiques en breton, TES est directement en lien avec son lectorat : les professeurs et les élèves. Elle n'a pas d'obligation de rentabilité puisqu'elle est subventionnée par le Conseil Régional et l'Éducation nationale. Sa production est donc mise à disposition gratuitement des établissements scolaires comportant une ou plusieurs classes bilingues et des établissements Diwan. De fait, elle est le premier fournisseur de livres (manuels et littérature jeunesse) du corps enseignant et ses livres sont présents dans tous les établissements ayant une filière en breton. Le budget pour les livres dans les écoles bilingues, notamment, est bien souvent trop faible pour faire l'acquisition de livres en breton et l'offre gratuite de TES est un grand soutien pour les écoles. Les enseignants n'ont qu'à passer commande sur le site internet de l'éditeur avant que celle-ci ne leur soit acheminée depuis le lieu de stockage, près de Poitiers. Cette gratuité est cependant également un facteur qui asphyxie la diversité éditoriale à l'école car, comme l'exprime un enseignant « Nous voulons plus de livres mais le budget alloué à la filière est faible¹³⁵ ». Les enseignants commandent donc en majorité des ouvrages de TES même si d'autres ouvrages pourraient leur convenir. C'est une situation paradoxale créée en partie par la Région qui prône une politique de diversité éditoriale du livre en breton mais n'alloue pas un budget suffisant aux écoles pour acquérir des ouvrages jeunesse en breton.



Chiffres tirés des sondages envoyés aux enseignants bretonnants

De fait, les livres utilisés en classe sont ceux que connaissent le plus les enfants et les parents et TES touche directement tout son lectorat. Les deux maisons d'édition les plus représentées sont Keit Vimp Bev et Bannoù-heol qui se démarquent par une production d'ouvrages axés sur

135 (voir la section des remarques des répondants en annexe 2)

le loisir, complétant ainsi la bibliothèque purement didactique de TES, et dans le cas de Keit Vimp Bev, par des projets avec les écoles (prix des lecteurs, interventions).

Mais pour sa production d'ouvrages plus grand public tels que les *Fables de La Fontaine* ou certains albums, TES confie sa diffusion-distribution à Coop Breizh, touchant ainsi un lectorat plus large avec les libraires. Elle tient également chaque année un stand au Festival du livre en Bretagne, à Carhaix car c'est le rendez-vous le plus important de l'année dans le domaine de l'édition en langue bretonne. Pour d'autres salons, ce sont des libraires qui leur assurent une visibilité moins appuyée.

3.1.2. Le distributeur-diffuseur de matière bretonnante

En plus de l'auto-diffusion, les maisons d'éditions éditant en breton n'ont pas beaucoup d'option pour être diffusées ou distribuées. Comme l'explique Yann Fañch Jacq, éditeur chez Keit Vimp Bev :

On diffuse nous-même au maximum parce qu'on est un peu connu au bout de tout ce temps mais on a quand même un distributeur, Coop Breizh. Des maisons d'édition en Bretagne, il doit y en avoir une centaine, en breton, une dizaine. Des diffuseurs il y en a une trentaine et alors des diffuseurs de matière bretonne, il n'y en a qu'un et c'est Coop Breizh, on a vite fait le tour. Quand on est libraire et qu'on veut avoir de la matière bretonne, soit vous passez directement par nous, soit vous vous adressez à Coop Breizh¹³⁶.

Ainsi, 97% des éditeurs travaillent avec Coop Breizh¹³⁷. En effet, avant d'être une maison d'édition et une société de production de musique, Coop Breizh est le premier diffuseur-distributeur de produits culturels de Bretagne. Créée en 1957 avec la volonté de diffuser et faire connaître la matière culturelle de Bretagne, la coopérative distribue aujourd'hui plus de 100 éditeurs de Bretagne dans 500 points de vente en Bretagne¹³⁸ des grandes surfaces aux librairies spécialisées dont deux qui lui appartiennent.

Le service logistique-distribution assure une rapide prise en charge des commandes et une livraison garantie 24/48 h dans toute la France. 3 représentants exclusifs, des accords avec des partenaires nationaux et étrangers permettent une large promotion des titres, nouveautés et fond. Coop Breizh participe tous les grands rendez-vous du livre et disque avec des stands publics (salon du livre de Paris, le festival interceltique de Lorient, le festival de Cornouaille à Quimper...) ¹³⁹.

Elle diffuse également 2400 références sur son site internet grâce à son catalogue en ligne. Mais la production jeunesse en langue bretonne se retrouve noyée au milieu de toutes ses références jeunesse et n'est pas particulièrement mise en avant sur le site.

136 (Voir l'entretien 3 en annexe 1)

137 *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit.

138 « À propos de Coop Breizh - Coop Breizh » [en ligne], URL : <https://www.coop-breizh.fr/info/4-a-propos-coop-breizh>, consulté le 14 janvier 2022.

139 « COOP BREIZH | Édition de livres, production musicale, vente de produits culturels, distribution » [en ligne], URL : <https://www.produitenbretagne.bzh/nos-membres/coop-breizh/>, consulté le 14 janvier 2022.

La deuxième option pour les petites structures éditoriales de langue bretonne réside en Kuzul ar Brezhoneg¹⁴⁰, groupement d'associations culturelles de langue bretonne. Cette structure est née en 1952 d'un mouvement engagé pour la défense et le développement de la langue bretonne et propose des services de soutien logistique et professionnel facturés *a minima*¹⁴¹ à ses membres. En plus des aides (non pécuniaires) à la conception, à la traduction et à l'impression, Kuzul ar Brezhoneg propose un service de diffusion sur son catalogue en ligne et d'« envois publicitaires, présence sur stands et salons, (...) gestion d'abonnements, de stocks, ventes, archivage¹⁴²... ». Elle regroupe une vingtaine d'associations dont 14 éditeurs.



Stand de Kuzul ar Brezhoneg au salon multilingue du livre jeunesse de Pluguffan le 14/11/2021

Bannoù-heol, éditeur jeunesse membre de Kuzul ar Brezhoneg, propose également un service de diffusion « amical » sur son site internet pour les ouvrages jeunesse d'autres maisons d'édition et pour quelques DVD édités par Dizale, Kalanna ou TES¹⁴³.

3.1.3. Les possibilités du numérique

Nombre d'éditeurs bretons se sont dotés d'un site internet pour compléter leur modèle de diffusion-distribution, qu'elle soit assurée par une autre structure telle que Coop Breizh ou par leurs soins. Le plus souvent, ces éditeurs proposent également un catalogue numérisé avec des possibilités de commandes directes et de paiement sécurisé en ligne ou par chèque. Mais d'autres structures permettent également de relayer toutes les nouveautés littéraires en breton telles que Livre et Lecture en Bretagne avec son module Publication des auteurs et des éditeurs qui comprend un filtre de recherche pour la littérature de langue bretonne et notamment le site Klask.com. Géré par la société BZH5¹⁴⁴ basée à Carhaix, le site proposant 1575 produits est une référence pour les lecteurs bretonnants. « Ce que nous avons voulu faire, en lançant Klask, c'était de regrouper en un seul lieu tout ce qui existait en breton, explique la conjointe de Tangi

140 « Conseil de la langue bretonne » en breton.

141 Livre et Lecture en Bretagne, « Quand onze éditeurs de langue bretonne se fédèrent », *Pages de Bretagne*, vol. 45, 2018.

142 « Présentation | Kuzul ar Brezhoneg » [en ligne], URL : <http://www.brezhoneg.org/fr/presentation>, consulté le 14 février 2022.

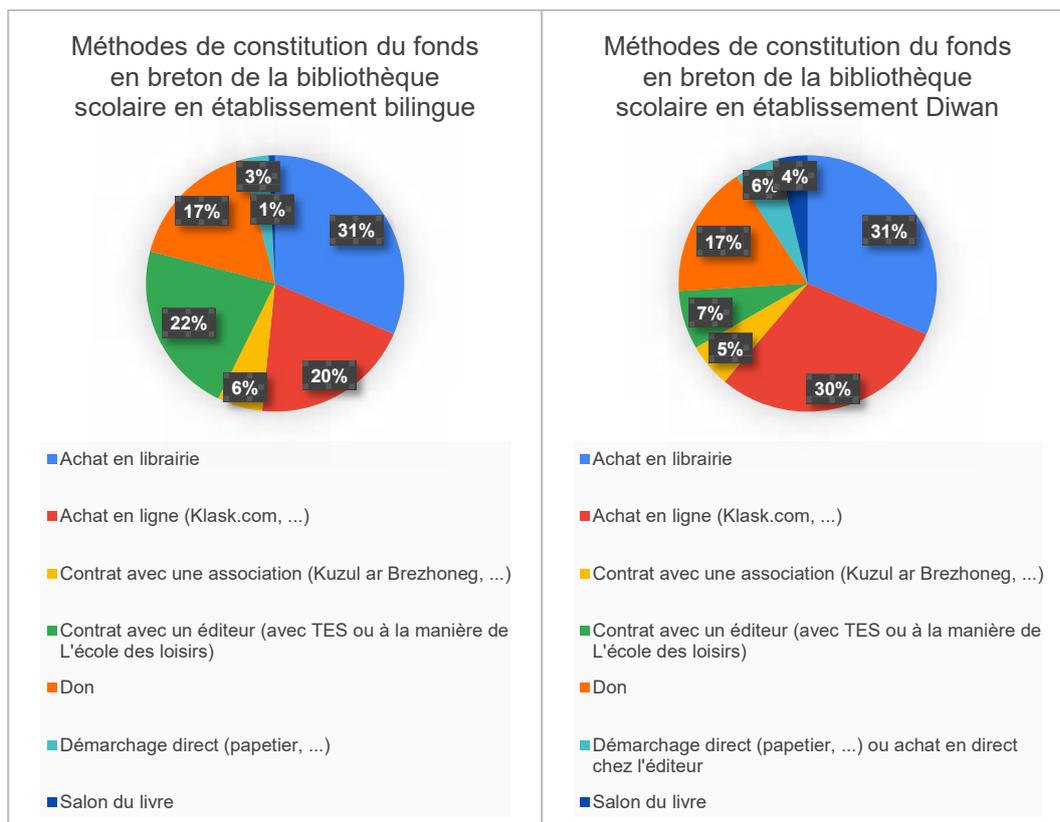
143 (voir le résumé d'entretien 1 en annexe 1)

144 Entreprise de programmation informatique née en 2000 qui œuvre pour le breton.

Ar Menn, Katell Simon, qui gère le site. Nous distribuons ainsi des produits lancés par différents éditeurs. Chaque produit doit contenir au moins 50 % de texte en breton¹⁴⁵ » et dans une autre interview dans *Ouest France* Tangi Ar Menn ajoute « Le but est de promouvoir la langue bretonne par l'intermédiaire d'Internet, et de montrer aux gens qu'il existe beaucoup de choses en breton¹⁴⁶ ».

Les bénéficiaires sont réinvestis dans l'édition et la traduction de bandes dessinées en breton telles que *Kid Paddle* ou *Lucky Luke* avec le soutien de la Région Bretagne. Mais en dehors de son site internet, de sa page Facebook et de sa présence au Festival du livre en Bretagne de Carhaix, la communication de l'entreprise est restreinte. La page www.bzh5.com qui répertorie les sites en breton est tout juste fonctionnelle, certains des liens sont périmés et les qualités de présentation et de compréhensibilité laissent à désirer. Quant à la page Facebook créée en septembre 2016, elle n'apparaît pas dans les premiers résultats de recherche et le contenu n'est pas mis à jour de manière régulière : il peut s'écouler plusieurs mois entre chaque publication. Klask est un outil qui n'est pas encore exploité à son plein potentiel, notamment en raison de l'absence de salariés (les deux fondateurs sont bénévoles).

Pourtant, les achats en ligne sont monnaie courante dans le milieu scolaire comme le montrent ces graphiques :



Chiffres tirés des sondages envoyés aux enseignants bretonnants en établissement bilingue

Chiffres tirés des sondages envoyés aux enseignants bretonnants en établissement Diwan

145 « Avec Klask, le breton s'exporte » [en ligne], *Le Télégramme*, 2018, URL : <https://www.letelegramme.fr/finistere/carhaix/avec-klask-le-breton-s-exporte-28-10-2018-12118823.php>, consulté le 15 avril 2022.

146 Ouest-france, « Une boutique en ligne pour la langue bretonne » [en ligne], *Ouest-France.fr*, 2015, URL : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/carhaix-plouguer-29270/une-boutique-en-ligne-pour-la-langue-bretonne-3801174>, consulté le 15 avril 2022.

On y voit que les achats en ligne y correspondent à 20% en établissement bilingue (public ou privé) et à 30% en établissement immersif Diwan. La différence entre les deux types d'établissement peut s'expliquer par le fait que les filières bilingues dans le privé et le public doivent généralement partager le budget d'acquisition des livres pour l'établissement (lorsqu'il y en a un) avec les autres filières francophones et se reposent donc beaucoup plus sur la production gratuite de TES. Quant à l'approvisionnement en ligne par les parents d'enfants bretonnants, il représente 24% des méthodes d'achat dont 15% pour les sites spécialisés (Klask, Kuzul ar Brezhoneg) soit autant que l'approvisionnement en salon du livre (15%) malgré le caractère ponctuel de ceux-ci.

D'autres pistes ont été lancées dans l'utilisation d'internet au service du livre en breton : Électre.com, base de données bibliographiques, est une filiale du Cercle de la Librairie qui « assurent (Electre et Livres Hebdo) la production et la diffusion de l'information bibliographique et professionnelle sur le livre français auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre¹⁴⁷. » Électre propose des services allant du référencement à la production de métadonnées en passant par la prise de commandes. C'est un outil essentiel pour les professionnels de la chaîne du livre mais aussi pour les particuliers puisque depuis 2016, une application pour téléphone a été mise en place, permettant d'effectuer des recherches directement dans la base de données, de scanner les code-barres, de trouver les librairies et bibliothèques près de chez soi ou encore de suivre l'actualité du livre. C'est donc aussi un formidable outil de diffusion et de visibilité potentiel dans la poche des lecteurs lorsque les éditeurs bretonnants s'en saisissent.

L'autre piste est proposée en octobre 2016, pendant le salon du livre de Carhaix : l'Office Public de la Langue Bretonne, Lire et Lecture en Bretagne et Électre présentent la plateforme Lenn. Financée par la Région Bretagne et la DRAC, cette dernière a pour objectif de « valoriser l'édition en breton, dynamique mais peu visible ; favoriser les recherches bibliographiques du public et des professionnels¹⁴⁸. » Ce site recensant près de 1000 références en breton est bilingue, assurant donc aussi un accès aux usagers non bretonnants ou dont le niveau de maîtrise de la langue ne permet une utilisation optimale du site. Lenn s'adresse donc autant aux éditeurs, libraires, bibliothécaires qu'aux particuliers qu'ils soient lecteurs ou proches de lecteurs (nous pouvons imaginer le cas d'un professeur de breton voulant se tenir au courant des nouveautés, d'un parent cherchant une référence pour son enfant ou d'un cadeau à un lecteur bretonnant). La plateforme fonctionne sur le même modèle qu'Electre : possibilité de recherche par références bibliographiques, thèmes et même niveaux de lecture amenant à une fiche détaillée de l'ouvrage avec visuels à l'appui¹⁴⁹.

Mais le site Lenn ferme fin 2018, l'entreprise hébergeant le site disparaît et il faut recréer un nouveau site de zéro. Les organismes à l'origine du projet se concertent, pèsent le pour et

147 « Présentation » [en ligne], *Cercle de la librairie*, URL : <https://cercledehalibrairie.org/presentation/>, consulté le 5 juin 2022.

148 Office Public de la Langue Bretonne, « LENN, le site bilingue qui référence les ouvrages en breton » [en ligne], URL : <http://www.fr.brezhoneg.bzh/evenement/1561/50-actualite.htm>, consulté le 5 juin 2022.

149 Maïlys AFFILÉ, *Dossier de presse, LENN, un site bilingue destiné à tous ceux qui souhaitent lire en breton*, Livre et lecture en Bretagne, 2016.

le contre : les éditeurs ne se sont pas approprié la plateforme, certains ne savent même pas que leur production y est référencée (référencement par ailleurs assuré par Livre et lecture en Bretagne tous les ans). Et même en recréant un site, celui-ci ne serait toujours pas à l'abri de la fermeture de son hébergeur. La situation est trop instable, la charge de travail trop lourde pour un résultat incertain et la parenthèse Lenn se referme définitivement. Mais comme l'explique Mathieu Ducoudray, directeur de Livre et lecture en Bretagne, elle est remplacée par le module Publication des auteurs et des éditeurs évoqué plus haut. Incorporé directement au site de l'EPCC, le module est alimenté par Dilicom et donc actualisé automatiquement quotidiennement puisque ce sont les diffuseurs qui rentrent les références dans la base de données. De plus, alors que seules les références bretonnantes étaient visibles sur Lenn, les publications en gallo et en français sont également référencées. Pour trouver son livre ou consulter les nouveautés dans une langue, il suffit d'utiliser les filtres de recherche avancée. Seul bémol : le module s'adresse surtout aux professionnels lorsque Lenn proposait une utilisation plus démocratique de sa plateforme. Mais comme le souligne Mathieu Ducoudray, le rôle de Livre et Lecture en Bretagne est de favoriser la vente de livres en aidant les professionnels, pas de s'adresser aux particuliers.

3.1.4. La librairie

On compte 173 librairies indépendantes en Bretagne et sur les 59 librairies spécialisées, 9 le sont en matière de Bretagne¹⁵⁰. Parmi elles, un faible nombre propose des ouvrages en breton, leur nombre est estimé à 25 par Livre et Lecture en Bretagne, soit 5% des librairies indépendantes et la moitié d'entre elles sont implantées dans le Finistère¹⁵¹.

Comme évoqué précédemment, 75% des parents d'enfants bretonnants du Finistère et des Côtes d'Armor estiment qu'il est aisé de se procurer des livres ou des périodiques en breton contre 22% qui estiment que c'est difficile. Alors que dans les autres départements, les parents sont plus partagés. Si la frontière linguistique entre le breton, le gallo et le français n'est plus d'actualité de nos jours, il semblerait qu'elle se soit reportée sur la visibilité de la littérature bretonnante. Une répercussion sans doute liée à l'identification des habitants et au maillage des établissements scolaires comprenant une filière brittophone. À l'exception du Morbihan, qui fait partie de la Basse-Bretagne et compte 5 009 étudiants scolarisés en breton à la rentrée 2021¹⁵². Et pourtant, dans le sondage mené auprès des parents d'enfants bretonnants, deux morbihannais déplorent cette absence de littérature jeunesse en breton :

Beaucoup de parents bretonnants traduisent encore les livres en français à leurs enfants lorsqu'ils sont petits, par manque de ressources disponibles (médiathèques, par exemple). Très belle idée de sondage car pour ma part je ne trouve pas de livres ou périodiques en breton pour enfant et adulte en librairie du coin ou grande surface malheureusement¹⁵³.

150 *Chiffres-clés 2022 du livre et de la lecture en Bretagne administrative*, op. cit.

151 *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit.

152 *Les chiffres de la rentrée scolaire de l'enseignement bilingue en 2021*, op. cit.

153 (voir la section remarques des répondants en annexe 2)

Il leur faut donc se procurer les livres par le biais de l'école ou des sites internet spécialisés sans pouvoir réellement voir les nouveautés et être conseillés par un professionnel du livre. De quoi se perdre lorsqu'on n'est pas déjà amateur de littérature en breton voire non bretonnant. Nous avons constaté que pour beaucoup de parents du Morbihan, le fonds en breton des médiathèques et associations venait pallier à cette absence.

Dans le Finistère par contre, les deux géantes Dialogues et Ravy sont sans doute les librairies généralistes comportant les rayonnages en breton les plus fournis avec 360 références en breton dont 195 pour la jeunesse chez Dialogues à Brest et 439 dont 256 pour la jeunesse chez Ravy, à Quimper.



Mur de livres en breton classés par éditeur à la librairie Dialogues de Brest le 30/10/2021

Du côté des librairies indépendantes spécialisées, Kenstroll, le groupement de librairies indépendantes spécialisés en culture bretonne et celtique¹⁵⁴ compte cinq membres et « ont pour ambition d'être pour chacun un point de diffusion permanent de la culture bretonne et celtique permettant à tous l'accès à ses différentes productions¹⁵⁵. » Chacune avec sa spécialité (musique, jeunesse, légendes, ...) Ar Vro à Audierne, Gweladenn à Saint-Nazaire, Lenn ha Dilenn à Vannes, Penn da Benn à Quimperlé et Ti ar Sonerien à Concarneau proposent un fonds en langue bretonne et française ainsi que des activités et rencontres régulières.

D'autres librairies spécialisées en matière de Bretagne se répartissent sur les cinq départements : la Librairie celtique de Locronan, la librairie Pedrono de Guingamp, L'Ivresse des Mots à Lampaul-Guimiliau, L'Encre de Bretagne à Rennes et les deux librairies de Coop Breizh, l'une à Quimper et l'autre à Lorient. Sur toutes celles évoquées ici, six se situent en Finistère, deux dans le Morbihan, une en Côtes d'Armor, une en Ille-et-Vilaine et une en Loire-Atlantique. Là aussi, c'est le Finistère qui compte le plus grand nombre de librairies spécialisées en matière de

¹⁵⁴ « Groupement de librairies indépendantes spécialisées en culture bretonne » [en ligne], *Kenstroll*, URL : <https://www.kenstroll.bzh/>, consulté le 14 février 2022.

¹⁵⁵ « Charte du groupe Kenstroll. Ensemble de librairies bretonne. » [en ligne], URL : <https://www.kenstroll.bzh/charte/>, consulté le 14 février 2022.

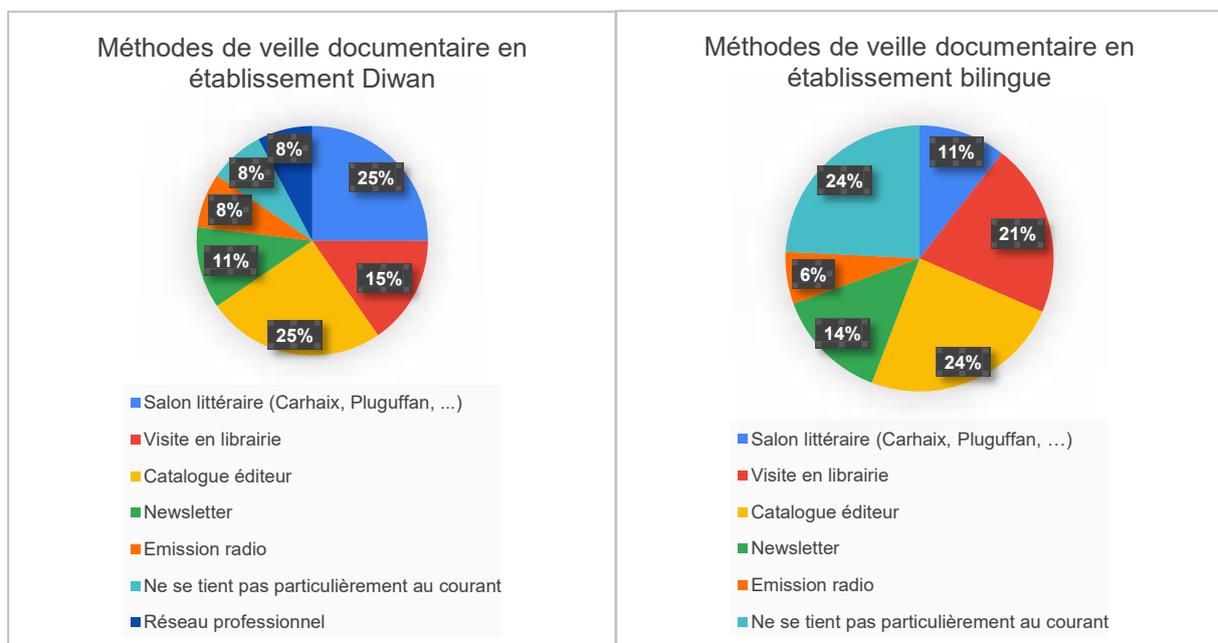
Bretagne. Penn ar Bed¹⁵⁶ constitue donc un centre culturel breton excentré, ou comme son nom le suggère, la « tête » du mouvement tandis que les autres départements semblent désertés par la littérature bretonnante.

3.2. La médiation

Si le pont entre le livre et le lecteur est incomplet à cause du manque de visibilité, des actions de médiation entreprises sur différents terrains tels que les salons du livre, les prix littéraires ou le milieu scolaire peuvent apporter les dernières planches nécessaires à la traversée. Elles aident les nouveaux lecteurs à mettre le pied à l'étrier littéraire tout en amenant une diversité éditoriale jusqu'au lecteur. Et sans remplacer la diffusion et la distribution, elle va rendre visible toute une partie de la production littéraire jeunesse en breton et l'accompagner jusqu'au lecteur.

3.2.1. Les salons du livres

Il y a 98 manifestations littéraires en Bretagne, et les salons du livre constituent le premier lieu de visibilité de l'édition jeunesse en langue bretonne selon les éditeurs avec leurs sites internet¹⁵⁷, et également le lieu où se font le plus de ventes directes. S'ils ne représentent qu'1 à 3% des méthodes de constitution du fonds bretonnant pour le milieu scolaire, ils représentent 15% des achats par les parents d'élèves. Mais dans le sondage mené auprès des enseignants des filières bilingues et immersives, le salon littéraire se révèle être un élément important de la veille documentaire.



Chiffres tirés des sondages envoyés aux enseignants bretonnants en établissement Diwan

Chiffres tirés des sondages envoyés aux enseignants bretonnants en établissement bilingue

156 Penn ar Bed signifie «la tête du monde» en breton et désigne le Finistère.

157 *L'édition en langue bretonne et en gallo*, op. cit

Ce dernier est non seulement une source d'information conséquente qui reflète le marché et où les nouveautés sont mises en avant mais c'est aussi l'occasion de faire rentrer le livre dans les classes. De nombreuses actions de médiation en classe se font en amont des salons littéraires : avant une rencontre, des auteurs sont souvent invités dans les écoles alentours ou bien il y a un travail fait par les professeurs sur certains livres qui seront présents au salon. Au moment de l'événement, les enfants viennent voir l'auteur avec leurs parents ou chercher le livre qu'ils ont lu en classe. Sur place sont alors proposés en plus d'autres activités de médiation. Mais comme la majorité de la production jeunesse en breton est composée de traductions, il n'y a que peu d'auteurs jeunesse bretonnants. C'est d'ailleurs à cette situation que veut pallier Yann Fañch Jacq, éditeur de Keit Vimp Bev « On a décidé de faire uniquement des créations ce qui est difficile mais on veut que les jeunes puissent rencontrer les auteurs, qu'il y ait un échange possible, ce qui n'est pas évident avec une traduction. » Et pourtant, malgré ces activités de médiation, ce sont les livres CD et les livres travaillés en classe qui vont être les plus achetés sur les salons alors que les auteurs rencontrés produisent pour la plupart des romans jeunesse.

Selon Ève Rouxel¹⁵⁸, l'autre raison pour laquelle on ne valorise pas autant la création que la traduction en langue bretonne sur les stands (contrairement à la politique menée par la Région) est l'aspect des livres issus de la création. Bien souvent, les maisons d'éditions étant de petites structures soutenues presque entièrement par des bénévoles, elles n'ont pas les moyens de rémunérer un illustrateur et ont une pratique amateur de l'édition.

Le plus grand rendez-vous annuel des lecteurs brittophones est le Festival du livre en Bretagne à Carhaix. Il a lieu chaque année pendant le dernier weekend d'octobre depuis 1990. Tous les éditeurs de Bretagne et près de 300 auteurs¹⁵⁹ y sont conviés mais c'est l'édition de langue bretonne qui y est le plus représentée. La production jeunesse y est bien sûre présente mais le salon se situant dans le Centre-Bretagne qui peut se révéler difficile d'accès, et la majorité des publications s'adressant aux adultes, peu de parents s'y rendent avec leurs enfants. C'est dans des salons tels que le Salon multilingue du livre jeunesse de Pluguffan que les jeunes néo bretonnants vont venir en nombre. Lors de la dernière édition en novembre 2021, 32 auteurs étaient présents, 18 éditeurs et libraires dont 4 éditeurs jeunesse de langue bretonne et 10 associations dont la moitié bretonnantes. Sur les trois jours qu'ont duré le salon, des activités pour les enfants ont eu lieu tous les jours et un concours de texte bilingue sur le thème du chant du monde récompensé par un généreux chèque de 200 euros a été organisé pour l'occasion avec les élèves de la commune de Pluguffan et des classes bilingues de Quimper. Un bon d'achat de 3 euros a été remis à ces derniers, offert par le salon et subventionnés par Quimper-Bretagne Occidentale pour acheter au moins un livre sur le salon¹⁶⁰. En l'occurrence, les enfants des écoles primaires partenaires avaient travaillé en amont sur certains livres présents au salon et sont venus avec leurs parents dans le but précis de revoir l'auteur et d'acheter le livre.

158 Ève Rouxel, « Bilinguisme scolaire et médiation littéraire dans les salons et festivals du livre jeunesse : le cas de la littérature jeunesse de langue bretonne », *RELIEF - Revue électronique de littérature française*, 14 (2), 2020.

159 « Festival du Livre en Bretagne » [en ligne], URL : <http://www.festivaldulivre-carhaix.bzh/fr/presentation/>, consulté le 15 mai 2022.

160 (voir l'annexe 4)

Enfin, une multitude de manifestations francophones réservent une place à la littérature jeunesse en breton comme Livr' à Vannes, La baie des livres à Morlaix, le festival du Goëland Masqué à Penmarc'h¹⁶¹ où l'autrice de romans jeunesse fantastiques en breton Loeiza An Duigou a participé à une table ronde sur l'écriture en breton ou Deus'ta ! Fête de la culture bretonne à Brest où des activités et des spectacles autour de la langue bretonne pour tous les âges se répartissent sur un mois entier d'octobre à novembre. Conférences-débats proposant un panorama du livre jeunesse en breton, lectures contées bilingues à la médiathèque, spectacles de conte y sont proposés au milieu de concerts et projections de films en partenariat avec les écoles locales.

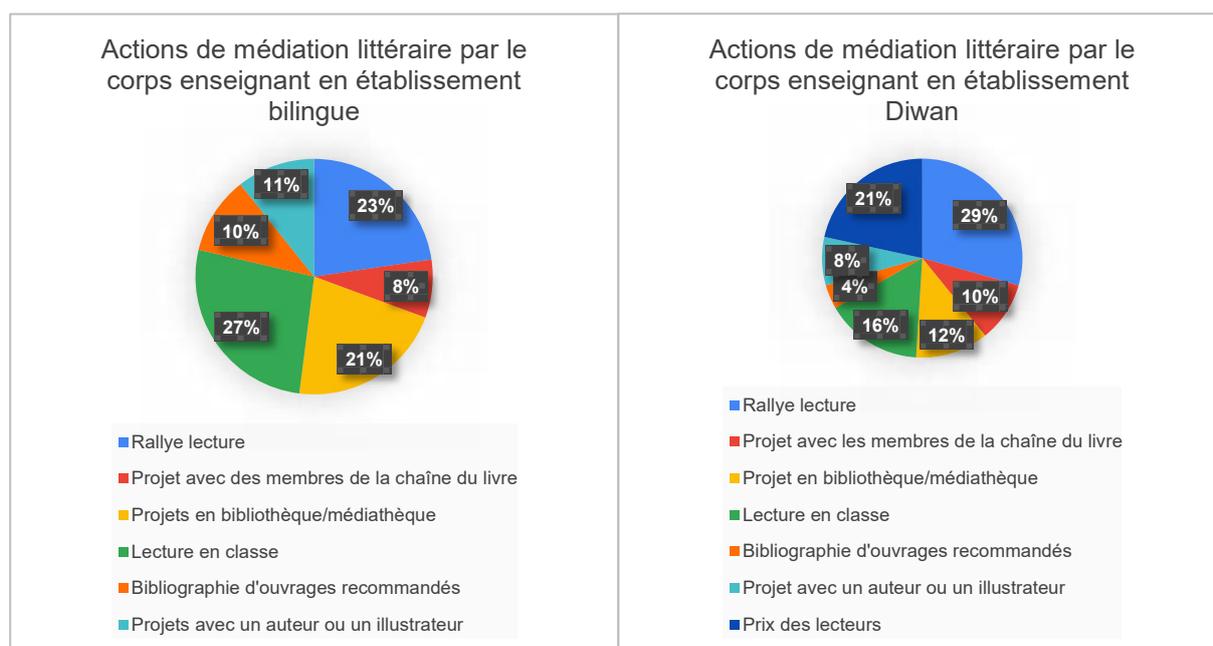
3.2.2. Prix littéraires jeunesse

Les prix littéraires pour la jeunesse représentent également une opportunité intéressante de diffusion-médiation. Organisés par l'association Féa¹⁶² et la maison d'édition Keit Vimp Bev chaque année depuis 2004, les Priz ar Youankiz et Priz ar Vugale visent à promouvoir la lecture en breton auprès des jeunes à travers le milieu scolaire. Des manuscrits sont sélectionnés par un jury puis publiés par Keit Vimp Bev avant d'être envoyés aux établissements scolaires inscrits pour participer aux concours. Trois livres sont envoyés aux classes d'école primaire, trois autres aux classes de collège de sixième et de cinquième et trois derniers livres aux classes de quatrième, de troisième et aux lycées. Les livres sont étudiés en classe durant l'année puis un vote est organisé pour élire le livre préféré des élèves.

Depuis 2007, des établissements Diwan du premier degré organisent également un prix des lecteurs : le Lenn ha dudi, en 2018-2019 1 226 élèves y ont participé. Une sélection d'ouvrages jeunesse de plusieurs maisons d'édition est proposée par niveau aux élèves qui votent après lecture pour leur livre préféré.

161 Steven LECORNU, « Loeiza An Duigou écrit des histoires en breton » [en ligne], *Le Telegramme*, 2022, URL : <https://www.letelegramme.fr/finistere/pont-labbe/loeiza-an-duigou-ecrit-des-histoires-en-breton-01-06-2022-13049854.php>, consulté le 8 juin 2022.

162 L'association Féa (Formation, éducation, animation) née en 1992 a pour vocation de mettre en place des projets relatifs à la culture, la formation ou l'éducation.



Chiffres tirés des sondages envoyés aux enseignants bretonnants en établissement bilingue

Chiffres tirés des sondages envoyés aux enseignants bretonnants en établissement Diwan

Les prix des lecteurs sont de bonnes opportunités d'apporter des livres jeunesse en breton aux enfants pour leur faire découvrir une autre lecture que celle des livres à visée pédagogique utilisés en classe. Surtout lorsqu'ils n'ont pas l'occasion de lire en breton chez eux, ils découvrent qu'il est possible de lire en breton et possiblement d'y prendre goût (même s'ils peuvent aussi déjà aimer lire leurs manuels). Pourtant, au vu des réponses apportées par le corps enseignant de chaque filière, il semblerait que les écoles bilingues du privé et du public n'y aient pas facilement recours (3%) et préfèrent des rallye lecture en interne (25%) ou des projets avec les bibliothèques et médiathèques (25%). Là aussi, cette différence s'inscrit peut-être dans une différence de budget alloué à la filière bilingue.

3.2.3. L'école

Pour les maisons d'édition qui publient des livres jeunesse en breton, les écoles sont un lieu incontournable. Comme nous avons pu le voir avec les exemples précédents de salons du livre ou de prix littéraire, les écoles tiennent un rôle important de médiation et donc également de diffusion. C'est à l'école que les enfants apprennent à utiliser les outils qui leur permettront de lire en breton et c'est aussi là que se trouvent les seuls adultes à même de les aider véritablement dans leur lecture ou de jouer un rôle de médiateur littéraire : les professeurs. Ce sont ces derniers qui veillent à l'éveil culturel de leurs élèves en invitant des auteurs, en proposant des activités de découverte en classe et souvent, ce sont encore eux qui écrivent les livres que vont lire leurs élèves voire qui les éditent. Pour cause, ils sont les plus proches de leur lectorat et peuvent donc cerner au mieux les besoins et les envies des élèves. Certains vont jusqu'à traduire des livres qui leur ont plu pour leurs élèves par manque de références ou de budget pour l'achat de livres comme l'explique cette enseignante en filière bilingue¹⁶³ :

163 (voir les remarques des sondages dans l'annexe 2)

Aucune dépense n'est faite par l'école pour acquérir des livres en breton en maternelle. J'emprunte à la médiathèque et commande sur TES. Notre bibliothèque de cycle 1 est pauvre en ouvrages. Personne ne s'en occupe et en tant que contractuelle à mi-temps je n'ai pas non plus le temps ni les moyens de faire prospérer tout ça. De mon côté j'ai quelques ouvrages en breton que j'utilise chaque année. Il serait intéressant que l'éducation nationale finance l'achat de livres au-delà de simples manuels scolaires. Merci TES, mais j'aimerais encore plus de choix et de nouveautés traduites en breton. Quand j'aime beaucoup un album je le traduis et le lis en breton aux enfants. Heureusement la médiathèque a un fond en breton mais là aussi ce serait bien que tout ça s'étoffe un peu.

De manière générale, deux thèmes se dégagent des remarques laissées par les enseignants et documentalistes d'établissements bilingues à parité horaire : le manque de budget pour pourvoir les bibliothèques d'un fonds bretonnant pour la jeunesse digne de ce nom, autrement dit, qui ne soit pas uniquement constitué de livres de TES ; et le manque de diversité dans la production, notamment en ce qui concerne les livres à destination des adolescents.

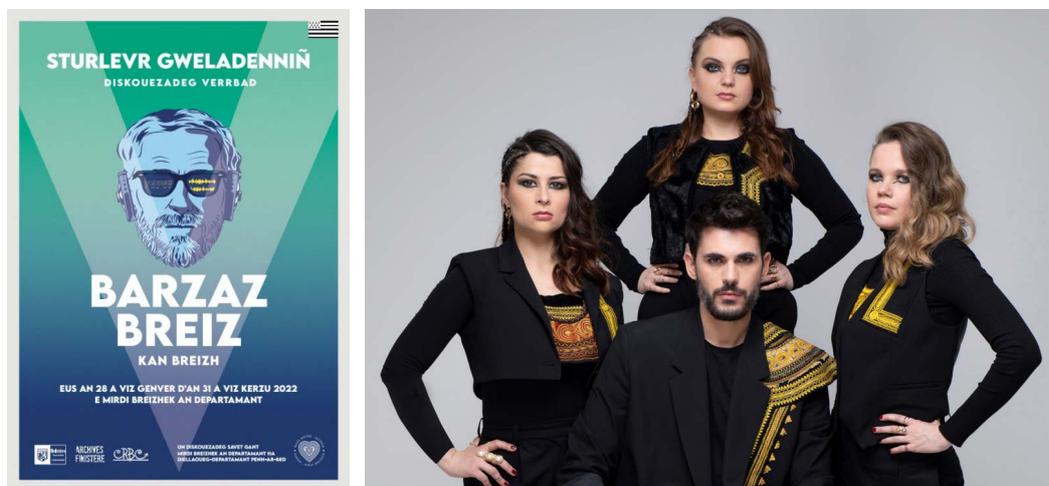
Pour les établissements Diwan, la marge de manœuvre est plus large que pour les filières bilingues des établissements publics qui dépendent du budget qui leur est alloué. Mais le problème de l'absence de littérature variée à partir du collège est le même. Les actions de médiation à l'école et par les prix littéraires sont à l'origine de la majorité des publications pour adolescents, soit que des romans. Elles ne peuvent donner envie aux collégiens et lycéens de continuer à lire en breton s'il n'existe pas une offre qui leur soit adaptée.

4. La place de la littérature jeunesse en breton

La Bretagne est une région à la culture originale qui s'est enrichie au gré des mouvements de population, des grandes découvertes et qui a su évoluer avec son temps. Des légendes de la Table ronde aux Vieilles Charues en passant par les premières crêperies, la culture bretonne est appréciée et s'exporte en dehors de son territoire comme en témoignent les multiples autocollants À l'Aïse Breizh ornant les voitures des brittophiles sur toutes les routes de France, ou encore la présence quasi systématique d'un drapeau breton dans toutes sortes de manifestations à travers le monde.

Mais ce succès ne fut pas sans labour, la culture bretonne a dû lutter dès le XX^e siècle pour ne pas être enfermée dans une suite de clichés péjoratifs. Dans les années 20, le mouvement des Seiz Breur entreprend de créer un art breton moderne dans tous les domaines : typographie, ébénisterie, graphisme... Puis, avec le renouveau culturel des années 70, ce sont les musiciens qui entament un processus de modernisation de la musique bretonne notamment sur la scène rock. À partir de là, les projets s'enchaînent pour rendre la culture bretonne attractive et la réussite est au rendez-vous : Le Festival Interceltique de Lorient est un gigantesque fest-noz qui accueille des artistes du monde entier et des milliers de spectateurs, les expositions dans les musées célèbrent la culture bretonne, à l'image de l'exposition sur La Villemarqué, célèbre

créateur du Barzaz Breiz, qui se fend d'une affiche où le quimperlois prend des airs de David Guetta et fait un clin d'oeil à la production graphique de Fañch Le Henaff. Même les costumes traditionnels sont revisités par la haute couture, et arborés par les membres de Alvan & Ahez, le groupe de chant traditionnel sur musique électro qui représente la France en 2022.



L'affiche de l'exposition sur La Villemarqué au Musée breton de Quimper et le groupe Alvan & Ahez en costume de scène à broderies du pays bigouden, les deux en 2022

Dans cette fantastique émulation culturelle, la langue bretonne a su trouver sa place. Soutenue par une politique linguistique volontariste de la Région qui souhaite « développer la présence de la langue bretonne dans la vie sociale, culturelle et publique¹⁶⁴ », elle est présente dans tous les aspects de la vie culturelle pour peu qu'on se donne la peine de la chercher : émissions radio, web télévision, réseaux sociaux, animations pour la jeunesse, musique... Mais là où toutes ces catégories vivent et se renouvellent sans cesse, la littérature jeunesse en breton stagne. Brezhoweb propose des anime à succès en breton quand il n'y a qu'un seul manhua paru. Cécile Corbel réalise la bande-son d'*Arietty : Le petit monde des chapardeurs*¹⁶⁵ des studios Ghibli et l'interprète en japonais, français et breton quand la création de littérature pour la jeunesse brittophone n'est pas traduite et ne dépasse pas les frontières historiques de la Bretagne. Le Festival Interceltique de Lorient fédère des structures, des associations et des artistes des quatre coins du globe pour créer chaque été des réjouissances dix jours durant qui célèbrent les cultures celtiques, là où les maisons d'éditions bretonnantes sont éclatées sur cinq départements et ne travaillent pas vraiment ensemble.

Malgré la demande, le soutien régional et les structures, la littérature jeunesse en langue bretonne peine à prendre le train du dynamisme culturel breton. Les maisons d'éditions sont encore en majorité associatives et celles qui ont quelques employés se démènent pour pouvoir les payer alors que la société de production de Lionnel Buanic fondée en 2005 fait travailler 30 salariés et 60 intermittents et enregistre 1,5 millions de chiffres d'affaires et 60 000 vues sur

164 *Grandes orientations de la nouvelle politique en faveur des langues de Bretagne, op. cit*

165 Hiromasa YONEBAYASHI, *Arrietty : Le petit monde des chapardeurs*, Wild Bunch, 2010.

Brezhoweb en 2021 pour du contenu en breton¹⁶⁶ : « Un chiffre qui, rapporté au nombre de locuteurs, est très encourageant. On propose des programmes de format Web, à l'écriture contemporaine et aux angles éditoriaux collant aux attentes actuelles. C'est un formidable laboratoire de créativité ». Pendant que Yann Fañch Jacq éditeur chez Keit Vimp Bev, l'une des trois plus grosses maisons d'édition et créée en 1984, témoigne :

On avance, on ne sait pas vers où, mais on avance. L'association repose encore beaucoup sur moi, j'y passe beaucoup de temps et on aurait du mal à faire autant de choses si je n'y consacrais pas autant de temps. La région nous dit « c'est très bien ce que vous faites, continuez » et c'est vrai qu'on peut être contents, on édite le seul hebdomadaire régional en langue minoritaire en France. Mais c'est très fragile. Il suffirait que je m'arrête pour qu'on ne puisse pas continuer pendant longtemps. Donc pour l'instant le but c'est de continuer à faire ce qu'on fait mais on ne sait pas trop où on va. On a des salariés à payer et il faut livrer nos comptes à la fin de l'année et c'est pas gagné¹⁶⁷.

Un fossé sépare ces deux facettes de la vie culturelle en langue bretonne, l'une société commerciale en pleine expansion et l'autre association qui lutte pour exister. Est-ce qu'un avenir est possible pour l'édition jeunesse en langue bretonne, qui ne soit pas synonyme de carence et de précarité ?

¹⁶⁶ Régis Delanoë, « « Le breton est une langue d'avenir » : Lionel Buannic, patron militant de Brezhoweb » [en ligne], *Ouest-France.fr*, 2022, URL : <https://www.ouest-france.fr/medias/le-breton-est-une-langue-d-avenir-lionel-buannic-patron-militant-de-brezhoweb-c6cc8fce-9585-11ec-a598-cbc0ff532848>, consulté le 21 juin 2022.

¹⁶⁷ (voir l'entretien 3 en annexe 1)

Épilogue

L'édition jeunesse en langue bretonne représente aujourd'hui 35% de la production littéraire en breton, soit la plus grosse part du marché, alors qu'elle était presque inexistante au début du siècle dernier. Les raisons en sont multiples et se recoupent : la mise en place d'un système scolaire en breton amenant à de nouveaux locuteurs-lecteurs en demande d'une littérature jeunesse en breton ; les besoins de supports écrits pour l'enseignement de la langue et la transmission culturelle dans les établissements scolaires ; la revalorisation de la langue par la création d'une littérature jeunesse variée et de qualité. La langue est le vecteur de cette dynamique impulsée par les réseaux militants, associatifs et par la Région Bretagne. Et si tout le soutien et les efforts conjugués de ces acteurs permettent effectivement la réalisation de certains de ces objectifs, l'édition jeunesse en langue bretonne doit faire face à des difficultés importantes qu'elle ne peut pas encore affronter seule.

Les maisons d'édition, pour la plupart associatives, sont largement tributaires des aides de la Région et de l'État. Elles ne comptent que quelques employés et reposent surtout sur des bénévoles, certes brittophones, mais rarement en lien avec le monde professionnel du livre. Les compétences techniques et la connaissance du marché font défaut à la plupart des petites structures. De plus, outre la volonté de publier pour la jeunesse en breton, elles ne sont pas unies par une volonté commune et sont dispersées, travaillant chacune de leur côté. Kuzul ar Brezhoneg n'accepte que les micro structures et, en dehors du partenariat entre Keit Vimp Bev et Bannoù-heol pour publier des planches de bandes dessinées dans Louarnig, il n'y pas ou peu de coopérations entre maisons d'édition. Une structure regroupant toutes les maisons d'édition en breton pourrait donner du poids et de la stabilité à ce maillon de la chaîne du livre.

Et si la littérature jeunesse en breton s'inscrit dans une dynamique proche de son lectorat puisque sa santé est directement liée aux effectifs des jeunes néo bretonnants dans les filières

bilingues et immersives, elle ne reflète pas encore leurs besoins : sa production étant à 97% monolingue alors que 80% des parents d'élèves ne sont pas brytophones. Dans un souci d'accessibilité à la lecture en dehors du temps scolaire, de promotion de la lecture et de la langue bretonne comme langue affective et de partage, de nouvelles propositions de production bilingue pour la jeunesse pourraient être explorées. Le manque d'offre pour les adolescents est également souvent déploré, tant par les parents que par les professeurs. L'absence de romans de sagas à succès et de bandes dessinées de leur âge est remarquée, à commencer par le manga puisqu'un seul manhwa existe à ce jour en breton, alors qu'en langue française, une bande dessinée vendue sur deux est un manga. Malgré la tentative à demi manquée de *An Neñva*, maintenant que plusieurs anime¹⁶⁸ à succès ont été doublés en breton¹⁶⁹, diffusés sur Brezhoweb¹⁷⁰ et mis en ligne sur BreizhVOD¹⁷¹, on peut imaginer que des éditeurs au fait des possibilités de ce secteur pourraient se lancer dans la publication de mangas en breton.

Le domaine du numérique est également plein de promesses, tant pour gagner en visibilité et en qualité de diffusion que pour le potentiel de création (livres numériques, applications pour avoir une lecture augmentée grâce à l'appareil photo du smartphone ou de la tablette). Les médias brytophones s'en sont déjà saisi, à la manière de Brezhoweb :

Désormais, 50 % de ses visiteurs viennent des réseaux sociaux. La stratégie de diffusion de la chaîne passe par le relai de certains programmes complets sur YouTube ou Facebook. Quelques reportages y dépassent les 3 000 vues. Sur YouTube, des morceaux d'artistes bretons ou de courtes capsules sur la langue atteignent même les 20 000 vues¹⁷².

Mais les maisons d'édition jeunesse en breton vendent avant tout leur production par des ventes directes et n'ont pour la plupart pas les moyens financiers et logistiques de gagner en visibilité. Les réseaux sociaux tels qu'Instagram, Twitter, Youtube ou Facebook pourraient constituer un véritable atout pour toucher leur lectorat potentiel directement et à moindre frais. Seulement, il faut reconnaître que c'est une entreprise qui demande une connaissance fine de ces outils et surtout du temps, denrée qui se fait rare pour les bénévoles des maisons d'édition associatives puisqu'ils sont soit actifs et ont déjà un travail qui ne leur permet pas d'en faire plus, soit retraités et ne maîtrisent pas ces outils.

Le réseau des bibliothèques possédant un fonds pour la jeunesse en breton est inexistant en dehors de celui que l'on peut trouver dans le Morbihan et la formation et la sensibilisation des bibliothécaires au développement de la lecture en breton ne semble enjoint que par l'association

168 Les anime (prononcer « animé ») sont des dessins animés japonais au format de série ou de long métrage et le plus souvent issus de mangas, bandes dessinées japonaises. Il faut savoir que la France est le premier consommateur au monde de mangas après le Japon.

169 Les anime à succès *Psycho-Pass*, *Ayakashi* et *Albator* qui sont tous tirés de mangas.

170 Web TV en breton. « L'anime japonais « Psycho Pass » diffusé en breton sur la chaîne alrénne Brezhoweb » [en ligne], *Le Telegramme*, 2021, URL : <https://www.letelegramme.fr/morbihan/auray/l-anime-japonais-psycho-pass-diffuse-en-breton-sur-la-chaine-alreenne-brezhoweb-17-01-2021-12689800.php>, consulté le 13 mai 2022.

171 Service de streaming à la demande en breton permettant, entre autres, de revoir du contenu diffusé sur Brezhoweb.

172 Quentin MEUNIER, « Attirer les plus jeunes : une question de survie pour les médias en langue régionale » [en ligne], *INA, La Revue des Médias*, URL : <http://larevuedesmedias.ina.fr/public-jeune-medias-langues-regionales-basque-breton-corse-occitan>, consulté le 8 mai 2022.

Hipolenn qui ne peut pas non plus remplacer les structures du livre dans ce rôle. Le nombre de librairies spécialisées en matière bretonne et proposant des livres pour la jeunesse en breton se comptent sur les doigts des deux mains et les quelques librairies généralistes comportant quelques livres en breton n'ont la plupart du temps pas la compétence linguistique nécessaire pour les recommander.

Par ailleurs, la politique linguistique et culturelle en faveur des langues de Bretagne présente plusieurs paradoxes puisqu'elle est en partie responsable des situations énumérées plus haut. Elle ne finance pas les livres monolingues et bilingues à la même hauteur, freinant donc la production de livres bilingues ; elle soutient la production d'ouvrages en breton pour la jeunesse mais ne l'accompagne pas jusqu'au lecteur, et ne dote pas les établissements scolaires d'un budget spécifique pour l'achat de livres en breton, condamnant des élèves à ne connaître que les manuels de TES. Une adaptation des aides de la Région, financières et sous forme de formations pour les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires, pour accompagner le livre jusque dans la diffusion-distribution, comme au Pays de Galles, pourraient hautement contribuer à placer les dernières pierres du chemin jusqu'au lecteur. Des formations pour le personnel enseignant et administratif des établissements bilingues et immersifs concernant l'importance de développer la lecture loisir à l'école et les activités possibles pour évoluer dans ce sens pourraient également aider à développer la lecture en breton.

Les possibilités d'évolution de l'édition jeunesse de langue bretonne sont nombreuses mais tant que la production ne se sera pas plus adaptée à la demande et que de gros efforts dans la diffusion et la distribution ne seront pas faits, les publications resteront invisibles au lectorat avéré et potentiel. Alors qu'au Pays Basque Nord (côté français), l'édition jeunesse en basque ne répond pas aux mêmes contraintes : le nombre de locuteurs en France est plus concentré mais le lectorat s'étendant de l'autre côté des Pyrénées, au Pays Basque Sud (côté espagnol) est aussi plus actif et le basque n'y est pas une langue minoritaire. Cependant, le Pays Basque ne représente qu'une partie de la Région Aquitaine et l'édition jeunesse en langue basque ne peut pas bénéficier des mêmes avantages qu'en langue bretonne. Au vu des différences de dynamiques éditoriales et linguistiques, il serait intéressant de pouvoir comparer les marchés éditoriaux et les pratiques de lecture des lectorats jeunesse breton et basque afin de mettre en lumière d'autres possibilités d'évolution de ce marché.

BIBLIOGRAPHIE

- ACPM, « Classement Diffusion Presse Quotidienne Régionale 2021 » [en ligne], URL : <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Diffusion-Presse/Presse-Payante/Presse-Quotidienne-Regionale>, consulté le 28 mai 2022.
- ADAM, Catherine, *Bilinguisme scolaire breton-français du jeune enfant, les représentations parentales et leurs influences*, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2015., 419 p., 419 p.
- AFFILÉ, Maïlys, *Dossier de presse, LENN, un site bilingue destiné à tous ceux qui souhaitent lire en breton*, Livre et lecture en Bretagne, 2016, p. 8.
- Agence française de développement, Institut français, UNESCO, *Pourquoi la littérature jeunesse ? Livret de plaidoyer pour renforcer le rôle du livre de jeunesse au service des apprentissages*, Institut français, coll. « Lire pour apprendre, Ressources éducatives », 2021, 30 p.
- ANDRÉ, Jacques, *L'édition en langue bretonne de 1975 à 2015*, Université de Rennes 2, 2019, p. 37.
- BEBEY, Kidi, « Les exigences de la littérature de jeunesse » [en ligne], dans *Richesse et exigences de la littérature de jeunesse*, Conakry, présenté à La littérature de jeunesse en Afrique, Éditions Ganndal, 2017, pp. 14-21, URL : <https://www.alliance-editeurs.org/la-litterature-de-jeunesse-en,1481>, consulté le 15 juin 2022.
- BENOIT-ROHMER, Florence, « Les langues officieuses de la France », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 45, 2001, pp. 3-29.
- BERTHO LAVENIR, Catherine, « Naissance de Bécassine » [en ligne], *FranceArchives*, URL : https://francearchives.fr/fr/pages_histoire/39597, consulté le 27 mai 2022.
- BLANCHARD, Nelly, THOMAS, Mannaïg, *Des littératures périphériques* [en ligne], Brest, France, Presses universitaires de Rennes, 2013, 329 p., URL : <https://hal.univ-brest.fr/hal-01003229>, consulté le 13 juin 2022.
- BROUDIG, Fañch, « Langue bretonne : un siècle de mutations », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 223, 2013.
- CROWTHER, Kitty, « Une immense chaîne d'histoires », dans *Lire est le propre de l'homme, De l'enfant lecteur au libre électeur, Témoignages et réflexions de cinquante auteurs de livres pour l'enfance et la jeunesse*, Paris, L'école des loisirs, 2011, pp. 61-63.
- DELANOË, Régis, « « Le breton est une langue d'avenir » : Lionel Buannic, patron militant de Brezhoweb » [en ligne], *Ouest-France.fr*, 2022, URL : <https://www.ouest-france.fr/medias/le-breton-est-une-langue-d-avenir-lionel-buannic-patron-militant-de-brezhoweb-c6cc8fce-9585-11ec-a598-cbc0ff532848>, consulté le 21 juin 2022.

- DE VISSCHER, Pierre, « L'emprise sociétale du langage, instrument de pouvoir », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 114-115, 2017, pp. 265-305.
- DGLFLF, « Délégation générale à la langue française et aux langues de France » [en ligne], Ministère de la Culture et de la Communication, 2016, URL : <https://fli.atilf.fr/wp-content/uploads/2016/06/dglflf.pdf>, consulté le 17 juin 2022.
- ESCODÉ, Pierre, « Histoire de l'éducation, imposition du français, résistance et emploi des langues régionales en milieu scolaire », dans *Histoire sociale des langues de France*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, pp. 339-352.
- HARGUINDEGUY, Jean-Baptiste, COLE, Alistair, « La politique linguistique de la France à l'épreuve des revendications ethnoterritoriales », *Revue française de science politique*, n° 59, 2009, pp. 939-966.
- HELLEGOUARC'H-BRYCE, Anne, « L'édition galloise: regards sur un phénomène excentrique » [en ligne], dans Mannaig THOMAS Nelly BLANCHARD (éd.), *Des littératures périphériques*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Collection "Plurial", ISSN : 0154-5604 », 2014, pp. 299-326, URL : <https://hal.univ-brest.fr/hal-01015424>, consulté le 2 août 2021.
- HELLEGOUARC'H-BRYCE, Anne, « Cette atroce division mentale : Impact and Perceptions of Language Loss in Brittany », dans Heather WILLIAMS Anne HELLEGOUARC'H-BRYCE (éd.), *Regards croisés sur la Bretagne et le pays de Galles/Cross-Cultural Essays on Wales and Brittany*, Centre de Recherche bretonne et Celtique, Brest / Centre for advanced Welsh and Celtic Studies, Aberystwyth, 2013, pp. 185-205.
- JENSDOTTIR, Regina, « Qu'est-ce que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ? », *Herodote*, n° 2, 2002, pp. 169-177.
- J.R.R. TOLKIEN, *The Hobbit, or There and Back Again*, Londres, Allen & Unwin, 1937, 310 p.
- LE BIHAN, Hervé, « Les origines de la langue bretonne » [en ligne], *Becedia*, le 16 novembre 2016, URL : <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-origines-de-la-langue-bretonne>, consulté le 23 mai 2022.
- LE PIPEC, Erwan, « Le breton, langue-totem ? », *La Bretagne Linguistique*, n° 18, Université de Bretagne Occidentale – UBO, 2014, pp. 137-176.
- LECORNU, Steven, « Loeiza An Duigou écrit des histoires en breton » [en ligne], *Le Telegramme*, le 1 juin 2022, URL : <https://www.letelegramme.fr/finistere/pont-labbe/loeiza-an-duigou-ecrit-des-histoires-en-breton-01-06-2022-13049854.php>, consulté le 8 juin 2022.
- Livre et Lecture en Bretagne, « Quand onze éditeurs de langue bretonne se fédèrent », *Pages de Bretagne*, vol. 45, 2018, p. 1.
- LOUVET-SCHMAUSS, Éva, « Le rôle du contexte éducatif familial dans l'apprentissage de la lecture-écriture », *Actes de lecture*, n° 47, 1994, p. 8.
- MALO, Laurent, « Les langues régionales dans la Constitution française : à nouvelles donnes,

- nouvelle réponse ? », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 85, n° 1, 2011, pp. 69-98.
- MATTHEY, Marinette, « Diglossie », *Langage et société*, Hors série 1, 2021, p. 4.
- MEUNIER, Quentin, « Attirer les plus jeunes : une question de survie pour les médias en langue régionale » [en ligne], *INA, La Revue des Médias*, URL : <http://larevuedesmedias.ina.fr/public-jeune-medias-langues-regionales-basque-breton-corse-occitan>, consulté le 8 mai 2022.
- Office Public de la Langue Bretonne, « LENN, le site bilingue qui référence les ouvrages en breton » [en ligne], URL : <http://www.fr.brezhoneg.bzh/evenement/1561/50-actualite.htm>, consulté le 5 juin 2022.
- OSTER, Christian, « Lire sert à tout », dans *Lire est le propre de l'homme, De l'enfant lecteur au libre électeur, Témoignages et réflexions de cinquante auteurs de livres pour l'enfance et la jeunesse*, Paris, L'école des loisirs, 2011, pp. 79-80.
- Ouest-france, « Une boutique en ligne pour la langue bretonne » [en ligne], *Ouest-France.frsect*. Carhaix-Plouguer, 2015, URL : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/carhaix-plouguer-29270/une-boutique-en-ligne-pour-la-langue-bretonne-3801174>, consulté le 15 avril 2022.
- OZOUEF, Mona, *Composition française: retour sur une enfance bretonne*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Folio » 5137, 2010. 907.202.
- REVERDY, Catherine, *La lecture, entre famille et école : comment se développe le goût de lire, Conférence de consensus sur la lecture*, Institut français de l'Éducation, ENS de Lyon, 2016, p. 14.
- ROLPH, Martin, *Review of support for books from Wales*, Welsh Government, 2014, p. 48.
- ROUXEL, Ève, « Bilinguisme scolaire et médiation littéraire dans les salons et festivals du livre jeunesse : le cas de la littérature jeunesse de langue bretonne », *RELIEF - Revue électronique de littérature française*, 14 (2), 2020, p. 14.
- SAUGERA, Valérie, « La fabrique des anglicismes », *Travaux de linguistique*, vol. 75, n° 2, 2017, pp. 59-79.
- SIMON, Jean-Paul, « Ce que le numérique a déjà changé à l'édition » [en ligne], *INA, La Revue des Médias*, URL : <http://larevuedesmedias.ina.fr/ce-que-le-numerique-deja-change-ledition>, consulté le 14 avril 2022.
- TANGUY, Alain, « Langues régionales, la Constitution trahie par ses interprètes », *ArMen*, n° 247, 2022, pp. 56-61.
- THOMAS, Mannaig, « Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne, 2000-2010 », *La Bretagne Linguistique*, n° 18, Université de Bretagne Occidentale – UBO, 2014, pp. 177-203.

- TMO Régions, *Enquête sociolinguistique sur les langues de Bretagne*, Office Public de la Langue Bretonne, 2018, p. 85.
- TURGEON, Éline, « Quand lire rime avec plaisir ! La littérature jeunesse en classe », *Québec français*, n° 125, 2002, pp. 66-67.
- UNESCO, *Atlas des Langues en danger dans le monde* [en ligne], Éditions UNESCO, 2010, URL : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000189451>.
- VILO, Gaëlle, *Héritage, patrimonialisation, revitalisation ? : approche ethnologique des transmissions de la langue bretonne en Bretagne (France) éclairées par celles de la langue française en Saskatchewan (Canada), dans les filiations*, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2013., 468 p, 468 p.
- Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne 2022-2027*, Région Bretagne, 2022, p. 42.
- Chiffres-clés 2022 du livre et de la lecture en Bretagne administrative*, Livre et Lecture en Bretagne, 2022, p. 4.
- 12ème édition du Baromètre sur les usages des livres imprimés, numériques et audio (2022)*, SOFIA/SNE/SGDL, 2022, p. 2.
- « La langue de la République est le français » [en ligne], 2021, URL : <https://www.revuepolitique.fr/la-langue-de-la-republique-est-le-francais/>, consulté le 18 mai 2022.
- « L'anime japonais « Psycho Pass » diffusé en breton sur la chaîne alrénne Brezhoweb » [en ligne], *Le Telegramme*, le 17 janvier 2021, URL : <https://www.letelegramme.fr/morbihan/auray/l-anime-japonais-psycho-pass-diffuse-en-breton-sur-la-chaine-alreenne-brezhoweb-17-01-2021-12689800.php>, consulté le 13 mai 2022.
- Les chiffres de la rentrée scolaire de l'enseignement bilingue en 2021*, Office Public de la Langue Bretonne, 2021, p. 24.
- Chiffres-clés 2021 du livre et de la lecture en Bretagne administrative*, Livre et Lecture en Bretagne, 2021, p. 4.
- Les chiffres de l'édition 2020-2021, Synthèse du Rapport statistique du SNE*, SNE, 2021, p. 24.
- Politique documentaire dans les réseaux en Bretagne*, Livre et Lecture en Bretagne, *Mise en réseau des bibliothèques*, 2021, p. 8.
- L'enseignement aux adultes Bilan 2019*, Office Public de la Langue Bretonne, 2020, p. 32.
- Usages des livres numériques, audio et imprimés pendant la période de confinement du printemps 2020*, SOFIA/SNE/SGDL, 2020, p. 30.
- Budget primitif 2019*, Conseil Régional de Bretagne, 2019, p. 403.
- « Avec Klask, le breton s'exporte » [en ligne], *Le Telegramme*, 2018, URL : <https://www.letelegramme.fr/finistere/carhaix/avec-klask-le-breton-s-exporte-28-10-2018-12118823.php>,

consulté le 15 avril 2022.

Grandes orientations de la nouvelle politique en faveur des langues de Bretagne, Région Bretagne, 2018, p. 33.

Les librairies cafés, guide pratique, Agence Régionale du Livre Provence Alpes Côte d'Azur, 2018, p. 36.

Cymraeg 2050, A million Welsh speakers, Welsh Government, 2018, p. 84.

Committee's findings on the Independent Review of Support for Publishing and Literature in Wales, National Assembly for Wales Commission, 2018, p. 36.

Baromètre des usages du livre numérique - Synthèse des évolutions sur 5 ans (2012-2017), SOFIA/SNE/SGDL, 2017, p. 12.

L'édition en langue bretonne et en gallo, Office Public de la Langue Bretonne, Pole Étude et Développement, Observatoire des pratiques linguistiques, 2016, p. 35.

« Le drapeau français » [en ligne], *elysee.fr*; le 21 octobre 2015, URL : <https://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais>, consulté le 18 juin 2022.

Pacte d'avenir pour la Bretagne, Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne, Région Bretagne, 2015, p. 24.

« Harry Potter fait un carton chez les Bretons » [en ligne], *Bibliobs*, le 29 octobre 2012, URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/web-side-stories/20121029.OBS7398/harry-potter-fait-un-carton-chez-les-bretons.html>, consulté le 19 juin 2022.

« Claude Hagège: "Imposer sa langue, c'est imposer sa pensée" » [en ligne], *L'Express.fr*; le 28 mars 2012, URL : https://www.lexpress.fr/culture/livre/claude-hagege-imposer-sa-langue-c-est-imposer-sa-pensee_1098440.html, consulté le 18 juin 2022.

« Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française - Légifrance », 1994, consulté le 19 mai 2022.

« Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur | Conseil constitutionnel » [en ligne], URL : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>, consulté le 18 mai 2022.

« Langues régionales : vif débat entre Paul Molac et la France Insoumise à l'Assemblée nationale » [en ligne], *France 3 Bretagne*, URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/langues-regionales-vif-debat-entre-paul-molac-france-insoumise-assemblee-nationale-1450337.html>, consulté le 18 juin 2022.

« « La langue de la République est le français » | Académie française » [en ligne], URL : <https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-langue-de-la-republique-est-le-francais>, consulté le 18 mai 2022.

- « Le Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne | Le blog de Gallica » [en ligne], URL : <https://gallica.bnf.fr/blog/10122020/le-barzaz-breiz-chants-populaires-de-la-bretagne?-mode=desktop>, consulté le 23 mai 2022.
- « L'OPLB - Office Public de la Langue Bretonne » [en ligne], URL : <https://www.fr.brezhoneg.bzh/137-1-oplb.htm>, consulté le 27 mai 2022.
- « Transmettre et soutenir le breton au quotidien · Région Bretagne » [en ligne], *Région Bretagne*, URL : <https://www.bretagne.bzh/actions/langues-regionales/breton/>, consulté le 27 mai 2022.
- « Le français, une évidence » [en ligne], *Diwan*, URL : <https://www.diwan.bzh/fr/le-francais>, consulté le 16 mai 2022.
- « La charte de Diwan (1977) » [en ligne], *Diwan*, URL : <https://www.diwan.bzh/fr/la-charte-de-1977>, consulté le 16 mai 2022.
- « Kregiñ gant ar vuhez diouzh ar gwellañ, Choisissez l'enseignement bilingue », Office Public de la Langue Bretonne.
- « Petra eo TES ? – Ti-Embann ar Skolioù » [en ligne], URL : <https://www.reseau-canope.fr/tes/petra.php>, consulté le 8 juin 2022.
- « Harry Potter : plus de 500 millions d'exemplaires vendus dans le monde » [en ligne], *ActuaLitté.com*, URL : <https://actualitte.com/article/20916/edition/harry-potter-plus-de-500-millions-d-exemplaires-vendus-dans-le-monde>, consulté le 19 juin 2022.
- « Langue bretonne - Édition de bandes dessinées · Région Bretagne » [en ligne], *Région Bretagne*, URL : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/bandes-dessinees-bretonnes/>, consulté le 5 mars 2022.
- « À propos » [en ligne], *Pepper&Carrot*, URL : <https://www.peppercarrot.com/fr/about/index.html>, consulté le 13 mai 2022.
- « À propos de Coop Breizh - Coop Breizh » [en ligne], URL : <https://www.coop-breizh.fr/info/4-a-propos-coop-breizh>, consulté le 14 janvier 2022.
- « COOP BREIZH | Édition de livres, production musicale, vente de produits culturels, distribution » [en ligne], URL : <https://www.produitenbretagne.bzh/nos-membres/coop-breizh/>, consulté le 14 janvier 2022.
- « Présentation | Kuzul ar Brezhoneg » [en ligne], URL : <http://www.brezhoneg.org/fr/presentation>, consulté le 14 février 2022.
- « Présentation » [en ligne], *Cercle de la librairie*, URL : <https://cercladelalibrairie.org/presentation/>, consulté le 5 juin 2022.
- « Groupement de librairies indépendantes spécialisées en culture bretonne » [en ligne], *Kenstroll*, URL : <https://www.kenstroll.bzh/>, consulté le 14 février 2022.

« Charte du groupe Kenstroll. Ensemble de librairies bretonne. » [en ligne], URL : <https://www.kenstroll.bzh/charte/>, consulté le 14 février 2022.

« Festival du Livre en Bretagne » [en ligne], URL : <http://www.festivaldulivre-carhaix.bzh/fr/presentation/>, consulté le 15 mai 2022.

ANNEXES

Annexe 0 Extraits du site de l'association Hipolenn

L'association Hipolenn, née en 2007 dans le Finistère, a pour but de promouvoir la lecture en breton auprès des enfants bilingues par le biais de lectures en breton dans les écoles, bibliothèques et salons du livre, la création d'une bibliothèque jeunesse en breton itinérante et la sensibilisation des bibliothèques à la lecture en breton. Leurs actions couvrent tout le territoire de la Région Bretagne.

Ces informations et images sont extraites du site <http://www.hipolenn.net/>

La bibliothèque itinérante d'Hipolenn

La bibliothèque itinérante d'Hipolenn

La bibliothèque itinérante d'Hipolenn est constituée de livres en breton que nous aimons, dont l'essentiel sont des livres traduits par Hipolenn. Le fonds s'enrichira peu à peu. Près de 50 titres sont actuellement disponibles. Cette bibliothèque a pour vocation à tourner dans les écoles, les manifestations culturelles, les séjours de vacances, les stages de breton...

Combien ça coûte ?*

- » une semaine : gratuit
- » deux semaines : 10€
- » trois semaines : 15€
- » un mois : 20€

*Seules les associations et écoles à jour de leur adhésion à Hipolenn peuvent bénéficier de ce service (15€ la cotisation annuelle). Ces tarifs s'appliquent pour une vingtaine de livres.

Comment utiliser la bibliothèque en classe ?

- » Etude d'un thème : une nouvelle histoire chaque jour ! Par exemple, 3 semaines sur le thème du loup et 12 histoires racontées aux enfants.
- » Rallye lecture : chaque enfant reçoit un passeport sur lequel sont inscrits tous les titres des livres. Il a un mois pour lire l'ensemble de la collection. Il met une croix chaque fois qu'il en a lu un. Il peut également évaluer chaque livre (selon des critères à définir).
- » Et plein d'autres formules à inventer.

Comment emprunter la bibliothèque ?

Rien de plus simple. Choisir les livres et les dates. Contacter Hipolenn pour les réserver. Venir prendre les livres (à Rennes ou à Vannes). Signer la convention d'emprunt. Rapporter les livres à la date convenue.

Contact

Pays de Rennes : chez Katell Chantreau - 16F straed Maunoir - Roazhon - katellig@yahoo.fr - 09 53 35 56 44

Pays de Vannes : chez Laurence Guillo - 36 rue Garigiano - Gwened - laurence@naegele.fr - 02 97 46 69 58

Liste des médiathèques comportant des livres jeunesse en breton



Des livres en breton dans les bibliothèques

Nous répertorions ici les bibliothèques non-spécialisées qui mettent à disposition de tous une collection de livres jeunesse en breton. Si vous en connaissez une qui n'est pas encore dans la liste, faites-le nous savoir.

Côtes-d'Armor

- » Bibliothèque départementale (Cavan)
- » Bibliothèque municipale (Bégard)

Finistère

- » Bibliothèques municipales (Brest)
- » Médiathèque Pêr-Jakez Helias (Landerneau)
- » Bibliothèque municipale (Landivisiau)
- » Bibliothèque municipale (Concerneau)

Ille-et-Vilaine

- » Les Champs Libres (Rennes)
- » Bibliothèque de Maurepas (Rennes)
- » Bibliothèque du Triangle (Rennes)
- » Médiathèque du Pays de Redon (Redon)

Loire-Atlantique

- » Médiathèque Jacques Demy (Nantes)
- » KDSK (Saint-Herblain)

Morbihan

- » Médiathèque d'Auray (Auray)
- » Médiathèque de Brech (Brech)
- » Médiathèque municipale de Caudan (Caudan)
- » Médiathèque Elsa Triolet (Lanester)
- » Bibliothèque du centre Amzer Nevez (Ploemeur)
- » Médiathèque de Pluvigner (Pluvigner)
- » Médiathèque Marie Le Franc (Sarzeau)
- » KDSK (Vannes)
- » Médiathèque Germaine Tillion (Saint-Avé)

Annexe 1 Entretiens avec trois éditeurs

Entretien 1 - Arnaud Élégoët, éditeur aux éditions Bannoù-heol

Résumé d'entretien :

Bannoù-heol est une maison d'édition associative créée en 1999 par Arnaud Élégoët, enseignant. Il voulait se lancer dans l'édition et avait appelé Dargaud en guise de test, avec pour projet d'éditer la bande dessinée *Boule & Bill* en breton, qui s'est montré tout de suite intéressé. Pris au dépourvu, il lui a fallu créer une structure. C'est là que tout s'est décidé. Depuis, il gère la maison d'édition seul en tant que bénévole mais il bénéficie de l'aide et du soutien de deux autres personnes et ponctuellement d'autres quand c'est nécessaire.

Mais si Bannoù-heol n'était pas sensé durer, 23 ans plus tard, la maison d'édition désormais estampillée jeunesse cumule 84 titres dont 17 bandes dessinées et sort en moyenne 2 titres par an. La production s'est diversifiée et propose aussi des livres pour les tout-petits et des albums jeunesse. La série des *Arzhig Du (Petit ours brun)*, les tomes de *Boulig & Billig (Boule et Bill)* et *Kan ar bed* sont les produits phare de la maison d'édition. Arnaud Élégoët explique qu'il choisit de traduire les livres qui lui plaisent ou qui intéressent ses enfants et ses élèves comme en témoignent les albums de *Titeuf* disponible sur son catalogue. Mais il a aussi pour but d'éditer de petits livres pas chers donc accessible à tous et que les parents puissent reconnaître. Et il précise que « 80 % des parents d'enfants bretonnants ne parlent pas breton et n'osent pas acheter en breton, du coup ça reste la langue de l'école. » Donc le but est aussi de permettre aux enfants de lire en breton à la maison tout en rassurant les parents.

La maison Bannoù-heol propose presque exclusivement de la traduction d'ouvrages en breton mais en 2018, une création ambitieuse a vu le jour et a été couronnée par un joli succès. *Kan ar bed, Ur veaj war gan tro-dro d'ar bed, Eus Breizh da Sina (Le chant du monde, Un voyage musical autour du monde, De la Bretagne à la Chine)* bel album enrichi d'un CD musical, avec un tirage initial de 3000 livres-CD et 1000 CD supplémentaires s'est vu retiré à 1000 exemplaires, un score très honorable dans le milieu de l'édition en breton. Projet pharaonique engageant 140 participants, il a fallu 4 ans pour le produire. Le livre ne comporte pas moins de 13 chansons issues de la culture internationale qu'il a fallu acquérir, traduire en breton puis enregistrer avec l'orchestre symphonique de Bulgarie et 20 chanteurs et chanteuses. À cette occasion, la maison d'édition qui bénéficie habituellement d'aide à l'impression a reçu une subvention exceptionnelle de la Région Bretagne.

Bannoù-Heol est diffusé et distribué par Coop Breizh mais propose également une diffusion pour d'autres maisons d'édition sur son site internet et même des DVD édités par Dizale, Kalanna ou TES. La maison fait aussi partie de Kuzul ar Brezhoneg, Groupement d'associations culturelles de langue bretonne qui permet d'avoir plus de visibilité et de soutenir une cause commune aux associations membres de défense de la langue. On peut aussi retrouver Arnaud

Élégœt au Festival du livre en Bretagne à Carhaix chaque année mais il explique qu'il ne peut en faire plus pour des raisons logistiques : son travail à plein temps d'enseignant et la charge de travail qu'un tel évènement représente pour une personne seule. Mais il peut aussi compter sur Kuzul ar Brezhoneg pour participer à la visibilité de sa production sur d'autres salons. Et il fut présent au 27^e Salon multilingue du livre jeunesse de Pluguffan où son livre fut mis à l'honneur sur le thème des chants du monde. Il a également eu l'occasion de participer à des animations dans des classes ou des espaces culturels.

Arnaud Élégœt réfléchit à créer un emploi polyvalent pour l'aider dans son entreprise ou à délaissé partiellement son travail d'enseignant. Il termine un nouveau projet de livre CD *Le cheval aveugle*, pour lequel il souhaite organiser sa sortie plus en amont.

Entretien 2 - Delphine Le Bras, responsable éditorial aux éditions TES

Pouvez-vous nous présenter la maison d'édition TES pour laquelle vous travaillez ?

Tes a été créé en 1994 pour répondre aux besoins des enseignants bilingues. On a un fonctionnement un peu particulier puisque nous avons un statut de structure publique : nous sommes un service de Réseau Canopé qui fonctionne grâce à du personnel mis à disposition par l'académie de Rennes et à une subvention du Conseil Régional pour nos productions.

Notre objectif principal n'est pas de vendre nos ouvrages mais de produire du matériel pour les enseignants, imprimé ou numérique. La plupart de notre production est distribuée gratuitement dans les écoles. Nos chiffres de vente ne recouvrent donc uniquement que les titres commercialisés au grand public.

En 2021 nous avons produit douze imprimés et huit ressources numériques, ce qui fait 20-25 nouvelles ressources par an, sans compter les rééditions. Et en tout nous avons 452 titres produits depuis 1994 dont 355 imprimés et 99 numériques.

Nous sommes une équipe de six personnes aujourd'hui à travailler à TES et notre ligne éditoriale consiste en la production de ressources pédagogiques en langue bretonne pour les enseignants et les élèves. Elles sont soit imprimées soit en ligne et doivent couvrir, dans la mesure du possible, toutes les matières enseignées en breton, de la petite section au lycée.

Effectivement, vous avez également des fiches en ligne pour les compléter.

On produit quelques albums mais on essaie d'y associer systématiquement des fichiers pédagogiques pour faciliter l'exploitation des albums en classe. Et des audios quand c'est possible. Cela permet de faire écouter une autre voix que celle de l'enseignant en classe et, pour les livres vendus aux familles, cela permet de proposer aux parents ou grands-parents une version audio.

Pour ceux qui n'ont aucun référent bretonnant en dehors de l'école, qui n'ont que le modèle du professeur ces enregistrements aident à écarter le risque de mimétisme plutôt que d'appropriation de la langue.

C'est ça : avoir une variété proposée pour montrer qu'il y a plein de manières de parler la langue. On enregistre des comédiens, des enseignants, on essaye de varier les voix et l'origine des locuteurs.

C'est vrai que les établissements scolaires essayent en général de recruter des enseignants ou des locuteurs qui vont avoir un parler local.

Je ne me prononcerai pas sur les recrutements mais il peut y avoir en effet des enseignants ou des intervenants qui vont montrer aux élèves des spécificités linguistiques, qui vont transmettre une couleur locale.

Il est donc possible que ces réponses aillent à l'encontre de vos opinions personnelles ?

Dans une maison d'édition privée, ce sont les éditeurs qui vont faire leur choix coup de cœur, qui vont aussi défendre certaines lignes. Nous, nous sommes là pour mettre en œuvre la politique éditoriale du service dont les orientations sont définies par un Comité de pilotage et les choix pédagogiques exercés par un conseil d'édition comprenant des inspecteurs et des conseillers pédagogiques œuvrant dans les différentes filières bilingues.

Et votre production doit toujours avoir une valeur pédagogique, vous n'avez pas en vue une édition jeunesse « de loisir ».

Oui, notre production est toujours guidée par l'usage pédagogique qui en sera fait. Nous avons édité et nous éditons des albums de littérature jeunesse ou des romans jeunesse mais à chaque fois les titres sont choisis pour leur potentiel d'exploitation en classe (lien avec des thématiques au programme, ouvrages fondateurs en littérature jeunesse, contes qui font partie du fonds culturel à acquérir...).

La maison d'édition Bannoù-heol a également réalisé un album CD, Kan ar Bed qui a demandé un effort considérable.

Oui c'était un projet conséquent, qui nous avait été proposé à moment donné mais nous n'avions pas donné suite.

Vous faites face à des difficultés pour traduire depuis les langues étrangères ? (...)

Et puis pour nous la priorité depuis quelques années, ce ne sont plus les albums, parce qu'il y a déjà un beau travail de fait par d'autres maisons d'édition, donc il faut que ce que nous publions soit du matériel utilisable en classe. Nous avons vocation à créer des ouvrages de mathématique, d'histoire, de science, ce que les autres maisons d'édition en langue bretonne ne vont pas faire. Pour les livres CD que nous avons édités, c'était aussi parce que l'on sait que ça coûte très cher à faire. Prendre ces gros projets en charge et les distribuer gratuitement aux établissements permet de faire en sorte que les écoles soient équipées d'outils pour la transmission de la langue. Nous avons des stratégies qui peuvent évoluer en fonction des directions qui nous sont données.

Mais il ne me semble pas vous avoir vu sur des salons littéraires, comment faites-vous pour gagner en visibilité ?

Alors, on participe au salon du livre de Carhaix chaque année car il s'agit d'un salon important pour la langue bretonne. Sur d'autres manifestations, on a une présence plus légère en passant par une librairie, comme au salon La baie des livres, à Morlaix.

Vous avez évoqué votre diffuseur plus tôt, mais vous êtes aussi une maison d'édition publique, comment s'organise votre diffusion ?

Alors on a deux systèmes de diffusion : la diffusion gratuite vers les établissements scolaires, qui est gérée en interne. Nous avons notre lieu de stockage près de Poitiers et quand des établissements en font la commande, on leur fait acheminer les ressources demandées. Et on a un diffuseur commercial qui est Coop Breizh mais uniquement pour nos ouvrages grand public comme les Fables de La Fontaine ou les albums.

Oui, un de vos confrères me disait qu'environ 80% des parents d'élèves inscrits en classes bretonnantes ne parlent pas breton ou pas très bien et n'osent pas forcément acheter les livres parce qu'ils ne peuvent pas les lire à leurs enfants ou dire si c'est bien ou pas.

C'est pour ça qu'il y a un côté rassurant quand ce sont des traductions. C'est plus facile pour un parent ou un proche de la famille d'offrir un petit ours brun en breton parce qu'il connaît le contenu, il sait ce que c'est. Et c'est vrai que nos albums qui viennent de traduction se vendent un peu plus parce qu'ils sont déjà connus. Il faut de la création et de la traduction. Après il y a des éditeurs qui ont fait le choix de proposer une traduction en français, en fin d'ouvrage ou à télécharger. Je crois que Keit Vimp Bev l'a fait à un moment donné.

Oui, on peut retrouver ce procédé dans Lizig Priñsezig an dour édité par Ti Douar Alre et Emglev Bro an Orient.

Nous aussi on a notre Lizig, qui fait partie de notre fonds depuis plusieurs années ! Il est très utilisé et demandé par les enseignants.

Est-ce que vous avez envie d'ajouter quelque chose ? Une direction que vous voudriez prendre ?

Il y a des soutiens très importants qui ont été mis en place pour L'édition jeunesse. Pour soutenir l'édition en langue bretonne tout court, avec une belle attention portée à l'édition jeunesse. Il y a une volonté politique forte qui permet à bon nombre de maisons d'édition de produire leurs ouvrages. C'est-à-dire que sans ce soutien public, il ne pourrait pas y avoir une telle diversité. Il y a une aide à la traduction, une aide à l'impression d'ouvrages, les aides au fonctionnement pour les différentes associations. Il y a un soutien fort du Conseil Régional, qui répond à un vrai besoin.

Je pensais même aux Harry Potter dont les deux premiers tomes seulement ont été

traduits en breton. Est-ce que vous pensez travailler un jour avec une version bretonne des Harry Potter en faisant des fiches pédagogiques comme c'est déjà le cas dans l'éducation publique française ?

Là actuellement, je n'ai pas reçu de proposition dans ce sens. Si demain un enseignant ou un médiateur propose une exploitation pédagogique d'un tome de *Harry Potter*, on peut tout à fait travailler sur un support pédagogique pour accompagner un ouvrage édité par quelqu'un d'autre. Nous avons de gros chantiers en ce moment : méthodes de lecture, mathématiques, l'histoire-géographie, donc la publication de traductions de romans jeunesse célèbres n'est pas la priorité.

On sait bien qu'aucun autre éditeur n'ira publier de manuel de mathématique pour les CE2, puisque TES a été créé pour produire ce type de ressources. C'est donc vraiment une question de priorités. On a déjà évoqué cette question de proposer des romans jeunesse en conseil d'édition, pour valoriser la lecture plaisir et d'aborder des genres un peu différents (fantasy, romans d'anticipation, ...) mais pour l'instant l'occasion de publier un roman de science-fiction ne s'est pas présenté.

Donc pour vous c'est peut-être aussi une question de carence d'auteurs pour la jeunesse ?

Pour la jeunesse, ce n'est pas simple car il faut allier un très bon niveau linguistique à la maîtrise des outils narratifs et des sujets qui vont plaire aux jeunes lecteurs. Écrire pour la jeunesse, c'est exigeant. Et je crois que le problème vient aussi de la position de la langue. C'est une langue qui a été méprisée. La production littéraire disponible et promue était en français donc les gens ont majoritairement rempli leur imaginaire avec des lectures en français. C'est plus compliqué après de (re)construire un imaginaire pour de la littérature jeunesse en langue bretonne. Et souvent, j'ai eu l'impression que beaucoup d'auteurs en langue bretonne commençaient par écrire de la poésie. Pour montrer la langue, sa musicalité, son pouvoir d'évocation. Ce qui amène à davantage de textes courts. Mais ce qu'on dit en français à propos de la poésie est valable en breton : il y a autant d'auteurs que de lecteurs.

Si l'on regarde le secteur de l'édition jeunesse, en langue française, il y a énormément d'auteurs qui essaient d'écrire, peu sont sélectionnés. En breton il y a mécaniquement un réservoir beaucoup plus faible d'auteurs et il faut aussi reconnaître qu'il y a très peu de chances de vivre de ses droits d'auteurs (pour des livres imprimés) en langue bretonne. Les tirages sont modestes et peu de maisons d'édition peuvent se permettre de rétribuer correctement la création en langue bretonne. À ma connaissance, il existe peu (ou pas) de résidences d'auteur qui assureraient un revenu aux auteurs en langue bretonne sur un temps de création de plusieurs mois. On tourne donc un peu en rond. Tant qu'on ne rémunère pas correctement les créateurs, ça ne peut pas marcher car la création littéraire prend du temps.

Et tant qu'il n'y aura pas d'ouvrage d'une qualité suffisante pour plaire à un très grand public, il ne sera pas possible de les rémunérer.

Non, mais même avec un très bon ouvrage, un très bel album, ce n'est pas donné de toucher son public. Pour qu'un livre sorte du lot et que les gens reconnaissent sa qualité, c'est compliqué. Au milieu de toute la production, comment savoir au final ? Il y a des personnes qui achètent toute la production (ou presque), par soutien. Mais pour quelqu'un qui achète juste un livre de temps en temps, peut-être qu'il va tomber sur de très beaux albums mais peut-être aussi qu'il va tomber sur des albums moins bien conçus et qu'il sera déçu.

En français aussi ça arrive mais l'acheteur (souvent le parent, pour un album) va plus vite pour juger la qualité d'un ouvrage puisqu'il s'agit de sa langue maternelle et il y a bien plus de prescripteurs. Mais je suis optimiste : ce qui est intéressant dans l'édition jeunesse en breton c'est qu'il y a encore plein de choses à faire, il y a vraiment de quoi s'amuser. Surtout avec les nouvelles technologies, on peut imaginer des choses un peu transmédia. Après, cela demande un budget et le marché aujourd'hui est compliqué parce qu'il y a beaucoup de vente directe et peu de ventes en librairies ou en point de vente du livre traditionnels. La vente en librairie, c'est bien pour la visibilité mais vu l'état du marché, un éditeur peut se dire se dire « non, moi la librairie, entre la marge commerçante et le coût de la diffusion-distribution, je ne vais toucher que 55% du prix du livre alors qu'en vente directe je touche les 100% ». Quand on retire du chiffre d'affaires tous les coûts de production, on se rend bien compte que le budget est très serré et qu'il faut éviter de vendre à perte.

La difficulté peut être aussi de gérer les retours. Les gens se disent « non, de toute façon, notre marché il n'est pas en librairie, il est sur les salons, avec les parents d'élèves et les locuteurs ». C'est un circuit court qui ne montre pas au grand public ce qui se produit. Donc il manque une belle vitrine de l'édition en langue bretonne, pour que les non brittophones se rendent compte de la diversité de la production.

Entretien 3 - Yann Fañch Jacq, éditeur aux éditions Keit Vimp Bev

Pouvez-vous présenter votre maison d'édition dans les grandes lignes s'il-vous-plaît ?

Nous faisons de l'édition de revues et de livres pour les enfants en breton.

Quand êtes-vous né en tant que maison d'édition associative ?

L'association s'est créée en 1984. Mais c'était plus tourné vers l'écologie et on a commencé par des nettoyages de rivière, par du ramassage de verres, des trucs comme ça. Et puis par des animations sur la commune et puis par des livres de bandes dessinées que nous avons traduites et nous avons une petite bibliothèque que nous nous passions des uns aux autres jusqu'au jour où les albums (BD) se sont fait voler. Les couvertures étant pelliculées, elles n'étaient pas traduites. Les jeunes qui ont chouré ces BD pensaient faire une affaire puisqu'ils avaient des bandes dessinées relativement connues et puis à l'intérieur toutes les bulles avaient été recouvertes de blanco et puis réécrites en breton et c'est un petit peu le déclic qui nous a fait dire « d'une part il y a une demande et puis c'est super dangereux de faire du travail que pour un

exemplaire, donc faisons-le pour une grande quantité ». Et du coup, on a commencé dans l'édition par la traduction de cinq BD en breton. Et puis après on a continué avec d'autres trucs du style jeux de société, jeux des sept familles. Puis dans les années 2000 on s'est un peu stabilisés, en se disant qu'on allait commencer à éditer des revues et on a laissé tomber les jeux parce que c'était compliqué de diffuser des jeux et les boîtes cartonnées coûtaient très cher. Donc on a laissé tomber les jeux et on s'est réorienté vers les revues.

C'est un incroyable déclin ce vol de BD secrètement traduites !

Dans les années 80 on se disait que c'était bien beau de promouvoir la langue bretonne mais qu'il fallait se taper des vieux machins, des ouvrages un peu difficiles alors que la jeunesse s'ouvrait aux bandes dessinées. Alors on s'est dit qu'il fallait des bandes dessinées en breton.

Vous avez aussi la particularité d'éditer des périodiques jeunesse en breton

C'est pas venu en un jour, on a commencé en 2000 avec la revue *Louarnig*. En fait on a démarré parce qu'on se posait la question de savoir si on continuait ou pas. En 2006 il y avait une autre maison d'édition pour les jeunes, An Here, qui était en cheville étroite avec Diwan. Et donc on avait un peu de mal à trouver notre place parce qu'on était quand même éditeurs et bénévoles en faisant ça en plus de notre activité. Et puis est venu un SOS des occitans qui avaient eux démarré une revue en occitan et qui cherchaient des collaborations pour étendre un peu leur action à d'autres langues minoritaires, et on a décidé de franchir le pas. On a démarré *Louarnig* qui était une traduction de *Plumalhon*. Du jour au lendemain, il nous suffisait de traduire des textes et puis on avait un journal qui avait de la gueule parce qu'il y avait des couleurs, des reportages sur l'histoire, les animaux, tout ça en breton. Puis on s'est dit que c'était un peu dommage de ne faire une revue que pour les 7-12 ans en breton et que lorsqu'on démarre une école bilingue, les enfants sont tout petits, ils ont trois ans. Donc on a démarré une deuxième revue en 2001 qui s'appelait *Rouzig*. On a démarré tout seuls d'abord puis les occitans sont venus nous rejoindre sur ce projet-là trois mois après. Les occitans étaient à la manœuvre pour la revue des plus âgés et nous pour celle des plus jeunes. Et du coup ça a donné des ailes à notre collaboration au point de créer une association qui s'appelait Coopelingua, une coopération linguistique entre nos deux entités et puis sont venus se joindre à nous petit à petit des basques, des catalans, des corses. Coopelingua a connu son heure de gloire vers 2005, puis tout ce beau monde est reparti comme il était venu et en 2010 il n'y avait à nouveau plus que nous deux sur les deux revues. Pendant ce temps-là nous on avait aussi démarré une revue hebdomadaire pour les adultes qui s'appelait *Ya !* sur la même base que ce que faisaient nos collègues occitans, la *Setmana*. On avait le même format, on imprimait aussi à Barcelone. Et donc on a démarré cette édition en 2005, mais le copié-collé s'arrêtait au modèle pratique, ce n'était pas une traduction, même les sujets étaient différents. On a continué jusque dans les années 2015 sachant qu'on avait un souci parce qu'on avait un système de prélèvement automatique pour les abonnements pour ne pas avoir les soucis de défaut de paiement contrairement aux occitans. Quand leur revue pour les 7-12 ans tirait la langue, ils ne la sortaient pas, ça ne leur posait pas problème sauf que

nous on prélevait toujours de l'argent sur le compte des abonnés donc c'était compliqué à gérer si bien qu'en 2015 on s'est séparés. Du coup nous on a continué avec un *Louarnig* qui vivait sa vie en sortant tous les mois mais pour eux ça s'est dégradé si bien qu'en 2018 ils ont mis la clé sous la porte. Et comme on est un peu fous dans l'association on a sorti un nouveau journal, bilingue celui-là, *Toutouig*, pour les 0-3 ans et leurs parents. Et on édite en plus une douzaine de livres par an et entièrement des créations.

Il est effectivement intéressant d'avoir eu la démarche de créer une revue pour les enfants ET les parents puisque ces derniers ne parlent pas forcément breton. C'est un moyen de partager la lecture.

Oui, on ne sait pas où on va mais on y va.

De plus, vous vous concentrez sur la création, là aussi c'est une démarche qui se détache dans le milieu de l'édition jeunesse en breton. Est-ce qu'il y a une raison à ça ? une motivation ?

Oui, on a décidé de faire uniquement des créations ce qui est difficile mais on veut que les jeunes puissent rencontrer les auteurs, qu'il y ait un échange possible, ce qui n'est pas évident avec une traduction. Et puis on voulait aussi créer en Bretagne et que les subventions reçues soient réinjectées dans le tissu économique local et pas ailleurs. Tous nos produits sont édités en Bretagne, voire en Finistère et c'est un choix. On peut ainsi dire aux structures qui nous subventionnent que c'est de l'argent qui va arriver quelque part dans les mains des entreprises locales.

Vous êtes une maison d'édition associative indépendante, est-ce que vous avez d'autres activités en plus de l'édition ? Et vous avez des salariés ?

Il y a trois salariés à plein temps et un salarié à deux tiers temps. Il faut être polyvalent Une personne est chargée du secrétariat-comptabilité, c'est la tour de contrôle. Puis il y a trois personnes. Celle qui n'est pas à temps-plein s'occupe de *Rouzig* du début à la fin, elle maquette, elle gère les textes et la livraison. Puis une autre personne s'occupe de *Louarnig* du début à la fin. Et pour *Ya !* il y a un maquettiste, c'est moi qui valide les textes mais c'est lui qui met en page et qui assure la communication et le fonctionnement. Pour *Toutouig* c'est moi qui gère le contenu et on sous-traite à l'extérieur le dessin et le maquettage de la revue.

Et pour l'édition des livres ?

C'est encore moi qui m'y colle assez souvent. En fait, sur les douze livres par an, il y en a en fait dix et deux. Les dix livres résultent d'une collaboration avec une structure qui s'appelle Féa. Féa collecte des manuscrits, gère un jury qui sélectionne les textes puis elle nous donne les textes à éditer. Il y en a dix à éditer par an. Il en reste deux et c'est nous qui devons les créer, les maquetter et les mettre au catalogue. Ces temps-ci on a des soucis de personnel. Il y a deux ans on a un peu changé notre manière de faire, on avait des stagiaires qui aidaient à maquetter et cette année ce devrait être des bénévoles. Ce sont des livres de cinquante à cent pages maximum.

C'est vous qui assurez la correction-relecture ?

C'est moi.

Vous avez beaucoup de bénévoles qui vous aident en ce qui concerne l'édition ?

A la louche, cinq. Et puis pour la rédaction de *Ya !* il y en a une vingtaine.

C'est une création collégiale finalement ?

Pendant très longtemps, l'association c'était moi, ce n'était pas très régulier. Et il y a à peu près cinq ans on a mis de l'ordre dans la boutique et maintenant il y a un conseil d'administration. Il y a une vie associative autour et à côté de ça le journal de 12 pages qui sort toutes les semaines c'est aux trois quarts une affaire de bénévoles qui envoient des textes sur des points de vue. La majorité des gens qui collaborent avec l'association sont autour de *Ya !*

Et en tout, combien de titres avez-vous au catalogue depuis le début ?

On a dû éditer quelque chose comme trois cents titres en tout et maintenant il doit y en avoir cent cinquante au catalogue.

Tout est en breton ?

Non, à 99% oui mais de temps en temps on sort un bouquin bilingue.

Comment choisissez-vous le type de livre que vous allez éditer ? Par coup de cœur ou par sujet militant ?

D'une part on a des employés branchés édition jeunesse qui voient ce qui se fait ailleurs. D'autre part on a beaucoup de contacts avec des enseignants et on a des retours sur ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Le monde de l'édition en breton est relativement petit, il n'y a pas trente-six éditions possibles, tout ce monde-là se connaît. On imagine ce qui est nécessaire de publier dans ce secteur, même si on peut se tromper, mais on essaye de réfléchir. Ma fille qui est à Diwan me disait qu'il n'est plus tellement dans l'air du temps de faire des livres qui ont une morale mais des tranches de vie. Et pas chercher à faire quelque chose qui ait une signification possible avec une leçon à tirer ou même une conclusion, plutôt quelque chose qui est vécu par les enfants. On essaye d'avoir des écrits qui amènent l'enfant à se poser des questions « et si ça m'arrivait à moi ? » Il faut vivre avec son temps et on ne peut pas présenter une vision du monde qui serait vieillotte.

Parmi tous les titres que vous avez édités, est-ce qu'il y a des titres que vous préférez ou que vous considérez comme vos classiques ou best-seller ?

En fait, il y en a plusieurs. En général, nos best-sellers sont un peu épuisés. Certains ont été créés par des jeunes et qui sont plus de la science-fiction et ça plaît à un maximum de gens. Des choses qui ne sont pas du monde réel mais d'un monde imaginaire. Je pense à *Fake in China*, c'est l'idée d'un jeune qui doit aller faire un voyage d'étude en Chine mais qui a un pépin de santé et ne peut plus y aller. Donc c'est son copain qui va y aller à sa place mais il ne parle

pas chinois et du coup ils vont communiquer tout le temps avec des mails entre deux jeunes pendant une cinquantaine de pages. C'est un peu ce genre de choses qu'on essaye de faire. C'est moderne et aussi de parler à des gens qui vivent dans le monde d'aujourd'hui. On avait un autre bouquin : tous les jours j'avais à écrire un texte court avec un choix A ou B à la fin et puis je devais écrire la suite en fonction des réponses majoritaires. Ça a duré facilement plus d'un mois de façon à ce que ce soit publié. C'était diffusé à un maximum de gens et puis après les gens répondaient par mail ce qu'ils voulaient.

Vous comptez réitérer l'expérience d'écriture avec les lecteurs ?

On l'a fait deux fois déjà mais il faut avoir quelqu'un de disponible et puis ce n'est pas un exercice facile, c'est beaucoup de travail. On le refera peut-être mais pour l'instant on n'en parle pas.

Comment vous en êtes venu à créer votre comics Paotr Louarn ?

En 2015 je crois, il y a eu un contact entre nous et Laurent Lefevre qui était dessinateur basé à Rennes. Et on s'est mis en tête de publier régulièrement plusieurs pages de *Paotr Louarn* qu'il avait développé. On publiait ça mensuellement et puis arrivé en 2018 il s'est dit que ce serait judicieux de faire quelque chose avec et pas juste en breton, il a donc cherché un éditeur et Delcourt s'est montré intéressé. Mais le problème c'est que Delcourt est devenu principal actionnaire dans son histoire et nous on était un petit peu le côté « parent pauvre » de l'affaire. On a continué ces collaborations mais on ne pouvait pas se permettre de publier des albums en couleur donc on a sorti ça par petits bouts en noir et blanc. On a sorti quatre numéros mais on n'arrive pas à suivre parce qu'on n'a pas les moyens pour. C'est parti d'une collaboration mais maintenant ça nous a dépassé largement.

Le comics est un format original, c'est celui des super-héros et de la bande dessinée internationale. J'imagine qu'il a eu du succès ?

Oui, un peu comme tout, il y a du succès d'abord et moins après. On a tiré le premier à 1000 exemplaires et on a dû le retirer parce qu'il était épuisé. Là on en a encore un qui est épuisé mais le problème avec les rééditions c'est qu'on a quand même beaucoup de mal à s'en sortir. Il vaut mieux tirer un peu plus mais retirer c'est vraiment la galère, ce n'est pas parce qu'un titre est épuisé qu'on ne va pas se planter sur le tirage donc il faut faire attention.

Et vous envisagez de publier d'autres bandes dessinées ?

Pas forcément, ce n'est pas sûr qu'on le fasse. Il faut qu'on trouve le support et puis l'argent. J'ai gardé en tête qu'un dessinateur sort une BD par an. Pour avoir une BD il faut pouvoir payer quelqu'un pendant un an. Sans compter que la BD c'est un produit de luxe qui demande du travail et une certaine présentation et que nous avons fait le choix d'éditer des livres pas trop chers. Et puis on s'est plantés sur certaines choses. On a publié *Jo* de Derib parce qu'on trouve qu'il fait des choses extrêmement intéressantes sur la violence, la drogue, la descente aux enfers

des femmes. Mais ça nous coûte très cher et ça a fait un bide. La bande dessinée c'est un terrain miné.

Et sur le modèle japonais des mangas ? Ce sont des publications hebdomadaires en noir et blanc très peu coûteuses qui pourraient être intéressantes pour votre format périodique.

Les mangas sont japonais donc c'est aussi une histoire de droits, de finances qui vont aller au Japon. Ensuite, le public bretonnant est relativement limité. Les gens en général fonctionnent en fonction de la nouveauté. En 2007 une maison d'édition de Nantes a fait un super carton avec son premier manga en breton et puis avec le deuxième ils ont fait un super bide. Pourquoi ? Parce que c'était passé de mode, les gens se sont dit « ça y est, on a notre manga en breton ». C'est ce qui arrive très souvent dans ce monde-là, qui est très restreint.

Vous ne pensez pas que c'était peut-être lié au fait que c'était un manhua, un manga chinois, et que les références culturelles n'étaient pas les mêmes ?

Peut-être, j'avoue que je ne connais pas, je ne les ai pas lus.

Est-ce que vous vendez les droits de vos œuvres à l'étranger ?

Non, on n'a pas envie de rentrer là-dedans. D'une part parce qu'on ne veut pas se prendre la tête. Et on croit beaucoup à ce rapport entre lecteurs et auteurs, donc l'éloignement n'est pas ce qu'on recherche.

Merci. Et concernant des questions plus terre-à-terre, comment est diffusée et distribuée votre production ?

On diffuse nous-même au maximum parce qu'on est un peu connu au bout de tout ce temps mais on a quand même un distributeur, Coop Breizh. Des maisons d'édition en Bretagne, il doit y en avoir une centaine ; en breton, une dizaine. Des diffuseurs il y en a une trentaine et alors des diffuseurs de matière bretonne, il n'y en a qu'un et c'est Coop Breizh, on a vite fait le tour. Quand on est libraire et qu'on veut avoir de la matière bretonne, soit vous passez directement par nous, soit vous vous adressez à Coop Breizh.

Et est-ce que vous avez un catalogue imprimé en plus de votre site web qui fonctionne déjà très bien ?

On ne fait plus le catalogue car ça coûtait trop d'argent mais on fait un dépliant sur les nouveautés de l'année. Et le site internet effectivement qui fonctionne bien.

Et vous tenez au courant vos lecteurs de vos nouveautés avec les périodiques ?

On pourrait mieux le faire, on ne les tient pas au courant plus que ça. Dans le milieu bretonnant les gens savent rapidement ce qui existe ou pas.

Et vous essayez d'avoir de la visibilité sur des salons ? De rencontrer vos lecteurs ?

Dans le milieu de la langue bretonne, on va au salon de Carhaix et au salon de Pluguffan. Il

y a d'autres salons mais on n'y participe pas souvent pour des questions financières.

Vous collaborez avec d'autres maisons d'éditions, des établissements scolaires pour faire des animations, de la médiation auprès des jeunes ?

Oui, il n'y a pas longtemps des gens de Vannes cherchaient des bretonnants pour intervenir sur les métiers du livre. Et à Morlaix il y a une fête de la Bretagne avec un côté éditorial. En fait dans le monde de la langue bretonne, on est connus et les gens savent à qui s'adresser.

Donc vous produisez tout dans la région, vous imprimez aussi en Bretagne ?

A l'imprimerie de Bretagne à Morlaix ou à Ouestelio à Brest.

Et vous faites partie d'une association professionnelle, un syndicat ?

Oui, on fait partie de l'AMEB, l'Association des Maisons d'Édition de Bretagne

Est-ce que vous avez des projets pour l'avenir de votre maison d'édition ?

On avance, on ne sait pas vers où, mais on avance. L'association repose encore beaucoup sur moi, j'y passe beaucoup de temps et on aurait du mal à faire autant de choses si je n'y consacrais pas autant de temps. La région nous dit « c'est très bien ce que vous faites, continuez » et c'est vrai qu'on peut être contents, on édite le seul hebdomadaire régional en langue minoritaire en France. Mais c'est très fragile. Il suffirait que je m'arrête pour qu'on ne puisse pas continuer pendant longtemps. Donc pour l'instant le but c'est de continuer à faire ce qu'on fait mais on ne sait pas trop où on va. On a des salariés à payer et il faut livrer nos comptes à la fin de l'année et c'est pas gagné.

Est-ce qu'il y a des choses que vous voudriez améliorer dans votre fonctionnement ?

Il faudrait qu'on augmente le nombre de lecteurs dans chaque revue. Globalement, notre édition de revue qui représente le plus gros de ce qu'on fait, ce n'est pas viable. Donc un chef d'entreprise normal dirait que ça ne vaut pas le coup de continuer, ça ne tient que grâce au bénévolat et au militantisme. Aujourd'hui les jeunes qui sont capables de maquetter ou d'écrire veulent être payés. S'il n'y a pas d'argent ils ne travaillent pas. Du coup des structures comme la nôtre tiennent parce qu'il y a des gens comme moi qui continuent mais le jour où on s'arrête tout s'arrête.

Et pour le recrutement de vos salariés est-ce que vous avez des prérogatives autres que la maîtrise du breton ?

C'est bien d'avoir des connaissances en informatique, en maquettage et en métiers du livres mais eux qui sont employés, s'ils ont quand même des bases de ces éléments-là, ont surtout beaucoup de breton. On ne prend que des gens qui parlent breton, c'est certain.

Merci beaucoup pour vos réponses. Souhaitez-vous faire une remarque ?

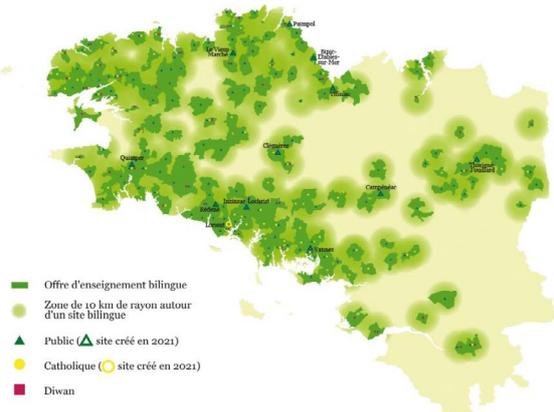
Pas vraiment, si ce n'est que l'édition en breton aujourd'hui c'est surtout une question de militantisme. Les ouvrages en breton ne sont pas en grande surface car le breton est vécu comme

une langue « difficile » par les gens. Donc elle ne va pas être mise en avant, donc pas vendue, donc pour continuer il faut compter uniquement sur des bénévoles. Et comme on arrive dans une ère de marchandisation, on est sur un secteur très petit, qui ne peut pas être connu car trop spécialisé. C'est le serpent qui se mord la queue.

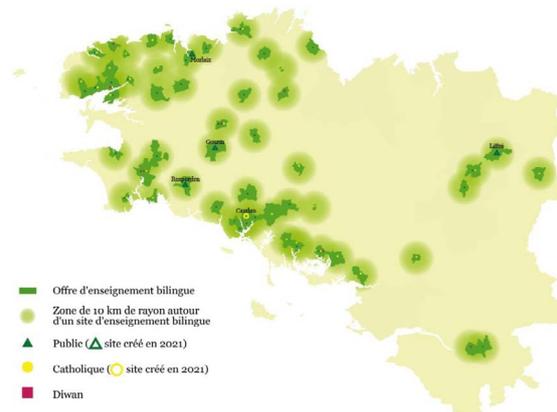
Annexe 2 Résultats des sondages

Les résultats issus des sondages réalisés dans le cadre de ce mémoire sont présentés dans cette annexe par ordre d'introduction dans le mémoire : l'enseignement immersif, l'enseignement bilingue et les parents d'élèves bretonnants. Les deux cartes ci-dessous représentent l'offre d'enseignement du breton (immersif et bilingue) sur le territoire de la Bretagne historique et permettent de mieux comprendre certains résultats des sondages.

L'offre d'enseignement bilingue **dans le primaire** (préélémentaire et élémentaire)



L'offre d'enseignement bilingue **dans le secondaire** (collèges et lycées)

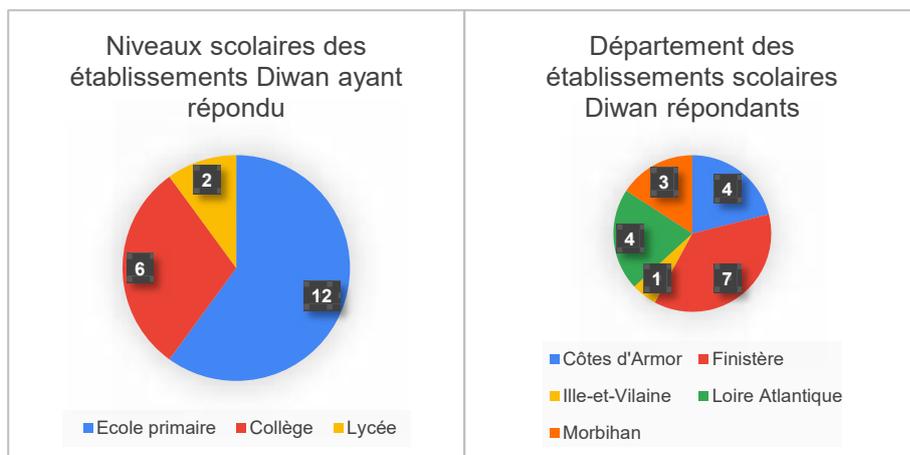


Cartes tirées des Chiffres de la rentrée scolaire de l'enseignement bilingue en 2021

L'offre d'enseignement du breton est majoritairement distribuée sur la zone dite de Basse-Bretagne (Finistère et moitié ouest des Côtes d'Armor et du Morbihan), avec des pôles dans la région de Rennes et de Nantes.

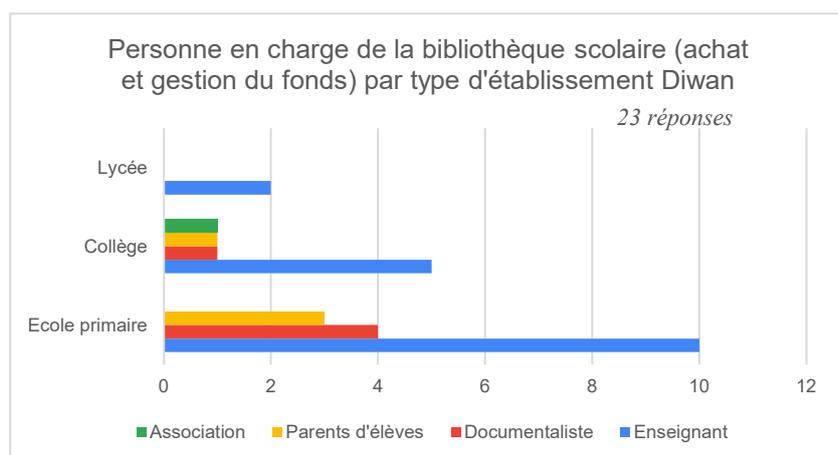
1/Sondage pour les enseignants en établissement Diwan

23 personnes représentant 20 établissements ont répondu à ce sondage sur une période comprise entre le 17/03/2022 et le 30/03/2022.

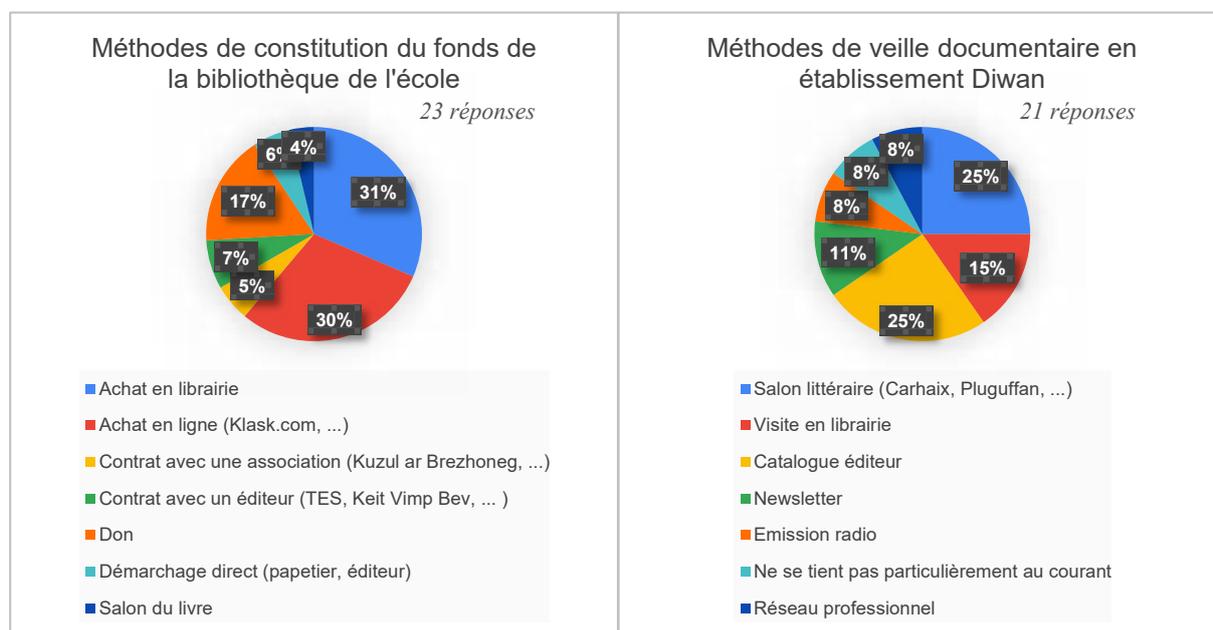


La répartition des établissements répondants est proportionnelle à ce qui est représenté sur les cartes, exception faite de la Loire Atlantique qui est sureprésentée par rapport à l'offre réelle.

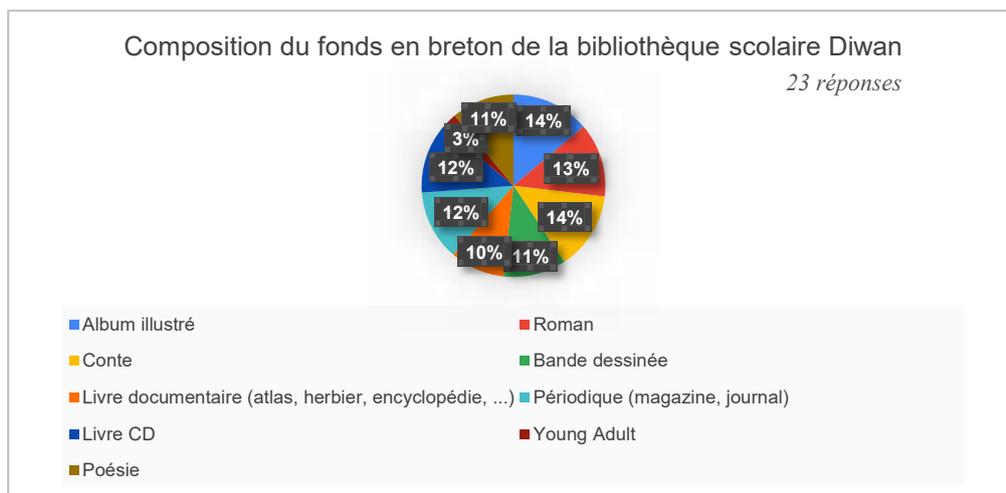
L'accès aux livres à l'école



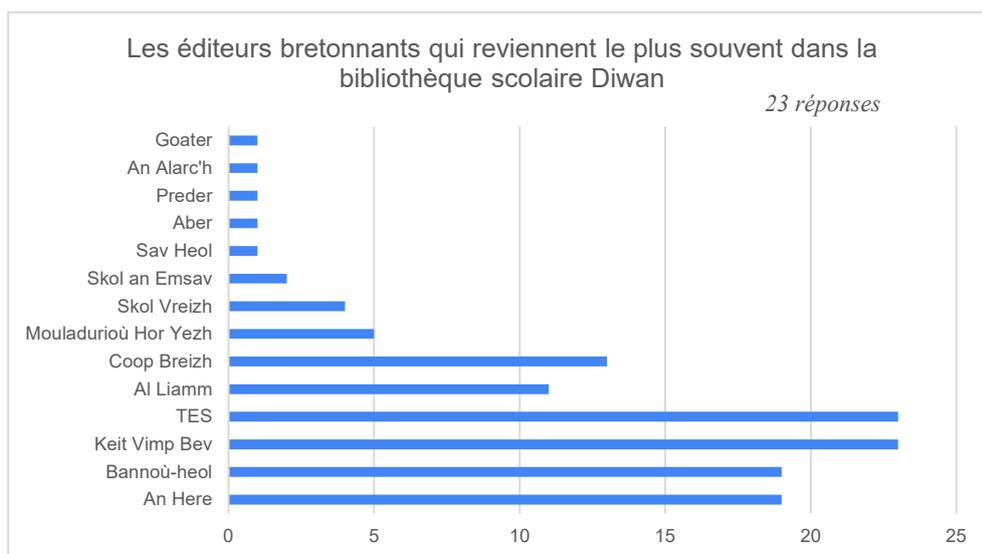
On observe un taux d'implication des parents d'élèves presque aussi élevé que celui des documentalistes dans la gestion des bibliothèques scolaires au primaire. Mais ce sont les enseignants qui sont le plus souvent responsables de la bibliothèque tout au long de la scolarité. Il faut garder en tête que, notamment dans les écoles primaires ou dans le cas d'une situation de bilinguisme, plusieurs personnes peuvent assurer la gestion d'une même bibliothèque, il faut considérer ces réponses comme les options les plus répandues et non pas comme des possibilités séparées.



La veille documentaire s'effectuant souvent en dehors du temps de travail (salon, librairie, radio...), elle ne se reflète pas toujours directement sur les méthodes de constitution du fonds en breton de la bibliothèque scolaire. On voit également qu'une marge de 8% seulement ne se tient pas particulièrement au courant contre 92% de veille dont 49% de veille active (salon du livre, visite en librairie, réseau professionnel).

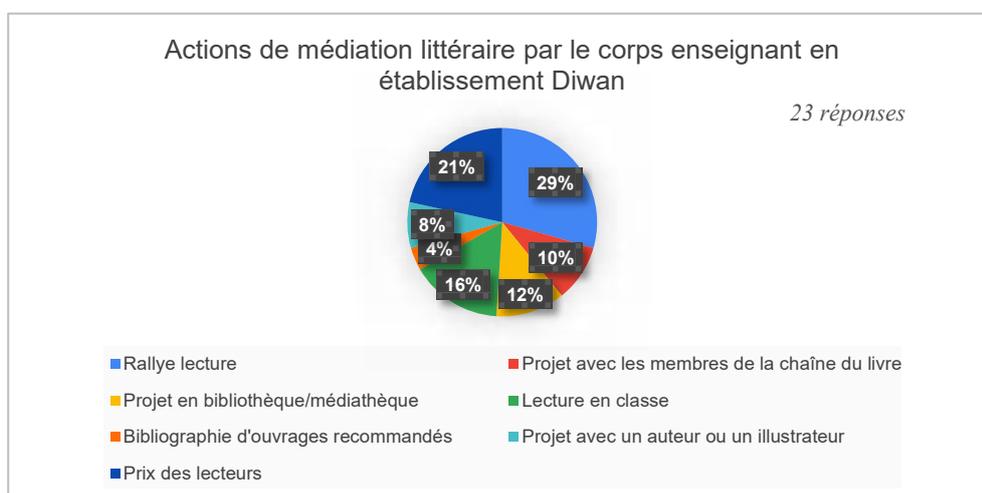
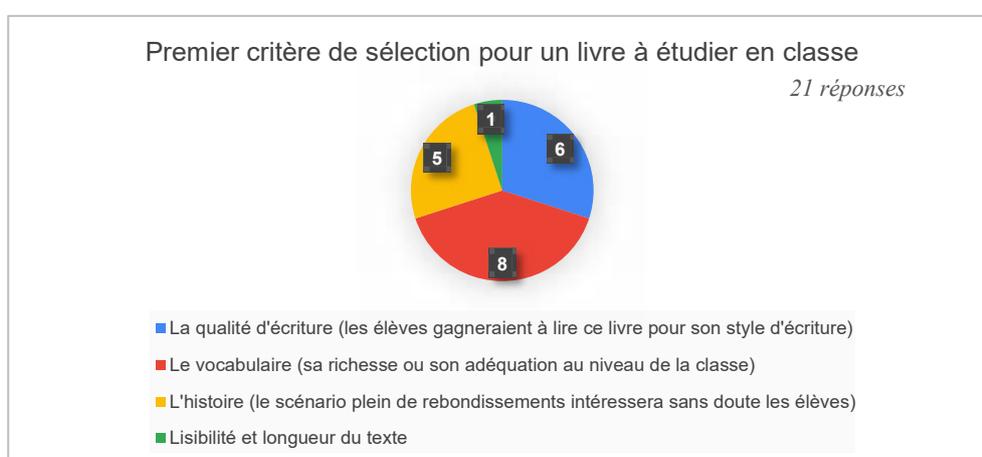
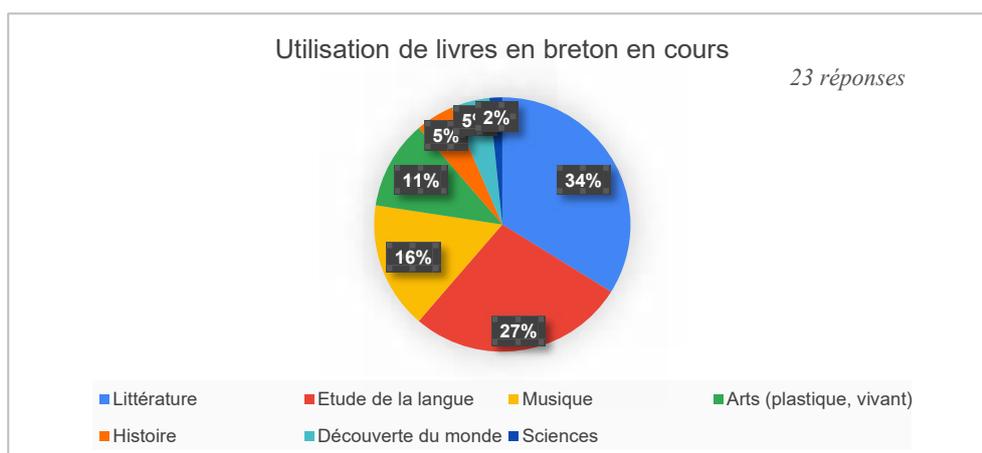


Les différentes catégories sont très équilibrées entre elles mais ne reflètent pas vraiment les goûts personnels de la jeunesse (notamment la bande dessinée qui devrait être beaucoup plus importante). La catégorie Young Adult apparaissant dans le graphique est à rattacher à la section roman, elle n'apparaît ici que dans le but de faire la différence entre les romans tournés vers les enfants et ceux pour les adolescents.



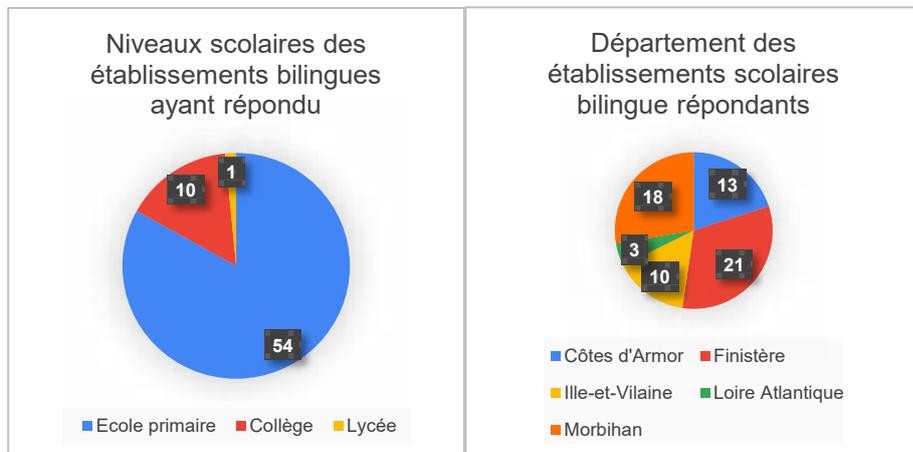
On peut observer que sur les 14 éditeurs qui reviennent dans la bibliothèque scolaire en école Diwan, Tes et Keit Vimp Bev sont les plus cités. Le premier sans doute car c'est le seul à éditer des manuels scolaires en breton et un grand nombre d'albums CD, et parce qu'il est gratuit. Le deuxième grâce à sa publication de romans jeunesse en breton et de livres pour les petits, ses prix de lecture en partenariat avec les écoles et sa production de périodiques pour la jeunesse. Ensuite on retrouve Bannoù-heol spécialisé en bandes dessinées et albums pour les tout-petits et An Here qui était l'éditeur historique pour les écoles Diwan mais qui a disparu en 2006. Cette représentation des éditeurs dans les bibliothèques scolaires est aussi proportionnelle à la capacité annuelle de production pour la jeunesse de chaque éditeur.

Le livre en classe



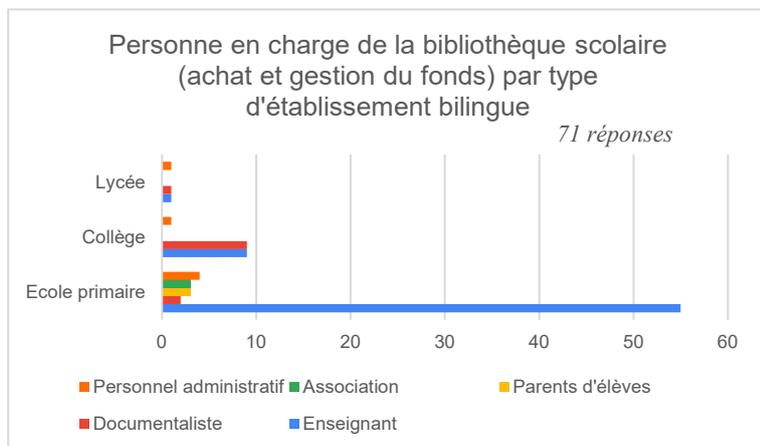
2/ Sondage pour les enseignants en établissement bilingue

71 personnes représentant 65 établissements ont répondu à ce sondage sur une période comprise entre le 17/03/2022 et le 30/03/2022.

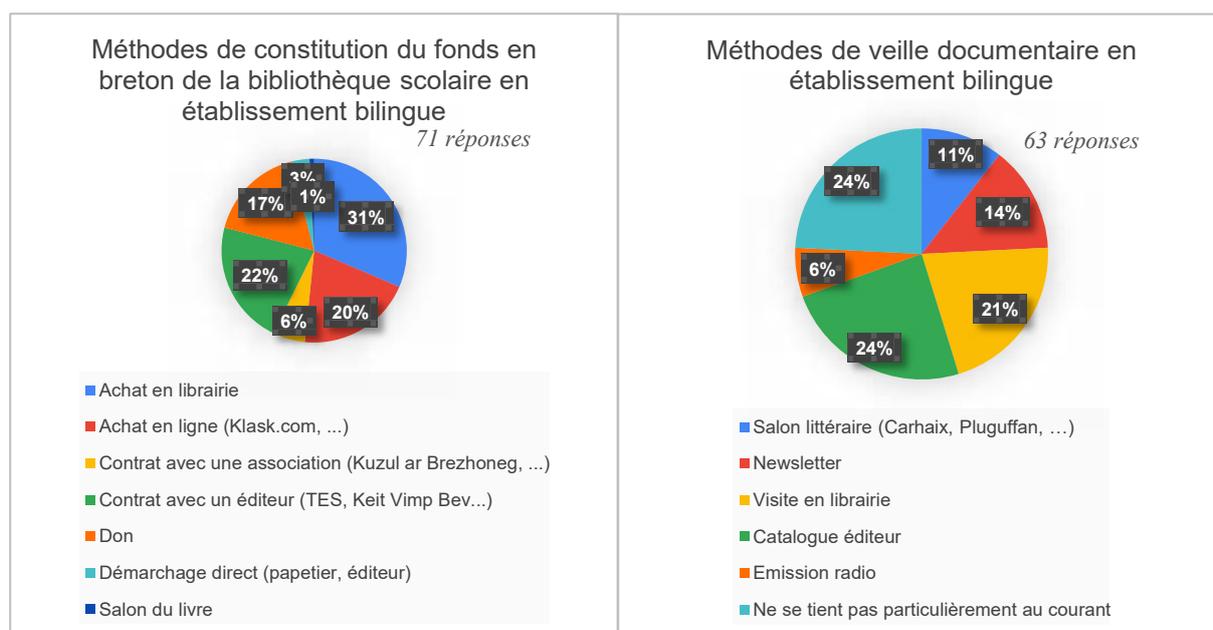


La répartition des répondants sur les cinq départements de Bretagne est cette fois-ci très représentative de celle que l'on retrouve sur les cartes d'offre d'enseignement du breton avec une grande majorité d'écoles primaires et une offre surtout présente dans les trois départements de Basse-Bretagne.

L'accès aux livres à l'école



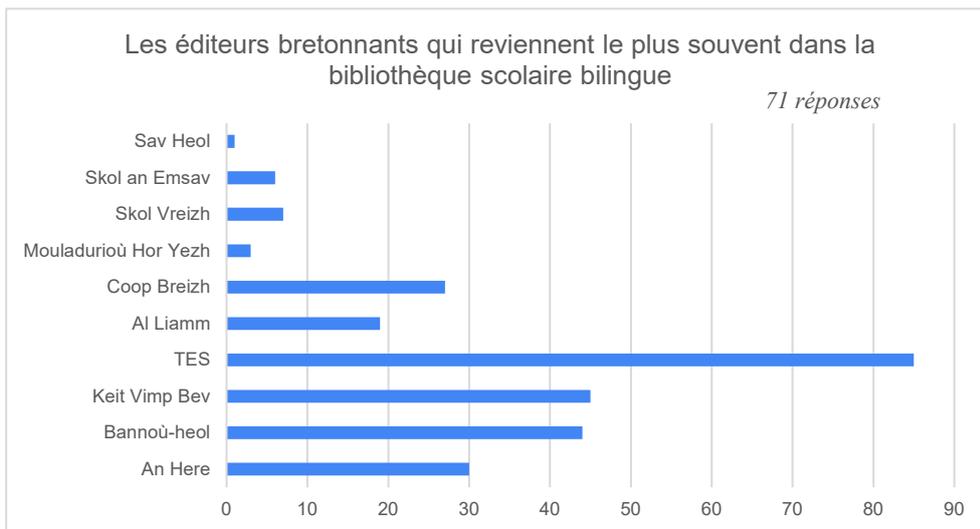
Dans le primaire, si ce sont une grande majorité d'enseignants qui assurent les achats et la gestion du fonds en breton de la bibliothèque scolaire, on remarque que des associations aussi bien que des documentalistes ou des parents d'élèves peuvent assurer ce rôle. Au collège, l'équilibre se rétablit entre enseignants et documentalistes.



La majorité des achats se fait en librairie, en ligne ou par le biais d'un contrat avec un éditeur. On peut observer qu'une marge de 24% ne se tient pas particulièrement au courant contre 76% de veille dont 32% de veille active (salon littéraire, visite en librairie).

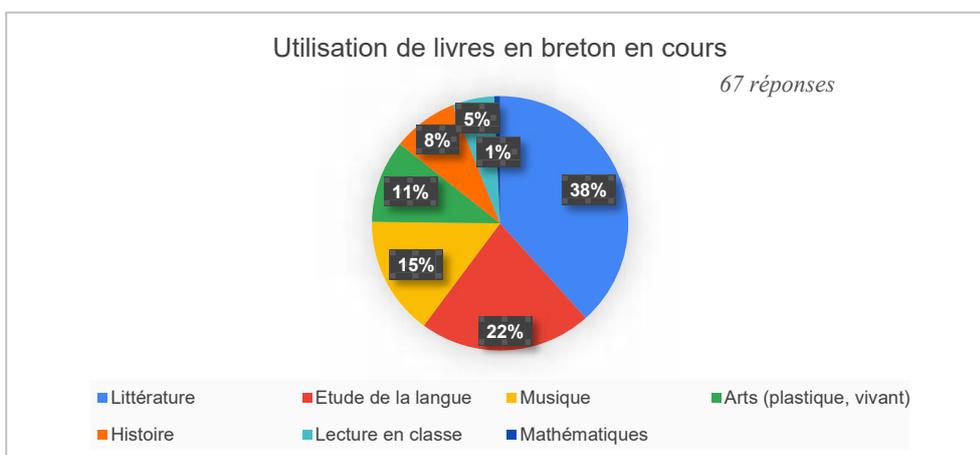


Ici aussi, les différentes catégories du fonds sont plutôt bien équilibrées même si on observe une prédominance d'albums et de contes, sans doute liée au fort taux d'écoles primaires dans les répondants.

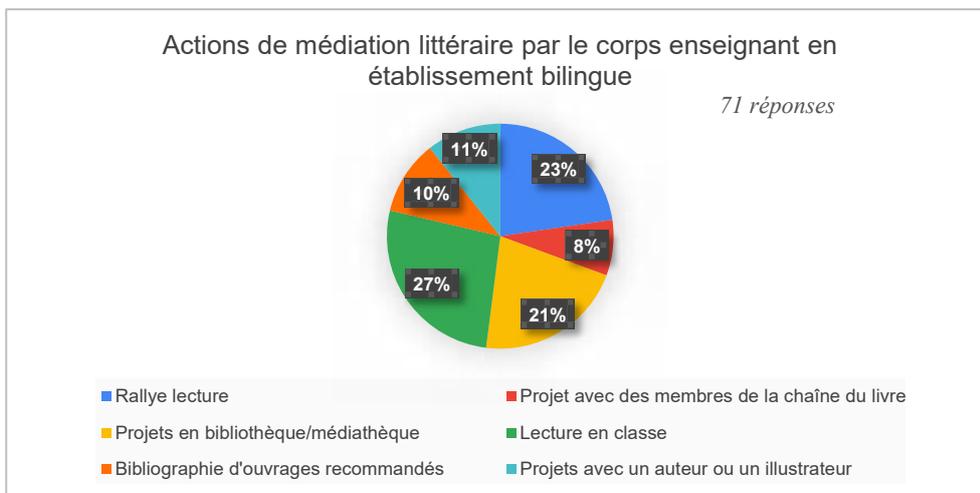
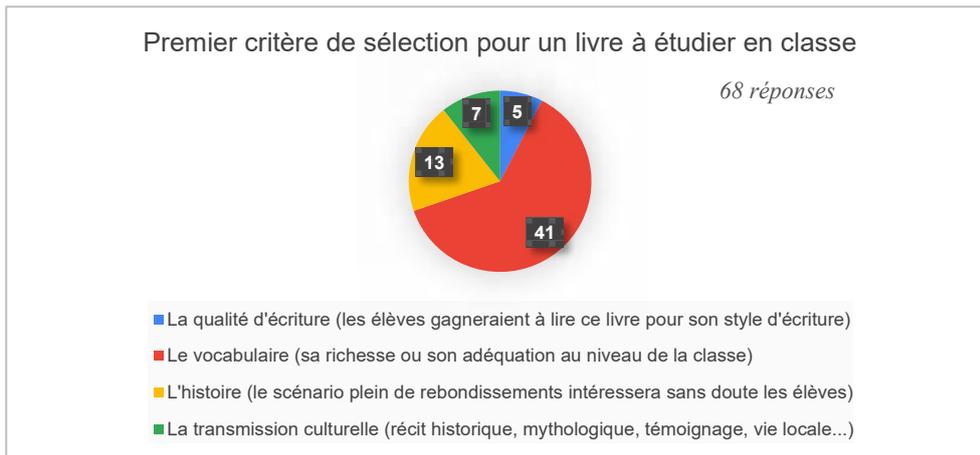


L'éditeur le plus souvent cité dans les réponses est TES, ce qui s'explique aussi par l'absence de budget dédié à l'achat de livres jeunesse en breton de certains établissements bilingues et les ouvrages de cet éditeur étant distribués gratuitement aux écoles, ils sont parfois les seuls de la bibliothèque. Viennent ensuite Keit Vimp Bev, Bannoù-heol, An Here et Coop Breizh, comme dans les bibliothèques scolaires des établissements Diwan. On observe aussi une moins grande variété d'éditeurs non spécialisés en édition pour la jeunesse que dans les établissements d'enseignement immersif.

Le livre en classe



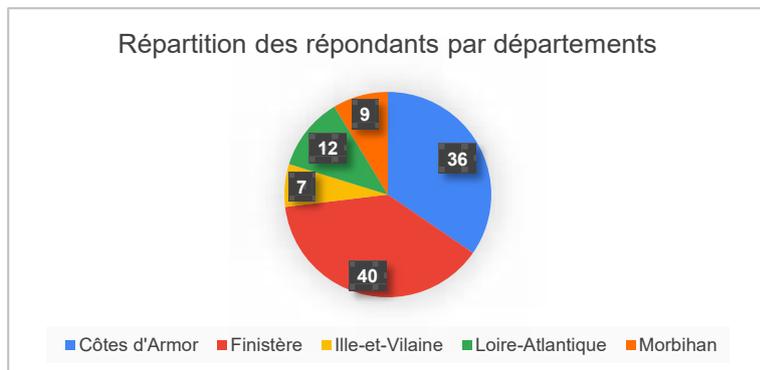
On constate que la dimension esthétique des livres est de première importance dans le choix des parents.



Sans surprise, les catégories les plus lues sont les albums et les bandes dessinées, ce qui confirme l'importance des images et de la qualité esthétique des ouvrages dans la lecture jeunesse.

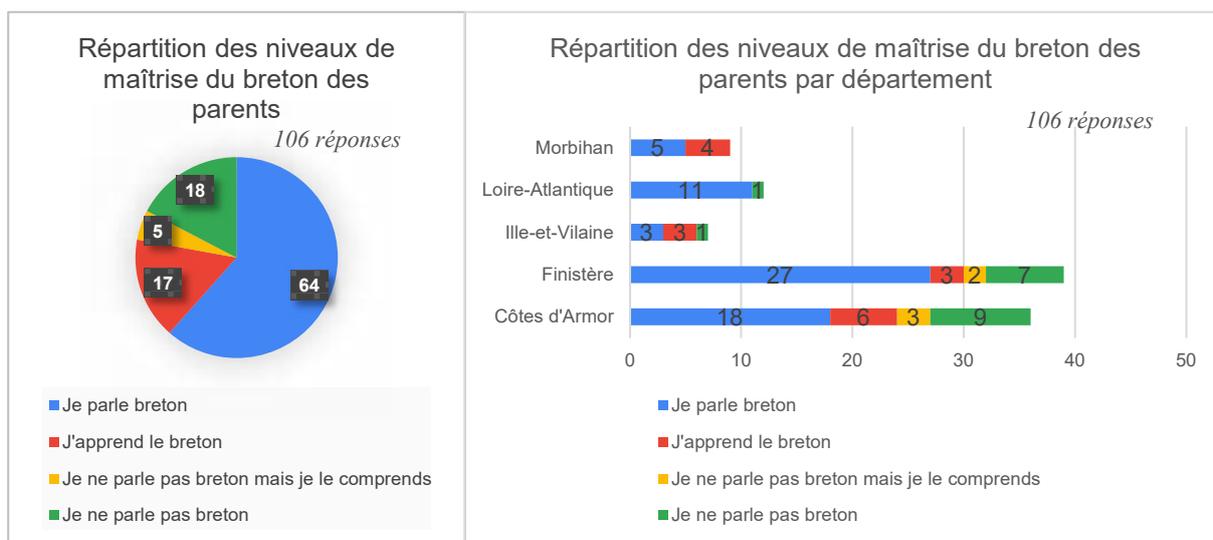
3/ Sondage pour les parents d'enfants bretonnants

104 personnes ont répondu à ce sondage sur une période comprise entre le 29/03/2022 et le 01/05/2022.

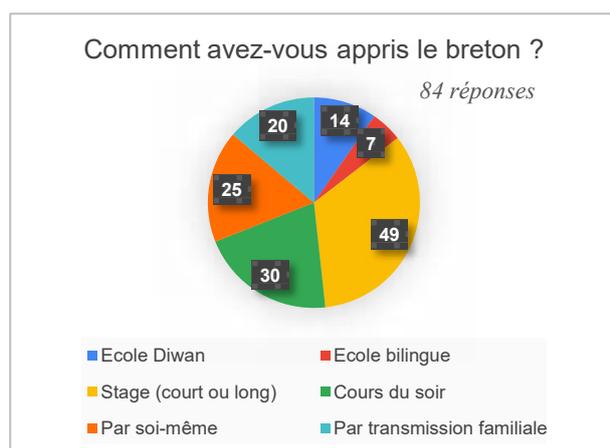


L'implantation des foyers des parents d'élèves bretonnants est relativement fidèle à l'offre d'enseignement en breton visible sur les cartes en début d'annexe 2, à l'exception du Morbihan qui est sous-représenté.

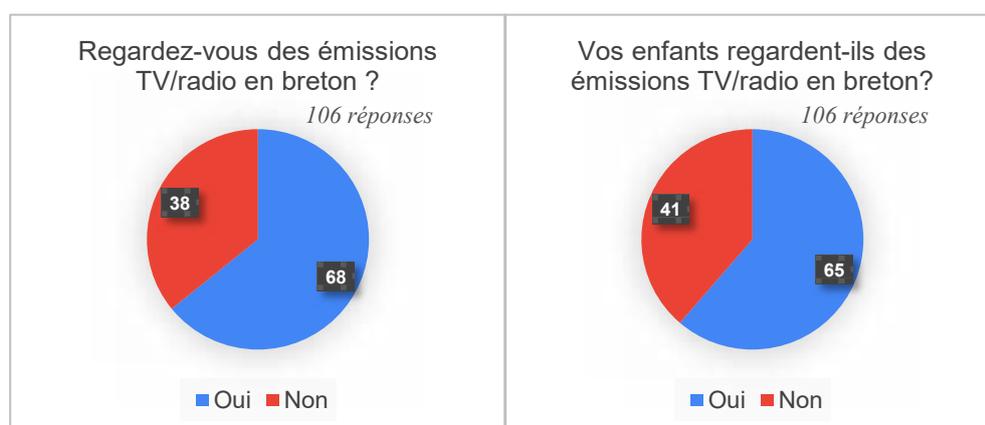
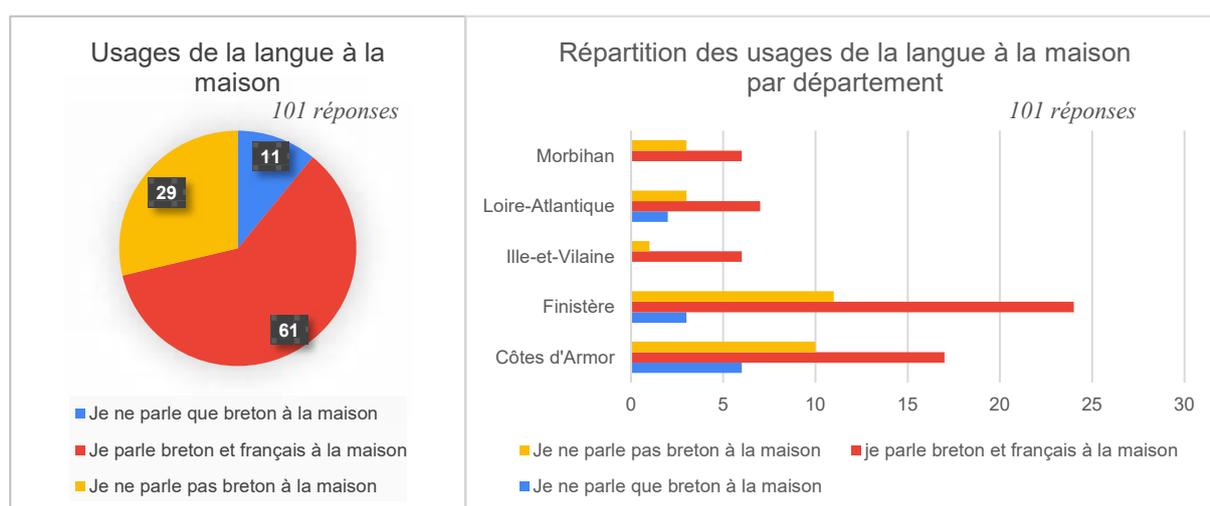
Maîtrise et pratique de la langue bretonne



Comme évoqué dans le corps du mémoire, ce sondage s'étant adressé à une frange intéressée, et donc plutôt engagée, des parents d'élèves bretonnants, les réponses concernant la maîtrise de la langue bretonne sont biaisées et non représentatives de la réalité. Elles présentent toutefois un intérêt dans l'observation des pratiques de lecture et de l'environnement linguistique de ces foyers.

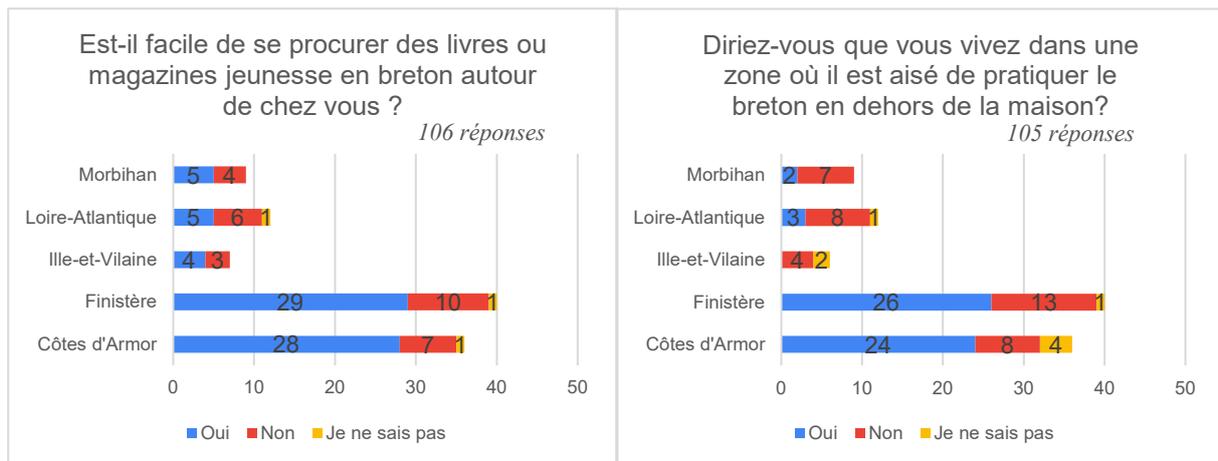


Au moins 41 parents ont appris le breton avant l'âge adulte (transmission familiale, école) et parmi les 104 parents restants, on observe une prépondérance des stages courts ou long qui sont des formations intensives. Certains stages proposent des formules en famille, ce qui peut se révéler un avantage pour s'approprier la langue rapidement et accompagner ses enfants dans leur apprentissage.

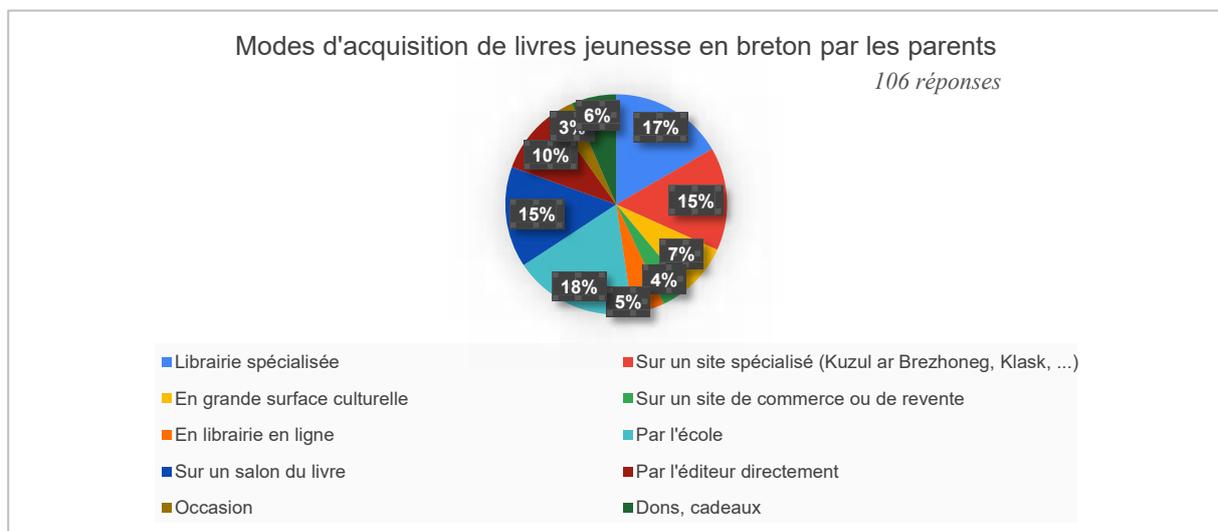


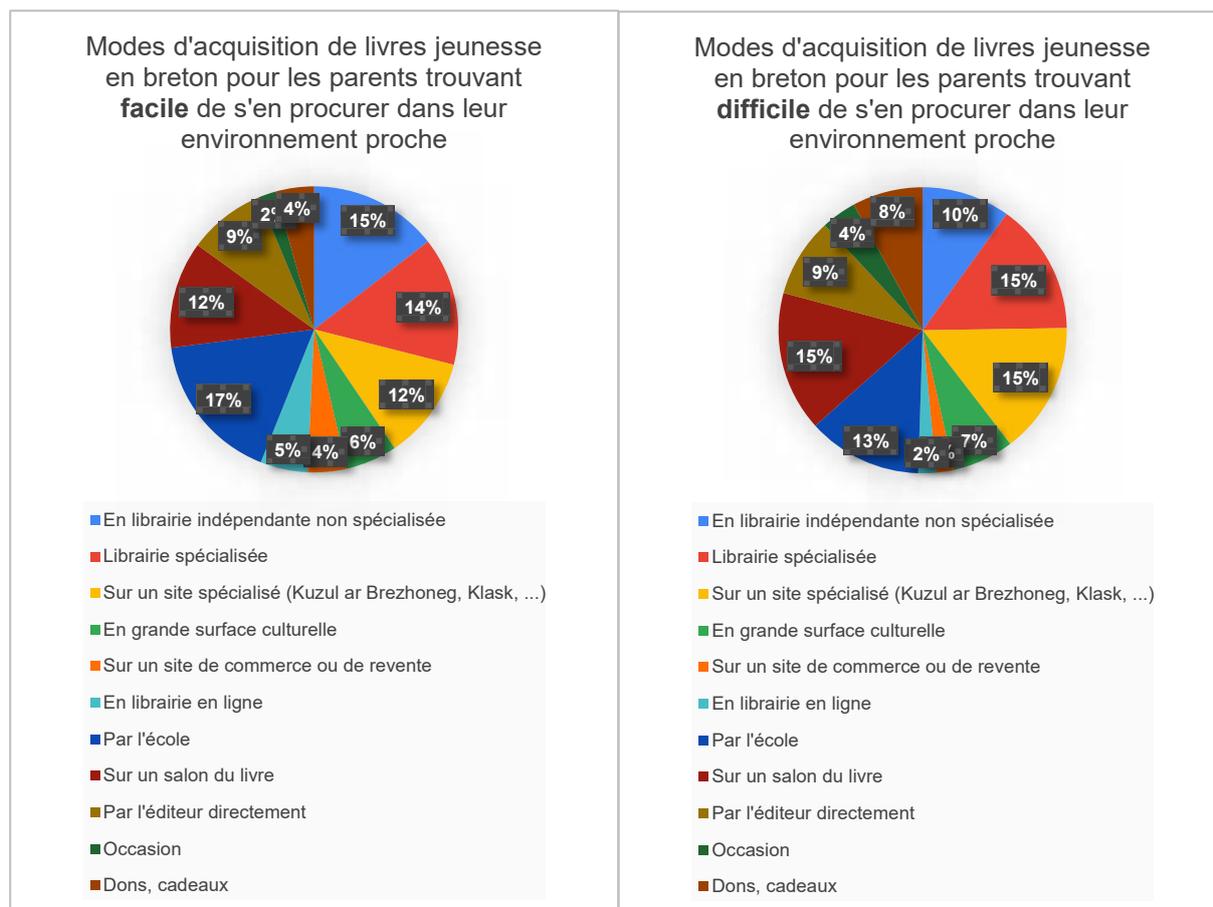
Les deux tiers des foyers consomment des émissions TV ou radio en breton et les habitudes des parents sont tout à fait transmises aux enfants.

L'environnement extérieur

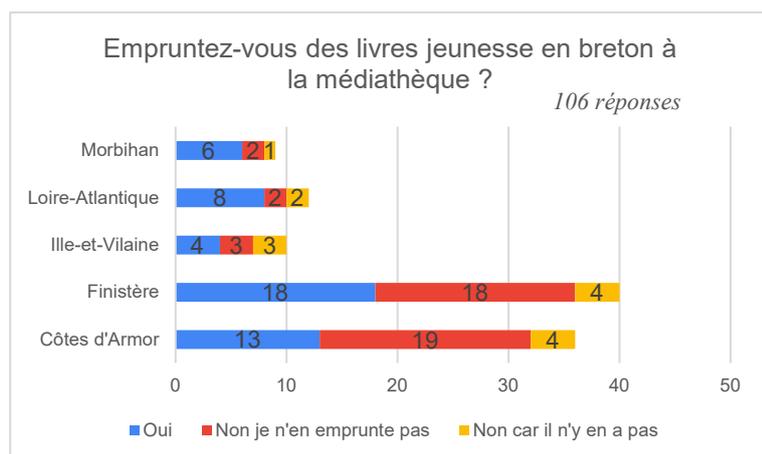


On peut remarquer qu'une plus grande marge de parents trouve plus aisé de se procurer des livres jeunesse en breton que de pratiquer le breton dans son environnement proche. Et pourtant, dans le Morbihan, la Loire Atlantique et l'Ille-et-Vilaine, la moitié des parents estiment qu'il est difficile de se procurer des livres en breton pour leurs enfants. Ce n'est pas forcément étonnant dans le cas de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire Atlantique puisqu'une minorité seulement d'établissements proposant un enseignement en breton y sont implantés. C'est par contre surprenant pour le Morbihan où l'offre d'enseignement bilingue et immersif est dense.

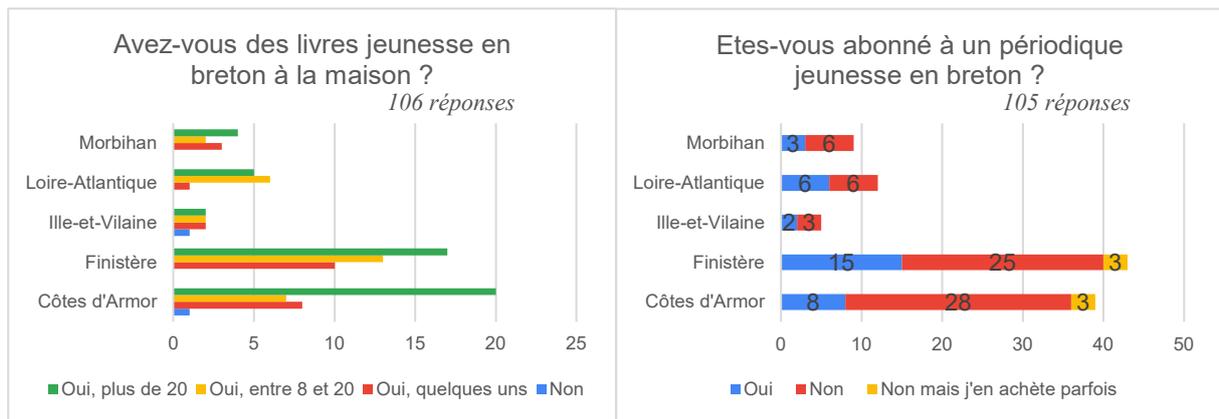




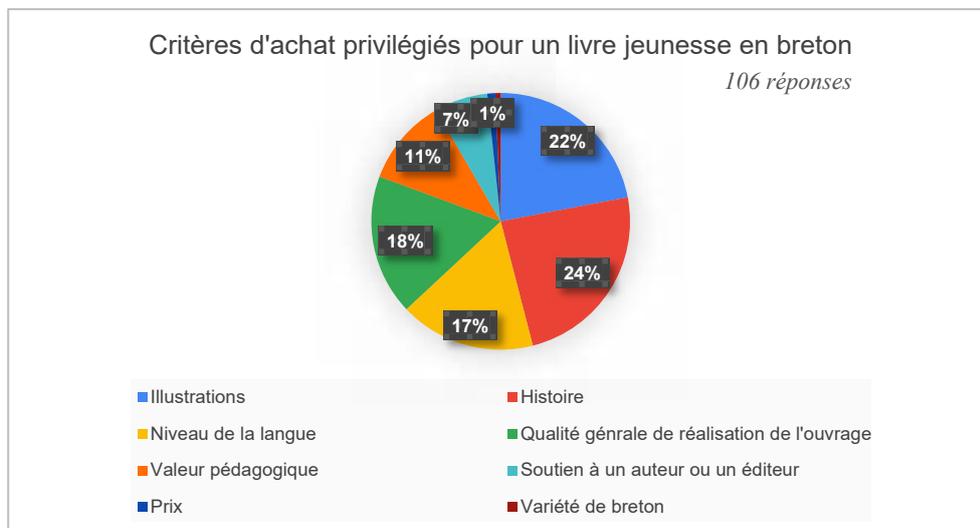
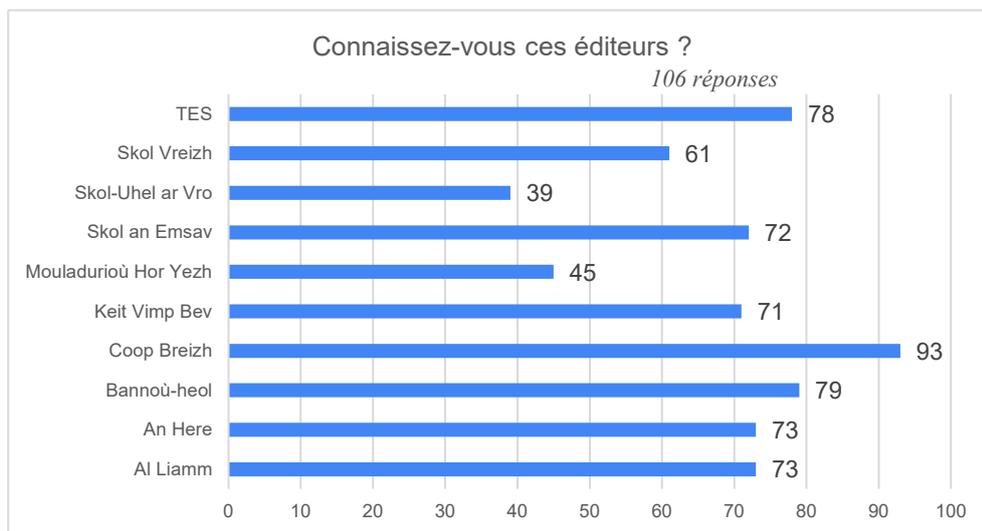
On observe une différence de préférence dans les méthodes d'achat de livres en breton entre les parents trouvant aisé de se procurer des livres et ceux trouvant cela plus difficile, notamment en ce qui concerne l'achat en librairie non spécialisée, en salon du livre, en ligne ou par le biais de l'école.



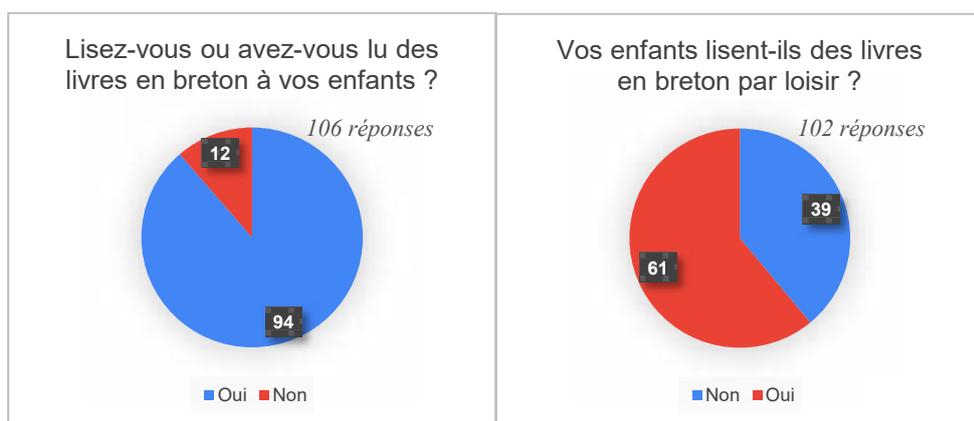
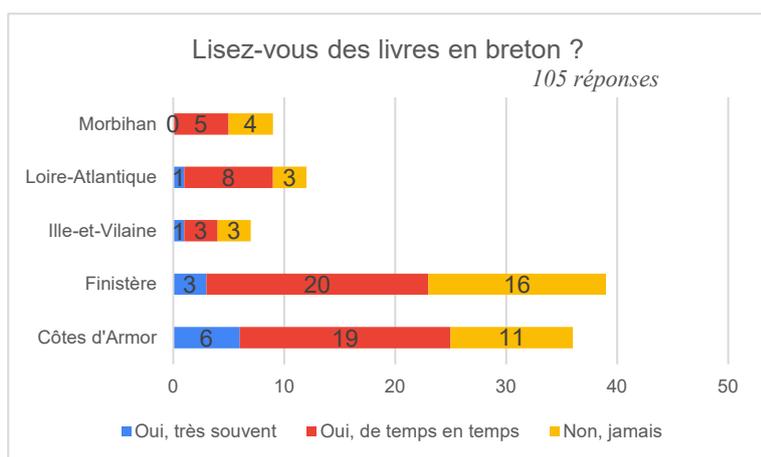
Les livres à la maison



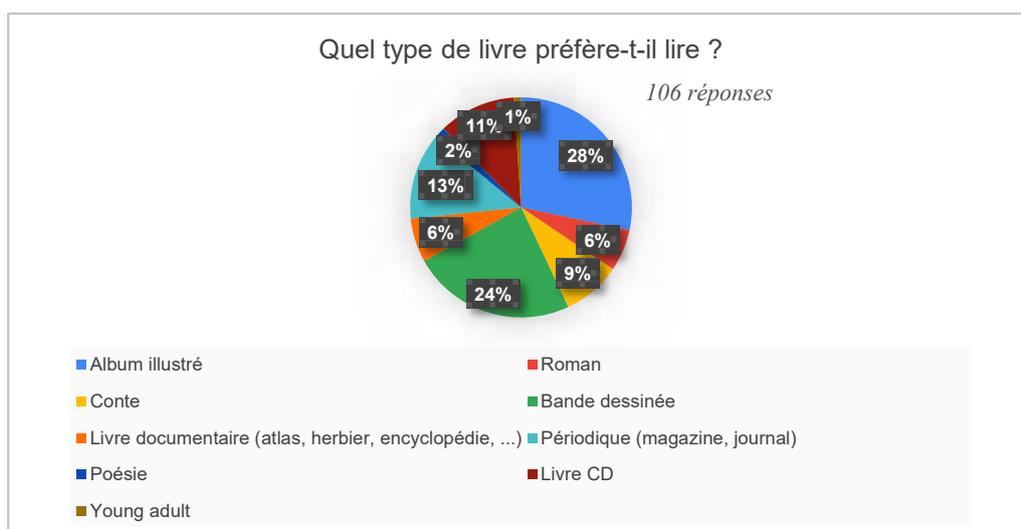
On remarque que si la majorité des foyers possède plus de 20 livres jeunesse en breton dans chaque département, à peine un tiers d'entre eux sont abonnés à des périodiques jeunesse en breton. Mais les bibliothèques familiales montrent une grande diversité éditoriale mieux équilibrée que les bibliothèques scolaires.



Les habitudes de lecture



Environ les deux tiers des parents lisent des livres en breton, et 90% ont lu des livres en breton à leurs enfants. Comme dans le cas de la consommation d'émissions en breton, les habitudes de lecture des parents sont transmises aux enfants et les deux tiers d'entre eux lisent en breton par loisir.



4/ Remarques laissées par les participants

Voici les réponses apportées à la question « Souhaitez-vous ajouter quelque chose ? »

Parents d'enfants bretonnants

- Les couvertures de livres en breton sont bien souvent assez laides ce qui ne pousse pas le lecteur à les choisir. C'est vraiment dommage.
- L'édition en breton reste très restreinte même si cela évolue. Malheureusement la plupart du temps les enfants vont d'eux-mêmes mêmes plutôt vers des livres en français. Le breton leur demande un effort supplémentaire (pour ceux dont ce n'est pas la langue principale). À quand la création d'une „boîte à histoires“ en breton comme la Lunii ... une idée !
- J'ai principalement appris le breton en licence de langue bretonne puis en formation de perfectionnement. Sinon je parle principalement breton à ma fille mais ma compagne ne sait pas le breton je parle donc les deux à la maison.
- Il manque des ouvrages pour adolescent.e.s
- Mes enfants disent que le breton est la langue de l'école.
- Je trouve qu'il y a beaucoup (mais sûrement pas assez) de livres en breton pour les petits jusqu'à 6-7 ans (En gros, les albums jeunesse). Mais qu'il manque de livres attrayants pour les enfants plus grands. Mes enfants sont très à l'aise à lire en français des romans conséquents (Les Royaumes de feu) racontant souvent d'aventures. Mais j'ai l'impression qu'ils n'ont pas trouvé de „premiers romans“ pour se lancer dans la lecture de romans en breton. La collection des petits livres à 5 € de KVB ne les passionnent absolument pas. J'ai l'impression que leur niveau de breton (pourtant relativement bon) ne leur permet pas d'accéder à des histoires qui leur plaisent. Un peu comme s'ils étaient obligés de lire des livres de niveau „premières lectures“ CP/CE1 en français.
- J'aimerais trouver plus facilement des albums en breton pour ma fille.
- Malheureusement (mais c'est un peu les nouvelles générations.) il est plus facile d'amener les enfants voir un film que de lui faire lire un livre, que ce soit en breton ou en français.
- Manque de livres pour les filles, traduction à faire pour les pré ado ou ado : le manoir, petit pays, Goncourt lycéens, romans de Marie-Aude Muraille....
- Très belle idée de sondage car pour ma part je ne trouve pas de livre ou périodique en breton pour enfant et adulte en librairie du coin ou grande surface malheureusement.
- Beaucoup de parents bretonnants traduisent encore les livres en français à leurs enfants lorsqu'ils sont petits, par manque de ressources disponibles (médiathèques, par

exemple). Je souhaiterais avoir des nouvelles de votre étude. N'hésitez pas à me contacter si besoin pour l'étude

Enseignants en établissement Diwan

- Une newsletter sur l'édition jeunesse en breton à destination des écoles serait la bienvenue.

Enseignants en établissement bilingue

- En classe maternelle bilingue, dans une école monolingue, tout se fait un peu au cas par cas, coup par coup, l'aide de TES et très appréciable

- Je profite de votre questionnaire pour faire remonter une remarque : le peu de choix de livres à destination des collégiens en breton. Peu de traduction : les 2 premiers Harry Potter en breton alors que c'est sorti depuis 25 ans... un exemple parmi d'autres. Un seul titre de mangas... Et pour finir je suis heureuse de voir que l'on se penche sur la littérature bilingue :)

- Aucune dépense n'est faite par l'école pour acquérir des livres en breton en maternelle. J'emprunte à la médiathèque et commande sur TES. Notre bibliothèque de cycle 1 est pauvre en ouvrages. Personne ne s'en occupe et en tant que contractuelle à mi-temps je n'ai pas non plus le temps ni les moyens de faire prospérer tout ça. De mon côté j'ai quelques ouvrages en breton que j'utilise chaque année. Il serait intéressant que l'éducation nationale finance l'achat de livres au-delà de simples manuels scolaires. Merci TES, mais j'aimerais encore plus de choix et de nouveautés traduites en breton. Quand j'aime beaucoup un album je le traduis et le lis en breton aux enfants. Heureusement la médiathèque a un fond en breton mais là aussi ce serait bien que tout ça s'étoffe un peu.

- Pas assez d'albums en langue bretonne disponibles

- Les enseignants des écoles bilingues publiques ont la possibilité de commander gratuitement sur le site TES. La majorité des enseignants bilingues utilisent donc les titres disponibles sur TES.

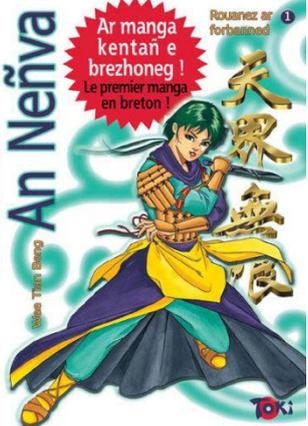
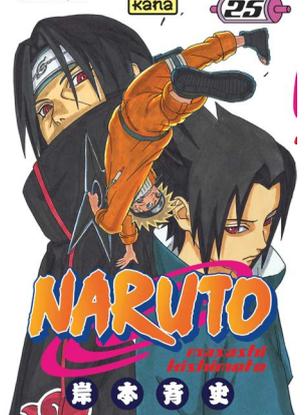
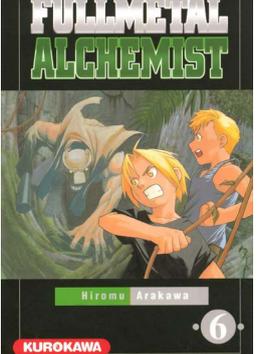
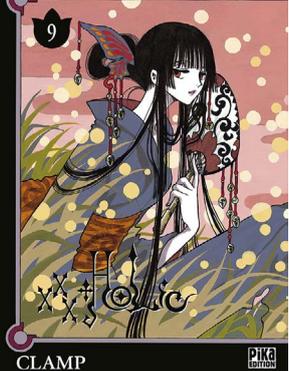
- Difficulté de motiver les élèves à la lecture.

- Nous voulons plus de livres mais le budget alloué à la filière est faible

- Le CDI ne détient pas de livres en breton

Annexe 3 Couvertures et double-pages de mangas en 2006

Couvertures

 <p>The cover features a female character with green hair and a purple and yellow outfit, holding a sword. Text on the cover includes 'An Neñva', 'Ar manga kentan e brezhoneg! Le premier manga en breton!', 'Rouanez ar forbanned', and '1'. The publisher's logo 'Pika' is at the bottom right.</p>	<p><i>An Neñva</i>, tome 1 Rouanez ar forbanned Paru en 2006 aux Éditions du temps Manhua par Wee Tian Beng Traduit du chinois Version originale publiée entre 1999 et 2003 2 tomes en breton 6 tomes en français 25 tomes en chinois</p>
 <p>The cover shows a character with long black hair and a headband, holding a smaller character. Text includes 'VERSION FRANÇAISE', 'kana', '25', 'NARUTO', and '岸本 育史'. The publisher's logo 'Kana' is at the top.</p>	<p><i>Naruto</i> tome 25 Paru en 2006 aux éditions Kana Manga par Masashi Kishimoto Traduit du japonais Version originale publiée de 1999 à 2014 72 tomes en français et en japonais Adaptation en anime et long-métrages</p>
 <p>The cover depicts two characters in a forest setting. Text includes 'FULLMETAL ALCHEMIST', 'Hiromu Arakawa', and '6'. The publisher's logo 'KUROKAWA' is at the bottom.</p>	<p><i>Fullmetal alchemist</i> tome 6 Paru en 2006 aux éditions Kurokawa Manga par Hiromu Arakawa Traduit du japonais Version originale publiée de 2001 à 2010 27 tomes en français et en japonais Adaptations en anime et long-métrages</p>
 <p>The cover features a character with long black hair and a dark, ornate outfit. Text includes '9', 'CLAMP', and 'PIKA ÉDITIONS'. The publisher's logo 'Pika' is at the bottom right.</p>	<p><i>xxxHolic</i> tome 9 Paru en 2006 aux éditions Pika Manga par le collectif CLAMP Traduit du japonais Version originale publiée de 2003 à 2011 19 tomes en français et en japonais Adaptation en anime et long-métrages</p>

Double-planches

	<p><i>An Neñva,</i> Tome 1 (version américaine) pages 90 à 91</p>
	<p><i>Naruto,</i> Tome 25 pages 54 à 55</p>
	<p><i>Fullmetal alchemist,</i> Tome 6 pages 131-132</p>
	<p><i>xxxHolic,</i> Tome 9 pages 9 à 10</p>

Annexe 4 Programme du Salon du livre multilingue de Pluguffan

Inscrits à la date de parution de ce dépliant
D'an deiz m'eo bet embannet al levrig-mañ

AUTEURS / SKRIVAGNERIEN

Louis Bertholom	Stéphane Moysan
Henri Bihan	Christine Borel
Ghislain Fernandez	Yan-Bêr Kemener
Daniel Cario	Bruno L'Her
Hélène Cario	Alain Robet
Christine Le Dérout	Colline Hoarau
Renée Le Gall	Fanch Le Hénaff
Serge Kergoat	Pierrick Chuto
Catherine Rosmorduc	Gérard Le Gouic
Pierre Gouletquer	Victor Sagastegui
Abdoulaye Sane	Lucienne Moisan
Isabelle Le Guen	Daniel Grolleau Foricheur
Jean-Albert Guénégan	Marie-Josée Christien
Gérard Cléry	Elisabeth Faure
Laurence Erwin	Patrice Péron
Pierre Tanguy	Cécile White



EDITEURS et LIBRAIRES / EMBANNERIEN ha LEVRIERIEN

Skol Vreizh	Locus Solus
7 écrit éditions	BLH éditions
Coop Breizh Kemper	Fantasy Parc
La Griffe éditions	Telen Avor
Lilroulotte	Ed. Vivre tout simplement
Osismes Productions	Editions Amalthée
Preder	Editions Sauvages
Au loup éditions	La Palabre graphique
Bannoù Heol	Ed. Couleurs complémentaires ...



ASSOCIATIONS / KEVREDIGEZHIOU

Diwan	Kuzul ar Brezhoneg
Div Yezh	Art et Histoire
Dihun	Gwrizioù Pluguen
De Saint Alouarn	Bibliothèque sonore
Keit Vimp Bev	Faites des langues...



Courriel : salonslevriou.pluguen@orange.fr

14 A VIZ DU 2021
E PLUGUEN
LE 14 NOVEMBRE 2021
A PLUGUFFAN

27^{VE} ANNEE

SALONS LIESYEZHEK
SALON MULTILINGUE
AL LEVRIOU EVIT AR RE
DU LIVRE
YAOUANK
JEUNESSE

KAN AR BED / CHANTS DU MONDE

Logo: SALONS PLUGUEN

Logos: Ouest France, Le Télégramme, U Arvro, Kevre

• LE PROGRAMME / ROLL

➤ Vendredi 12 novembre / D'ar gwener 12 a viz du

Toute la journée à la maison de l'enfance de **Pluguffan**, rencontre des enfants des écoles de la commune avec des musiciens et danseurs de l'Association **ORI TAHITI KOMBRIT** pour une présentation d'instruments, de danses et coutumes polynésiennes.

A-hed an devezh, e ti ar yaouankiz, e Plugüen, kejadenn etre skolidi ar gumun ha dañserien **ORI TAHITI KOMBRIT**. Binvioù sonerezh, dañsoù hag hengounioù a vro Bolinesia.

➤ Samedi 13 novembre / D'ar sadorn 13 a viz du

A la médiathèque Nathalie Le Mel, l'association "**Faites des langues**" proposera aux enfants deux séances d'éveil au tahitien (E mediatek Nathalie Le Mel e c'hello ar vugale deskiñ komz e tahisianeg) :

- De 15h à 15h30 pour les moins de 5 ans (Didan5 bloaz)
- De 16h à 16h45 pour les 6 à 12 ans. (Bugale 6-12 bloaz)

➤ Dimanche 14 novembre / D'ar sul 14 a viz du

9h : Ouverture du salon au public entrée libre (salle Salvador Allende). Digoradur ar saloñs d'ar weledourien mont e-barzh evit netra (sal Salvador Allende)

10h30 : Inauguration et pot de l'amitié offert par la Mairie de Pluguffan. En présence de **Arno Elegoed** Président d'honneur du salon.



Lid-digeriñ ha banne digor-kalon profet gant ti-kêr Plugüen. Gant bezañs **Arno Elegoed** : prezidant a enor ar saloñs.

ARNO ELEGOED est enseignant de musique et un des initiateurs du livre CD "KAN AR BED" (un voyage musical autour du monde)

Kelenner war ar sonerezh eo ARNO ELEGOED . Eñ an hini eo en deus krouet "KAN AR BED"

• Tout au long de la journée (a-hed an devezh)

- **Nombreux stands de livres** tenus par les éditeurs, libraires, associations et auteurs qui dédicaceront leurs ouvrages.

Standoù-levrioù e-leiz, embannerien, levrierien, kevredigezhioù ha skrivagnerien a sino o levrioù deoc'h.

- **Animations gratuites pour les enfants (Stalioù digoust evit ar vugale)**

➔ Concerts gratuits :

Groupe **EMEZI** (Perynn Bleunven et Elise Desbordes, chanteuses et musiciennes) interprétera les compositions du CD "Kan ar Bed" et leurs dernières créations.

Ar strollad **EMEZI** (Perynn Bleunven hag Elise Desbordes) a ginnigo kanaouennoù tennet eus ar pladenn-galet "Kan ar Bed" asambles gant tonioù aozet ganto.

REIAMATA PARAU et GELIO TU DONATI

joueront de la musique polynésienne. Ar strollad a c'hoario sonerezh a vro Bolinesia



ABDOULAYE SANE poète peintre et musicien d'origine sénégalaise nous fera découvrir son univers. Un arzour, livour ha muzisian a orin eus ar Senegal a lakao ac'hanomp da zizoleiñ e ved.

➔ **Coin "jeux et lectures"** animé par **Stéphanie** (ludothécaire à l'ULAMIR)

Kornad "c'hoari ha lenn" kaset da benn gant **Stéphanie** (C'hoariaouegerez en ULAMIR)

➔ **Exposition et autres surprises / Diskouezadeg ha souezhadennoù all c'hoazh**

17h30 : Annonce des résultats du concours de textes par Arno Elegoed président du Jury
Embann disoc'hoù ar genstrivadeg kontadennoù gant Arno Elegoed prezidant ar c'huzul-varn

CONCOURS DE TEXTES BILINGUES KONKOUR SKRIDOÙ DIVYEZHek



Comme chaque année nous proposons au jeune public des classes bilingues de créer un texte bilingue. **Le thème** retenu cette année est :

"Le chant du Monde"

De nombreux prix viendront récompenser cette créativité : **un chèque de 200 euros et bien sûr de nombreux livres et lots pour tous !**

Bep bloaz e vez aozet ur genstrivadeg sevel-skridoù evit ar re yaouank. **An tem** dibabet ar wech-mañ eo :

"KAN AR BED"

Prizioù a vo roet evit d'ar gwellañ skridoù : **ur chekenn 200 euro, levrioù ha profoù evel just !**

Le Salon offre à chaque élève des écoles de la commune de Pluguffan et des classes bilingues de Quimper-Bretagne Occidentale un bon d'achat de 3 euros. **Ces bons sont subventionnés par Quimper-Bretagne Occidentale dans le cadre de sa politique en faveur de la lecture.**

E-giz ar bloavezhioù pasaet e vo profet tiki 3 euro d'ar skolidi, dezho da brenañ levrioù ganto.

Fin